inforespace

ufologie
phénomènes
spatiaux

revue n° 102
juin 2001, 30e année

VAGUE D'OVNI SUR LA BELGIQUE

1. UN DOSSIER EXCEPTIONNEL

La SOBEPS vous propose ce dossier exceptionnel sur la vague d'observations qui a déferlé sur la Belgique depuis l'automne 1989 jusqu'à l'été 1991.

- Préface de Jean-Pierre Petit, directeur de recherche au CNRS;
- Historique des événements : au jour le jour, la vie de la SOBEPS durant ces deux dernières années et la description des meilleurs cas enquêtés;
- La couverture médiatique de la vague, avec un tour d'horizon de la presse écrite du monde entier, des extraits des émissions TV et radio, etc...;
- Les documents photos et vidéos, ainsi que les résultats des analyses;
- L'analyse des données radars grâce à la collaboration sans précédent de la Force aérienne et de la Gendarmerie;
- L'évolution de l'intérêt chez les officiels et les scientifiques, un projet d'étude au niveau européen;
- Les observations d'autres OVNI triangulaires à l'étranger, et plus particulièrement un exposé de la vague américaine de 83-84;
- Le point sur la technologie "Stealth", pour tordre définitivement le cou à un drôle de "canard";
- Les premières analyses statistiques sur la vague;
- Les conclusions personnelles des auteurs du livre;
- Postface par le général Wilfried De Brouwer de la Force aérienne.

Un dossier que personne ne peut manquer.

Enfin l'occasion d'en savoir presque autant que ceux qui ont vécu cette vague sur le terrain : les enquêteurs, les milliers de témoins rapprochés, les chercheurs.

Ce livre de 504 pages, relate de nombreux cas inédits et contient plus de 200 illustrations dont plusieurs pages de photos couleurs.

VAGUE D'OVNI SUR LA BELGIQUE

2. UNE ENIGME NON RESOLUE

En 1994, la SOBEPS publiait son second rapport d'activités sur la vague belge. A partir de dizaines de milliers de pages de rapports d'enquêtes, la SOBEPS mettait le monde politique et scientifique face à de nouveaux défis.

- Préface d'Isabelle Stengers, philosophe et historienne des sciences (en quoi cette vague constitue-t-elle une "anomalie" ?).
- Historique des observations, les grands cas survenus après la publication du premier rapport de la SOBEPS.
- Présentation des particularités remarquables de la vague : les caractéristiques de vol, le détail des structures, les effets physiques.
- Le dossier complet de l'analyse de la photographie de Petit-Rechain.
- L'évocation des cas diurnes de cette vague, et plus particulièrement les phénomènes observés dans l'après-midi du 29 novembre 1989, quelques heures avant l'explosion de la vague au-dessus d'Eupen.
- Les réactions du monde scientifique à la publication de notre dernier rapport, les commentaires de la presse, l'intérêt des chaînes télévisées pour les événements.
- Comparaison de l'évolution des témoignages en fonction des médias, avec l'évolution du rôle de la presse dans la diffusion de la vague.
- Comment, à partir des observations disponibles et des analyses effectuées, entreprendre des nouvelles recherches.
- Les perturbations météorologiques et les radars : une hypothèse pour l'épisode de la nuit du 30 au 31 mars 1990 (radars des F-16).
- Prospectives pour une ufologie scientifique, avec la recherche d'une méthodologie appropriée.
- Les enjeux de la recherche ufologique par rapport à la démocratie (démarches politiques entreprises par la SOBEPS sur le plan national et au niveau européen).

Ces deux ouvrages édités par la SOBEPS constituent un tout difficilement dissociable.

Nous vous les proposons tous les deux (ces livres étant désignés par VOB 1 et VOB 2) pour la somme de **37 € (1500 FB - 275 FF)**, frais de port et TVA compris. Cette offre n'est valable que pour les deux volumes pris ensemble. Chaque volume séparé est vendu au prix de **26 € (1050 FB - 200 FF)**.

Vous pouvez effectuer votre payement par compte bancaire (n° 210-0222255-80 ou n° 000-0316209-86), au nom de la SOBEPS, avenue Paul Janson, B-1070 Bruxelles. Pour la France et le Canada, uniquement par mandat postal international, ou par transfert bancaire, mais avec les frais de transfert à votre charge (les chèques seront refusés).
N'oubliez pas de mentionner clairement dans la case "communication", soit VOB 1+ VOB 2, ou VOB 1, ou VOB 2, selon votre choix, et le nombre d'exemplaires commandés.

inforespace **N° 102**

Avenue Paul Janson 74
B - 1070 BRUXELLES / Anderlecht
www.sobeps.org

inforespace

ORGANE DE LA SOCIÉTÉ BELGE D'ETUDE DES PHÉNOMÈNES SPATIAUX - ASBL

REPONDEUR Téléphone : **32 - 2 - 524 2848**
MERCREDI & SAMEDI Téléphone : **32 - 2 - 521 7404**
Télécopieur : **32 - 2 - 520 7393**

Président :	Michel BOUGARD
Secrétaire Général :	Lucien CLEREBAUT
Trésorier :	Christian LONCHAY
Éditeur responsable :	Lucien CLEREBAUT
Conception & Réalisation :	Gérard GRÊDE PERWEZ-EN-HESBAYE
Fabrication :	Imprimerie PESESSE HAINE-SAINT-PIERRE

Sommaire

Éditorial

Du 5 au 11 mai 2001, à l'initiative de la *Fondation nationale Science et Cité*, les dix villes universitaires de Suisse ont organisé le premier "Festival Science et Cité" dont le thème était : "Frontières de la science". Dans ce cadre, l'Université de Genève a décidé de proposer une semaine de conférences, débats et expositions autour de la démarcation entre "sciences" et "parasciences".

Ainsi que le précise Pierre Spierer, président du comité d'organisation de ce festival et vice-doyen de la Faculté des sciences de l'Université de Genève, un tel choix a bien évidemment fait grincer quelques dents. Discerner la frontière entre ce qui est scientifique et ce qui ne l'est pas restant le plus souvent un projet peu pertinent pour la majorité des scientifiques. Pour ces derniers, c'est à eux seuls que revient le droit de limiter le domaine scientifique et il convient de ne pas mélanger les serviettes avec n'importe quel torchon.

Le sociologue Pierre Lagrange (dont on lira par ailleurs de nouveaux articles) a été chargé d'organiser les conférences et débats de ce festival. Il a osé faire le pari qu'on pouvait dire quelque chose de neuf sur les "parasciences" dès lors qu'on mettait de côté le (trop) classique débat entre les 'pour' et les 'contre' et qu'on recherchait les conditions à réunir pour une cohabitation entre les savoirs.

Des dizaines de conférences, débats et rencontres sur les médecines parallèles, l'astrologie, la cryptozoologie, et bien sûr l'ufologie ont ainsi été proposés. Invité pour participer au dernier débat de la semaine ("La fin des pseudosciences ?"), je n'ai pas pu juger de l'impact réel de ce festival. Il semble néanmoins qu'après avoir suscité quelques controverses au sein même de l'université, le projet a réuni suffisamment de bonnes volontés pour être mené à bien.

L'essentiel en la matière est certainement le souci d'ouvrir un espace de dialogue entre ce qu'il faudra bien un jour accepter comme des formes différentes du savoir. Dans cet ordre d'idée, l'ufologie n'a pas tout à fait le même statut que les médecines dites parallèles, puisque la plupart du temps les ufologues ont le projet de faire entrer leur sujet d'étude dans la science normale plutôt que d'assumer leur marginalité.

Comme lors de numéros précédents, cette édition d'Inforespace propose des textes différents mais comportant la rigueur intellectuelle souhaitée. La confrontation des commentaires est, plus que jamais, la clé permettant de mieux comprendre les phénomènes OVNI.

La SOBEPS souhaite que cette revue soit pour longtemps encore un "espace de liberté" où le seul mot d'ordre imposé est : "Soyez intelligent !"

Michel BOUGARD PRÉSIDENT

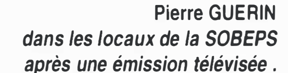
Disparitions

Ils nous ont quittés...

L'automne 2000 a vu la disparition de deux figures marquantes de la recherche ufologique en France.

Pierre Lagrange, qui a bien connu Michel Figuet et Pierre Guérin, nous livre ici deux textes qui viennent éclairer la vie et la carrière de ces deux hommes.

Nous n'avons pas l'habitude, dans Inforespace, de proposer des notices nécrologiques. Nous faisons ici exception. D'abord parce que Michel Figuet était un vrai ami de la SOBEPS, et que sa générosité et sa sincérité n'ont jamais été prises en défaut. Ensuite, parce que le texte sur Pierre Guérin révèle des facettes insoupçonnées chez cet infatigable ufologue et que c'est aussi l'occasion de proposer une bibliographie complète de ses articles sur la question des OVNI.



Pierre GUERIN
dans les locaux de la SOBEPS après une émission télévisée .





Michel FIGUET
dans les locaux de la SOBEPS lors du premier Congrès européen sur les phénomènes aériens anormaux.

Michel FIGUET

C'était en avril 1982, à Montluçon. Jean Giraud avait organisé le dernier d'une belle série de congrès ufologiques. J'en avais entendu parler par Jacques Pradel sur France-Inter. J'étais alors étudiant en droit avec l'intention de faire des sciences humaines et je m'y étais rendu parce que ce sujet m'intriguait, et je savais qu'il y aurait là de véritables spécialistes des ovnis.

J'avais dans ma bibliothèque soucoupique un gros pavé de 700 pages qui recensait de la façon la plus exhaustive possible les rencontres rapprochées en France et le nom de son auteur était alors quelque peu mythique pour moi. En arrivant dans la salle où se déroulait le congrès, je découvris, parmi les intervenants installés autour d'une enfilade de tables en U, un petit humanoïde modèle Bibendum dont la silhouette était cachée par une grosse valise ouverte posée sur la table. Le petit être fouillait dans cette valise et, au fur et à mesure des débats, on voyait un bras surgir de derrière le couvercle en brandissant une fiche. Giraud disait alors : "*Ah ! je crois que notre ami Michel a quelque précision à apporter sur le cas qui vient d'être évoqué par notre orateur*". Et le petit homme de prendre la parole : "*Désolé de vous interrompre, mais l'affaire X que vous évoquez et qui s'est déroulée le tant à tel endroit est en fait expliquée; j'ai retrouvé un article inconnu des enquêteurs, etc...*". Ou bien : "*J'ai retrouvé le témoin qui s'est remarié et vit aujourd'hui à Y; les détails rapportés par W dans son livre publié le tant chez tel éditeur sont inexacts, etc...*".

Ce gros Schtroumpf soucoupiste, c'était Michel Figuet, un autodidacte vif et intelligent comme on en rencontre parfois dans ces milieux d'amateurs. À force de patience et de travail, il s'était fait un nom, et était devenu internationalement reconnu comme un des meilleurs spécialistes des rencontres rapprochées en France. Un homme d'une grande gentillesse et d'une extraordinaire simplicité. Je me souviens de sa passion pour ce sujet qui occupait tout son temps depuis des années et des longues explications dans lesquelles il embarquait ses interlocuteurs, que ce soit à propos de son système de codage des cas (c'était avant les ordinateurs) ou des détails des cas qu'il connaissait si bien.

Ancien sous-marinier qui avait perdu une bonne partie de ses camarades lors du naufrage de la *Junon*, Michel avait fait partie de l'A.A.M.T. (Association des Amis de Marc Thirouin), un groupe du Sud-est de la France, très actif à la fin des années soixante-dix. Ses compétences lui avaient valu d'être nommé au comité de lecture de *Lumières dans la Nuit* qui, depuis que *Phénomènes Spatiaux* ne paraissait plus et avant qu'*Ovni-Présence* prenne de l'ampleur, était la seule revue française d'envergure. Au milieu des années '80, Michel avait entrepris un gros travail de sélection des cas à l'aide d'une liste de critères très rigoureux. Le but était d'isoler les affaires particulièrement crédibles afin d'essayer de faire avancer ce *schmilblik* cosmique. Et Figuet était bien placé pour en parler de ces soucoupes puisqu'il avait fait une observation, en 1965, à Fort-de-France, depuis le pont de son sous-marin. Une affaire de lumière nocturne particulièrement intrigante et qui n'a jamais été expliquée.

Et puis, en 1998, des ennuis de santé apparus auparavant se sont brusquement aggravés et il s'est retrouvé à l'hôpital, paralysé, emmuré peu à peu dans son corps. Ceux qui sont allés le voir nous ont décrit sa lente agonie. Au début, au téléphone, nous parlions toujours de cas et de l'actualité des ovnis. Mais bientôt, il fut impossible de le joindre et surtout de le comprendre. Je n'ose imaginer sa souffrance, ni souhaiter l'équivalent au pire tyran. Peu à peu, sa conscience a quitté les extrémités de son corps pour se replier comme une peau de chagrin vers un point perdu au milieu de sa chair. Inexorablement, sans moyen de lutter contre cette régression de la vie vers l'infiniment petit. On essaye de se consoler en se disant qu'il laisse une œuvre unique, mais notre corps est parcouru de frissons quand on pense à ce qu'il a dû endurer comme torture morale en se découvrant chaque jour un peu plus prisonnier de ses chairs devenues inertes. Son nom appartient désormais à l'histoire de cette étonnante culture populaire, la *soucoupologie*.

Pierre GUÉRIN

En septembre 1972, Science et Avenir consacra un dossier aux soucoupes volantes avec, en couverture, ce titre : "*Des astronomes ouvrent le dossier des objets volants non identifiés*". Le dossier comportait deux articles. Le premier très long et documenté était signé Pierre Guérin, astronome à l'Institut d'astrophysique. Ce fut une surprise générale : le ton du texte était très différent de ce qu'on était alors habitué à entendre dans la bouche d'un astronome. Guérin ne disait pas "*les ovnis n'existent pas parce que les astronomes n'en voient pas*", il ne répétait pas comme certains "*cela ne peut pas exister donc cela n'existe pas*" Non, au contraire, il accumulait les indices permettant de conclure qu'il y avait un véritable problème à étudier. Les soucoupes disposaient d'un nouveau porte parole. Dans les années qui suivirent, Guérin produisit d'autres textes remarquables sur le même sujet, notamment sur le problème de la preuve en ufologie. Mais son intérêt pour les ovnis ne datait pas de 1972. Peu après la parution de l'article de *Science et Avenir*, un texte (signé par le biologiste Jean-Michel Dutuit) publié dans les pages de *Phénomènes spatiaux*, la revue du GEPA (Groupe d'Etude des Phénomènes spatiaux) nous apprend que Guérin "*s'intéresse aux OVNIs depuis fort longtemps*" et la lecture d'un article de Guérin paru dans *Inforespace* (l'organe de la Société belge d'Etude des Phénomènes spatiaux) la même année montre que l'astronome a des idées très précises sur la question, une grande familiarité avec le sujet et surtout avec le milieu des spécialistes, les ufologues, ce que l'article prudent de *Science et Avenir* ne pouvait forcément laisser deviner.

En fait, Guérin était depuis belle lurette un agent double, astronome officiel et soucoupiste officieux, prudent au sein de sa communauté scientifique, hardi au sein de son réseau de spécialistes "marginaux". Et quels spécialistes ! L'astronome découvre le problème dès 1947 par la lecture des journaux, mais c'est après la parution, au cours de l'été 1954, de *Lueurs sur les soucoupes volantes* de l'écrivain Aimé Michel qu'il s'implique. Dans le livre paru quelques jours avant sa disparition le 7 octobre 2000, il raconte avec émotion la première visite que lui fit Michel à son bureau de l'Institut d'astrophysique, boulevard Arago à Paris . En 1962, Guérin participe au lancement du GEPA (il écrit sans le signer un article dans le premier numéro de son Bulletin). En compagnie du jeune Jacques Vallée, alors astronome rattaché au service de suivi des satellites artificiels de l'observatoire de Meudon, il participe à des réunions de travail autour des théories d'Aimé Michel, notamment l'ortothénie (Michel s'est aperçu que les observations d'ovnis dessinaient de grands réseaux de lignes droites sur la carte de France).

À la fin des années soixante, il enquête sur la célèbre affaire de Valensole, l'un des plus célèbres cas d'observation d'ovni et d'entités de l'histoire de l'ufologie survenu le 1er juillet 1965 dans un champ de lavandin des Alpes de Haute Provence. Pierre Guérin est alors chargé de recherche au CNRS et ufologue incognito. Après avoir suivi les enquêtes d'Aimé Michel et celle du GEPA, il se rend sur les lieux. Une première fois en novembre 1968, puis de nouveau en février et en mars 1969. Mais il ne parvient pas à aborder ouvertement le témoin, l'agriculteur Maurice Masse, qui se dérobe à tout entretien. Il se livre à quelques constatations sur le terrain, confirme les indications fournies dans les rapports de enquêteurs qui l'ont précédé et renforce ainsi la solidité de l'affaire. Fin mars 1969, Guérin obtient des informations par un technicien de l'observatoire de Haute Provence qui s'est entretenu avec Madame Masse. Guérin apprend ainsi que Masse éprouve un sentiment quasi religieux à l'égard des êtres qu'il a rencontrés. Le site de l'atterrissage est devenu "leur" propriété et prend une dimension sacrée pour le témoin qui a fait jurer à sa femme et à ses enfants de ne pas le vendre s'il venait à disparaître. Et même s'il refuse de parler de l'événement et feint un complet désintérêt, Madame Masse assure que son mari est aussi bouleversé que le jour de l'observation.

Ufologue avant que le terme soit forgé (on employait à l'époque le mot de soucoupiste),

Pierre Guérin est aussi et avant tout astronome et cela dès son plus jeune âge. Adolescent, inscrit à la *Société Astronomique de France*, il se fait construire un télescope par son père. Le numéro de janvier 1942 de *L'Astronomie* nous apprend ainsi que : "*M. Pierre Guérin, à La Rochelle, adresse la description avec photographies, du télescope de 145mm d'ouverture, entièrement construit par son père et qui lui donne entière satisfaction, puisqu'il sépare nettement 0*",88 et que les images des planètes Mars et Saturne sont très détaillées. Aussi son père vient de finir la taille d'un autre miroir de 260 mm de diamètre, qu'il se propose de monter, cette fois, en équatorial. Nous adressons nos plus vives félicitations au constructeur et à l'observateur, MM. Guérin, père et fils."

Le jeune astronome adresse régulièrement à cette auguste société savante ses comptes-rendus d'observations. Lors de la séance du 22 novembre 1942, les membres de la SAF prennent connaissance des "*trois beaux dessins, très fidèles*" de la planète Jupiter réalisés par le jeune astronome. Ayant demandé son admission au sein de la "*Commission de la planète Mars*" le jeune Guérin commence à montrer son indépendance d'esprit. Témoin le compte-rendu paru dans L'Astronomie de février 1943 : "*M. Pierre Guérin, à La Rochelle [...] n'a [...] pas employé les cotes chiffrées préconisées dans les Instructions, dont il trouve le caractère 'très discutable', ce qu'il justifie par des considérations relatives au grossissement et à la qualité de l'image télescopique.*"

Entré à l'Institut d'Astrophysique, il passe sa thèse en juin 1958 sur la "*Réalisation et [les] possibilités d'emploi d'un spectrophotomètre stellaire photoélectrique à compensation*". Dans son jury, on trouve l'astrophysicien Evry Schatzman qui n'a pas peu contribué à exclure les soucoupes des sujets de questionnement légitime et qui a ainsi poussé Guérin dans la clandestinité parascientifique. Malgré sa prudence, l'engagement du jeune astronome dans la soucoupologie est connu de certains de ses collègues. "*Nous connaissons pourtant en France quelques astronomes passionnés par le sujet, écrivent François Biraud et Jean-Claude Ribes dans* Le Dossier des civilisations extra-terrestres, *et l'un d'entre eux croit fermement à l'origine extra-terrestre des OVNI. Son sentiment est que le niveau de nos visiteurs est tellement supérieur au nôtre qu'il est inutile de chercher à comprendre leur comportement*" (Fayard, 1970, p. 130). Cela perturbe un peu sa carrière. Son intronisation au sein de l'Union astronomique internationale sera repoussée d'un an à cause des pressions exercées par l'astronome rationaliste Paul Couderc. Aussi, Guérin va contourner le problème et, au lieu d'entrer par la porte "témoignages d'ovnis", impraticable pour cause de préjugés tenaces, il choisit d'abord d'entrer par la porte "vie extraterrestre", en fonction de l'hypothèse la plus souvent mentionnée pour expliquer cette énigme et parce que la question peut être abordée devant ses pairs hors de toute référence aux ovnis.

La question de l'existence d'une vie et, mieux encore, de civilisations extraterrestres commence alors à faire l'objet de discussions. Fin 1957, les éditions *Dunod* font paraître le livre de Harold Spencer-Jones, *La Vie sur d'autres mondes ?* dont la première édition anglaise est parue dix ans plus tôt. En mai 1959, une nouvelle venue d'URSS fait quelque bruit : les satellites de Mars, Phobos et Deimos seraient artificiels. C'est le radioastronome russe Chklovski, auteur d'un ouvrage sur la radioastronomie traduit aux éditions en langue étrangères l'année précédente, qui est à l'origine de ces spéculations. "*Le jeune et brillant astrophysicien Evry Schatzman*" est interrogé sur ce thème dans le *Figaro Littéraire* du 7 novembre 1959. Après avoir évoqué les possibilités de vie limitée sur Mars et Vénus, Schatzman explique que "*la pluralité des systèmes planétaires est universellement admise aujourd'hui.*" Des centaines d'étoiles apparaissent chaque année, "*ces considérations nous amènent donc à la quasi-certitude qu'il doit exister dans la galaxie des dizaines de milliers de planètes aptes à porter une vie plus ou moins semblable à la nôtre*". Par contre l'idée de visites lui paraît inacceptable : "*mais comment pourrions-nous jamais être touchés par un engin quelconque, par un quelconque message, dépêchés d'un autre système planétaire ? La probabilité est ici fabuleusement petite !*" Un mois plus tôt, l'astrophysicien Jean-Claude Pecker était intervenu dans *L'Express* (22 octobre 1959) pour tenir des propos très proches de ceux de Schatzman.

Mais ces réflexions restent des prises de position ponctuelles et ne mènent pas à des entreprises de longue haleine. Pierre Guérin sera le premier a prendre vraiment le sujet de la vie et de l'intelligence extraterrestres au sérieux et à lui consacrer de longues analyses ("*un des rares astronomes à s'intéresser chez nous à ce sujet*" écriront François Biraud et Jean-Claude Ribes en 1970 dans *Le Dossier des civilisations extra-terrestres* (Fayard, p. 237). L'astronome fait une conférence remarquée en 1960 à l'Union rationaliste sur l'existence de vie et d'intelligence extraterrestres qui demeure la première réelle tentative pour introduire la problématique *Seti* au sein de la communauté scientifique française (elle sera publiée dans les *Cahiers rationalistes* et en partie reprise dans le premier numéro de *Planète*). Et si l'on prend la peine de relire ce texte qui n'a pas pris une ride, on pourra mesurer l'audace intellectuelle de son auteur. Et sa puissance de réflexion. Et sa capacité à poser les problèmes. Guérin revint sur le sujet à plusieurs reprises, notamment dans la revue littéraire *Fiction* et dans le chapitre final de l'ouvrage qu'il dirigea pour les éditions *Larousse* en 1967, *Planètes et satellites*. Il n'évoque pas les ovnis (ou alors de façon très indirecte à travers des notes de bas de page renvoyant à Aimé Michel, à l'astronome sceptique américain Donald Menzel et à Charles Fort). Son attitude publique peut même laisser penser qu'il est très sceptique. Ainsi, lorsqu'il fait paraître en 1959 dans Fiction, "*Quelques réflexions sur la vie dans l'univers*", en réponse à un article antérieur de l'oulipien et porte parole du rationalisme François Le Lionnais, il écrit notamment, à propos de la question "*de l'impossibilité que la Terre soit visitée par des êtres extra-terrestres*" : "*Que M. Le Lionnais se rassure, je n'ai nulle intention de prétendre ici que les "soucoupes volantes" existent !*".

Pourtant, rétrospectivement, les lignes qui suivent, extraites du chapitre final de *Planètes et satellites*, prennent un autre sens et il est difficile de ne pas voir qu'elles traitent élégamment des 'soucoupes' sans jamais les mentionner pourtant :

"[...] *si l'homme réussit un jour à fabriquer des* "machines volantes" *destinées à l'exploration des espaces intersidéraux, ces* "machines" *différeront nécessairement, dans leur forme et surtout dans leur principe, de nos fusées actuelles, plus fondamentalement encore que la bombe thermonucléaire diffère, dans son principe, de la bombe T.N.T. Aux yeux d'un homme de science du XX*e *siècle qui serait transporté dans le futur et auquel on décrirait les évolutions de telles* "machines", *celles-ci sembleraient à coup sûr se comporter de façon* "irrationnelle" *dans l'espace, et paraîtraient à ce titre désobéir au lois de la physique classique, alors qu'en réalité ces* "machines" *ne feraient que* "tourner" *ces lois, en utilisant d'autres propriétés de l'espace et du temps (ou, si l'on préfère, de la matière) actuellement inconnues.*

*La première réaction de cet homme de science serait absolument semblable à celle d'un chimiste du XIX*e *siècle transporté au XX*e *et apprenant l'explosion d'une bombe thermonucléaire : il se refuserait à y croire, arguant que le phénomène est contraire à la science et que l'explosion décrite à été mal observée et mal interprétée.*

Bien entendu, je n'affirme pas que de telles machines volantes peuvent exister ni que la science humaine progressera au point de permettre à l'homme d'en fabriquer et d'explorer la Galaxie : j'ai seulement voulu montrer que, si cette exploration a lieu (éventualité qu'il serait imprudent de repousser a priori) elle ne pourra se faire qu'au moyen d'engins fondamentalement différents de ceux employés actuellement ou que nous pouvons imaginer en l'état actuel de nos connaissances.

Il est un fait que depuis les temps historiques, nul n'a jamais rapporté avoir assisté aux évolutions dans l'atmosphère ou à l'atterrissage sur la Terre d'engins cosmiques assimilables à des fusées et pilotés par des extraterrestres venus rendre visite aux Terriens. Cela ne saurait nous étonner : aucune fusée, même photonique ou à antimatière, construite par l'homme ou par toute autre espèce intelligence plus évoluée, n'est susceptible, comme nous l'avons vu, de fournir la solution pratique au problème des voyages interstellaires tels que nous les concevons pour le moment, c'est-à-dire s'effectuant dans l'espace-temps à 4 dimensions. Il n'y a donc pas de fusées assurant les liaisons entre les différents systèmes solaires, et c'est pourquoi sans doute, aucun astronef extra-terrestre de ce type n'a jamais atterri et n'atterrira à la surface de notre planète."

Alors Pierre Guérin était-il malgré tout un "zozo" ? Son choix de prendre les ovnis au sérieux l'a-t-il fait basculer dans l'irrationnel ? Il est de bon ton de prétendre qu'un abîme sépare la pensée rationnelle de la pensée des amateurs de soucoupes volantes. Rien ne pourrait réconcilier rationnel et irrationnel puisqu'il ne s'agirait pas de la même forme de pensée. Si les textes mentionnés plus haut ne suffisent pas à convaincre le plus sceptique de l'intérêt et de l'intelligence de son approche, voici un dernier fait qui démontre sans contestation possible que Guérin était un rationaliste et non un amateur de merveilleux pataugeant dans l'irrationnel (si tant est que cela existe). En 1965, l'Union rationaliste fit paraître un *Dictionnaire rationaliste* dans lequel ou pouvait notamment lire une entrée consacrée aux "Soucoupes volantes" signée par le biologiste Ernest Kahane. Eh bien cette entrée du *Dictionnaire rationaliste* consacrée aux soucoupes démontre clairement que le soucoupisme est une forme de rationalisme. Car son véritable auteur n'est autre que Pierre Guérin. Et en voici les faits : en 1964, le biologiste Ernest Kahane, l'une des chevilles ouvrières de l'Union rationaliste qui connaissait et respectait l'attitude ouverte de Guérin face aux ovnis, lui proposa de rédiger l'entrée "Soucoupe volante" pour ce *Dictionnaire rationaliste* alors en préparation. Ce que Guérin fit. Et le texte parut sous la signature de Kahane. Ce simple fait liquide l'idée d'un Grand Partage entre la pensée soucoupique et la pensée rationaliste. Comment une prose imbibée d'irrationnel aurait-elle pu tromper le comité de rédaction d'un ouvrage comme ce Dictionnaire ? Les rationalistes auraient-ils pu laisser passer un texte marqué par le stigmate de la pensée magique ? Peut-on prétendre après cela qu'il existe une claire démarcation entre la façon dont un amateur de paranormal et un scientifique pensent ?

Bien, dira le sceptique, mais ces dernières années, avec Roswell, ses propos ne pouvaient plus être pris au sérieux. Guérin pensait en effet qu'il s'était vraiment passé quelque chose de bizarre à Roswell en 1947 et que l'armée l'avait soigneusement caché depuis lors. Comment ne pas y voir de la crédulité ? Trois réponses peuvent être faites : Tout d'abord, la théorie du complot soucoupique n'est que le symétrique de la théorie rationaliste du complot obscurantiste contre la raison. Là où certains ufologues croient que les élites complotent pour étouffer la vérité sur les soucoupes, les rationalistes croient que l'Église a comploté pendant des siècles pour empêcher le peuple de progresser et que les occultistes et les amateurs de parascience conspirent aujourd'hui pour empêcher la diffusion de la science au profit de l'astrologie et des soucoupes volantes.

D'autre part, la notion de complot ne surgit pas simplement dans les débats sur les soucoupes volantes, les délires de l'extrême droite ou l'argumentation épistémologiquement essoufflée de certains rationalistes : c'est un des arguments principaux mobilisés lors de discussions sur la politique, la science et la société (il suffit de regarder les actualités télévisées constamment construites sur le principe "on nous cache tout, on nous dit rien"). Enfin, si l'on veut à tout pris marginaliser Pierre Guérin, on doit aussi s'interroger sur les raisons de cette marginalisation. Si ses collègues rationalistes, toujours prêts à utiliser les échappatoires classiques pour se débarrasser des soucoupes, avaient accepté de participer à une réflexion sur le sujet et avait crée un débat digne de ce nom, Guérin n'aurait pas eu pour seul recours la fréquentation d'amateurs pas toujours bien informés. Un scientifique comme lui n'aurait pas dû se laisser entraîner ? Mais peut-on assurer que d'autres, à sa place, auraient fait beaucoup mieux ? Le travail scientifique est avant tout collectif et les chercheurs sont en partie le produit du tissus social dans lequel ils ont évolué.

Quoi que l'on pense des idées développées par Pierre Guérin, son attitude était la plus digne qu'on puisse rencontrer : il s'interrogeait. Voici ce que Jacques Vallée nota dans son journal lorsqu'il revit Guérin en octobre 1969 : "*Guérin n'a guère changé. Il est gentil et chaleureux, toujours aussi colérique, mais ouvert à tout argument honnête, capable de profondeur inhabituelle dans ses analyses, même s'il tombe parfois dans une attitude dogmatique; peut-être lui manque-t-il de connaître le monde, mais c'est un coeur pur, un trait rare dans cette ville de faux intellectuels et de politiciens consommés.*" Il faut une bonne dose de courage, ou d'inconscience, ou les deux, pour s'interroger sur les sujets classés sans intérêt par les chercheurs (ou par ceux qui parlent en leur nom, car en privé ces chercheurs sont nombreux à avouer leur intérêt).

Guérin n'en manquait pas et ses textes, sans lesquels la suite de l'histoire des soucoupes sera bien différente, pèseront longtemps lourd dans la balance des opinions exprimées sur le sujet.

Voici l'entrée "Soucoupe volante" de ce *Dictionnaire rationaliste* rédigée par Pierre Guérin et signée par le biologiste Ernest Kahane :

Objets mystérieux, non identifiés, signalés fréquemment dans le ciel (et parfois aussi au voisinage du sol) depuis une quinzaine d'années. Il paraît certain qu'à l'origine de beaucoup de ces observations et surtout de la publicité qui leur a été faite complaisamment par la presse à sensation, il y a eu l'inquiétude de la guerre froide et des menaces de conflit atomique. Certains récits extravagants relèvent indubitablement de l'hallucination ou de la mystification, tels ceux qui se rapportent à de prétendus contacts entre des témoins et les pilotes de "soucoupes" venus sur Terre pour apporter un message de paix à l'humanité (sic). À côté de ces récits puérils et anthropocentriques, on trouve une masse de descriptions émanant, plus souvent qu'on en pourrait le penser, de personnes sincères et pondérées mais ayant mal interprété ce qu'elles ont vu : dans la plupart des cas sérieusement rapportés et analysés, on a pu expliquer en effet, après coup, les récits des témoins par des phénomènes ou des objets connus : nuages, réfractions atmosphériques, foudre en boule, avions, ballons-sonde, surtout météorites, satellites artificiels et même planètes.

Existe-t-il, noyés dans cette masse, quelques récits, également véridiques, qui soient irréductibles à l'une de ces interprétations ? Dans l'affirmative, doivent-ils être repoussés a priori ?

Comme le montre Le Lionnais dans l'article a priori et a posteriori, la science ne repousse jamais rien a priori, elle repousse a posteriori ce qui se révèle contraire aux faits observés, ou qui résulte d'une interprétation aventureuse. Elle reconnaît sans effort qu'il y a dans tous les domaines des phénomène certains ou possibles qu'il est actuellement difficile ou impossible d'expliquer, mais elle fait confiance au progrès pour les intégrer dans un système plus compréhensif.

La science marque une extrême méfiance, que justifie toute son histoire — quoi que prétendent certains — devant les allégations qui lui paraissent totalement inassimilables. Elle ne saurait cependant repousser aucun témoignage véridique et bien établi relatif à des observations célestes qui apparaîtraient irréductibles à des faits connus, mais l'interprétation de ces observations par des vaisseaux de l'espace n'en serait pas établie d'emblée pour autant : il nous reste certainement bien des phénomènes naturels à découvrir, qui nous paraîtront, au début, aussi mystérieux que l'étaient il y a peu de temps les aurores boréales ou la foudre en boule.

C'est l'affaire du progrès à venir d'élucider ces phénomènes, comme de nous renseigner sur l'éventuelle vie extra-terrestre qui est universellement considérée comme très probable. Si elle existe, il peut exister aussi des espèces intelligentes dont certaines, par leur ancienneté ou leur structure, auraient atteint un développement de leurs connaissances, de leur raison et de leurs techniques, supérieur au nôtre, de sorte qu'elles soient arrivées à la pratique de l'astronautique, que nous ne faisons qu'approcher. Tout cela n'est nullement incompatible avec la science la plus "officielle" : d'importants investissements sont consacrés à l'étude des signaux qui pourraient se propager dans l'espace, émanant d'êtres intelligents habitant les planètes que l'on suppose exister autour d'autres étoiles.

Il est du domaine de l'imagination certes, mais non pas de l'absurde, que la navigation intersidérale de ces êtres hypothétiques puisse reposer sur des bases physiques qui nous sont encore aussi totalement inconnues et imprévisibles dans l'état de notre science que l'était, pour les savants d'il y a un siècle, la

conversion de la masse en énergie. À ce titre, le caractère apparemment aberrant et irrationnel du mouvement des prétendues "soucoupes" (accélérations et décélérations foudroyantes, absence de bruits de tuyère et d'onde de choc supersoniques, résistance à la désintégration aux très grandes vitesses dans l'atmosphère), souvent invoqué par beaucoup d'hommes de science pour réfuter l'existence des engins, pourrait aussi bien, si l'on suppose que les engins existent, témoigner précisément de cette avance scientifique et technique.

À moins de faire peser sur les progrès à venir de la science et de la technique un interdit du genre de ceux qui ont toujours été levés par le développement de la connaissance, on ne peut donc affirmer rationnellement l'impossibilité d'astronefs répondant aux caractéristiques des prétendues "soucoupes". Mais il manque à celles-ci, pour entrer dans le domaine des énigmes de la science, d'avoir été observées à de nombreuses reprises, avec tous les contrôles désirables, et avec l'assurance que ces observations en peuvent être rattachées à aucun des phénomènes naturels déjà connus. Pour passer ensuite du domaine des énigmes ou des curiosités de la science, à l'intégration dans la science proprement dite, il faudrait encore que les éventuels phénomènes en question soient assimilés, c'est-à-dire qu'ils entrent dans notre système cohérent de connaissances. Nous n'en sommes pas là.

Ceci étant, il n'est pas plus déraisonnable de se préparer aux tâches qui nous incomberaient si la visite d'objets volants extra-terrestres était avérée, que de préparer comme on le fait très sérieusement les moyens de communication à distance avec des êtres intelligents habitant ailleurs.

L'essentiel est de ne pas considérer comme établie une hypothèse ne reposant pour l'instant que sur une éventualité, jugée par chacun à son gré comme plus ou moins plausible.

Ces brefs éléments bibliographiques ne prétendent pas à l'exhaustivité. Il s'agit juste de fournir quelques références. Je ne mentionne pas les publications professionnelles de Guérin dans le domaine de l'astronomie et de l'astrophysique.

Remerciements à Ed Stewart pour son index de la *Flying Saucer Review* :

- "La science prend au sérieux les soucoupes volantes", France Observateur n° 228, 23 septembre 1954, p. 1213.

- "Nos lecteurs écrivent. Les soucoupes volantes existent-elles ? [réponse à Evry Schatzman]", France Observateur n° 229, 30 septembre 1954 p. 23-24.

- "Quelques réflexions sur la vie dans l'univers", Fiction n° 69, août 1959, pp. 121-123.

- "Le rationalisme et la pluralité des mondes habités", Cahiers rationalistes n° 192, décembre 1960, pp. 317-354.

- "Hypothèses sur les mondes habités", Planète n° 1, octobre-novembre 1961, pp. 24-34.

- "La vie dans l'univers", Science et Vie hors série l'astronomie, Vol. n° 59, 1962, pp. 156-157.

- "La lune et les planètes", Science et Vie hors série l'astronomie, Vol. n° 59, 1962, pp. 52-73.

- "Méthodes et instruments", Science et Vie hors série l'astronomie, Vol. n° 59, 1962, pp. 24-41.

- "Les hommes de science et les 'soucoupes volantes' ", Bulletin du GEPA n° 1, 1963, p. 4-9.

- "Phénomènes lumineux sur la Lune", Science Progrès-La Nature n° 3351, juillet 1964 p. 277-280.

- Ernest Kahane, "Soucoupes volantes", Dictionnaire rationaliste, Paris, Editions rationalistes, 1964, p. 447-448.

- Guérin (?), Pierre, "À propos de la planète Mars", Phénomènes spatiaux n° 7, mars 1966, pp. 4.

- "La vie dans l'univers", in Pierre Guérin, Planètes et satellites. Mondes de l'espace, Paris, Larousse, coll. dirigée par 1967, p.

Guérin, Pierre (dir.), Planètes et satellites. Mondes de l'espace, Paris, Larousse, coll. dirigée par 1967, p.

- "Quinze milliards de planètes abritent la vie", Nouvelles littéraires, 30 novembre 1967.

- Jacques Lemaître, "A Plan for Valensole", Flying Saucer Review vol. 15, n° 4, juillet-août 1969, p. 8-12.

- Jacques Lemaître, "The 'Parallel Universe' Myth: A Rehabilitation of the UFO as a Method of Interstellar Exploration by the Extraterrestrials of Our Universe, Flying Saucer Review vol. 15, n° 6, novembre 1969, p. 22-24.

- "Mail Bag : Important Letter from Dr. Pierre Guérin", Flying Saucer Review vol. 16, n° 2, mars 1970, p. 30.

- "Warminster Photographs : A Tentative Interpretation", Flying Saucer Review vol. 16, n° 6, novembre 1970, p. 7-8.

- Guérin, Pierre, "Un astronome nous écrit", Lumières dans la Nuit (pages supplémentaires), n° 114, octobre 1971, pp. D-E.

- "Le dossier des OVNI. 1. Il existe un problème", Sciences & Avenir

Bibliographie

n° 307, septembre 1972, n° 1972, pp. 697-714.

- "[Courrier des lecteurs, après le dossier des OVNI, réponse à F. Le Lionnais]", Sciences & Avenir n° 309, novembre 1972, n° 1972, pp. 870, 872.

- "[Courrier des lecteurs, le dossier des OVNI, réponse à Louis Dubreucq]", Sciences & Avenir n° 310, décembre 1972, n° 1972, pp. 970.

- "L'ufologie n'est-elle qu'une relation historique des apparitions d'OVNI ?", Inforespace n° 6, 1972, p. 14-16.

- "Mail Bag : from Dr. Pierre Guérin", Flying Saucer Review vol. 19, n° 6, novembre 1973, p. iii-iv.

- René Fouéré, "Pierre Guérin nous écrit", Phénomènes spatiaux n° 40-41-42, juin-septembre-décembre 1974, p. 41-45.

- "Concerning the Profound Unity of the Paranormal", Flying Saucer Review vol. 21, n° 5, février 1976, p. 17-20.

- "Mail Bag : from Dr. Pierre Guérin", Flying Saucer Review vol. 22, n° 3, octobre 1976, p. 28.

- "Le problème de la preuve en ufologie" in Jean-Claude Bourret, Le Nouveau défi des OVNI, Paris, France-Empire, 1976, p. 267-315.

- "Les OVNI : mythe ou réalité ?", L'Astronomie n° 1976, pp. 353-358.

- "Pierre Guérin nous a écrit : notre réponse", UFO Informations n° 13, mars-avril-mai 1976, p. 39-40.

- "Débat", Le Phénomène OVNI n° 5, 4e trimestre 1978, p. 28-34.

- "Trente ans après Kenneth Arnold : le point sur les OVNI", Inforespace n° 43, janvier 1979, p. 2-12.

- "Courrier", Le Phénomène OVNI n° 6, 1er trimestre 1979, p. 20.

- "Thirty Years after Kenneth Arnold: A Summing Up of the UFO Situation", Flying Saucer Review vol. 25, n° 1, mai 1979, p. 8-16.

- "Lettre de Pierre Guérin, astrophysicien", Le Phénomène OVNI n° 11, 2e trimestre 1980, p. 25-26.

- "Mise au point de M. Pierre Guérin", Lumières dans la Nuit n° 195, mai 1980, p. 34.

- "Retour sur l'affaire de Valensole. Le point de vue de l'enquêteur", Inforespace n° 53, septembre 1980, p. 2-17.

- "Retour sur l'affaire de Valensole. Le point de vue de l'enquêteur", Lumières dans la Nuit n° 200, décembre 1980, p. 3-15.

- "M. Pierre Guérin nous écrit", Cahiers de l'AFIS n° 106, 1981, pp. 9-12.

- "Lettre ouverte à un ufologue impatient", Inforespace n° 59, mars 1982, p. 19-22.

- "An Open Letter to a Impatient Ufologist", Flying Saucer Review vol. 28, n° 5, juin 1983, p. 19-24.

- "Are the Reasons for the Cover-up Solely Scientific?", Flying Saucer Review vol. 28, n° 6, août 1983, p. 2-8.

- "Une mise au point", Inforespace n° 64, octobre 1983, p. 6-7.

- "Lettre ouverte à Maugé", Inforespace n° 65, mars 1984, p. 9-11.

- "Extra-terrestre et messages radio : pourquoi le silence ?", Lumières dans la Nuit n° 289-290, juillet-août 1988, p. 16-21.

- "Télescopages : Ovniprésent !", Ciel et Espace n° 228, septembre 1988, p. 12-13.

- "Le livre de Jean-Pierre Petit, Enquête sur les OVNI" , Lumières dans la Nuit n° 303, mai-juin 1990, p. 38-39.

- "La Vie extra-terrestre. Communications intestellaires, colonisation de l'espace par Jean-Claude Ribes et Guy Monnet", Lumières dans la Nuit n° 304, juillet-août 1990, p. 38-39.

- "La langue au chat" , Lumières dans la Nuit n° 306, novembre-décembre 1990, p. 38-39.

- "Deux livres récents", , Lumières dans la Nuit n° 307, janvier-février 1991 [novembre 1991], p. 34-36

- "Le debunking nouveau est arrivé", Lumières dans la Nuit n° 309, février 1992, p. 3-6.

- "Book Review : Enquête sur les OVNI. Voyage aux frontières de la science (An Enquiry into UFOs: Journey to the Frontiers of Science)" by Jean-Pierre Petit, Flying Saucer Review vol. 37, n° 1, mars1992, p. 19-20.

- "En soucoupe volante. Vers une thnologie des racits d'enlèvements par Bertrand Méheust", Lumières dans la Nuit n° 313, novembre 1992, p. 37-38.

- "SETI : une manipulation ?", Lumières dans la Nuit n° 314, décembre 1992, pp. 3-5.

- "Les photos du Lac Chauvet", Lumières dans la Nuit n° 316, mars 1993, p. 3-18.

- "SETI: a Manipulation?", Flying Saucer Review vol. 38, n° 1, mars1993, p. 17-20.

- "Obituary: Aimé Michel", Flying Saucer Review vol. 38, n° 2, juin 1993, p. 16-18.

- "Mise au point", Lumières dans la Nuit n° 318, juillet 1993, pp. 30.

- "Ovnis, la science avance par Jean-Claude Bourret et Jean-Jacques Velasco", Lumières dans la Nuit n° 319, août 1993, pp. 42-43.

- "HM contre HET et réciproquement. Réponse à Jean Sider", Lumières dans la Nuit n° 322, janvier 1994, pp. 39.

- "A Scientific Analysis of Four Photographs of a Flying Disk Near Lac Chauvet (France)", Journal of Scientific Exploration Vol. 8, n° 4, 1994, p. 447-469.

- "La méduse volante d'Alfena", Lumières dans la Nuit n° 332, mars-avril [juillet] 1995, pp. 3-8.

- "Christian Perrin de Brichambaut", Lumières dans la Nuit n° 334, décembre 1995, p. 5.

- "U.S. Air Force, antigravitation et ovnis", Lumières dans la Nuit n° 348, avril 1998, p. 4-11.

- "Un astrophysicien matérialiste contre l'existence des ovnis. Analyse d'un discours : rationalisations et non-dits", Lumières dans la Nuit n°

- "Ovni, les mécanismes d'une désinformation", Paris, Albin Michel, 2000.

Le mythe des soucoupes volantes nazies

Jean SIDER

Introduction

Depuis que l'on écrit des articles et des livres sur les ovnis, le nombre de fausses vérités qui ont été alléguées par certains auteurs sur les soucoupes volantes nazies en général et le V-7 en particulier, pourrait remplir un bêtisier de plusieurs centaines de pages. Le dernier en date, Jean-Luc Lemaire, a produit dans son livre (*OVNI : cette vérité qui dérange*, 1997, page 10) un bien pâlot croquis de prétendu V-7 qui, curieusement, ressemble comme un frère jumeau au fameux "scout-car" de George Adamski, dont j'ai dénoncé le caractère frauduleux dans mon dernier ouvrage "*Ovnis : Les Envahisseurs Démasqués*", éditions Ramuel, 1999, page 86. Pour ceux qui n'ont pas lu mon livre, je reviendrai plus loin sur ce qu'il faut penser des photos de soucoupes divulguées par Adamski dans les années '50, que certains ufologues persistent à considérer encore comme étant authentiques alors qu'il ne s'agit que de trucages décelés dès le début des années 1960.

Ce texte a donc pour but de replacer les soucoupes allemandes du III[e] Reich et le V-7 à leur véritable niveau, un mythe lancé par des journalistes (peut-être manipulés dans un but d'intox, comme cela sera explicité plus loin). Cette légende particulièrement tenace fit d'ailleurs rapidement tache d'huile dans les milieux ufologiques spécialisés sur le sensationnel, voire le *debunking*, ainsi que dans certains groupes dispensant un courant de pensée néo-nazi.

Les recherches de l'U.S. Air Force

Si vous espérez trouver des traces du V-7 dans les écrits des historiens en aéronautique, vous ferez chou blanc : on n'en trouve pas une seule ! Je me souviens qu'à la fin des années 1970, j'avais passé plusieurs heures au Musée de l'Air lorsqu'il était encore boulevard Pereire à Paris, dans l'espoir de découvrir quelques informations substantielles sur le V-7. Peine perdue, les historiens spécialisés ignorent totalement ce très hypothétique appareil qui semble n'avoir jamais matériellement existé, sauf peut-être sous une forme bien différente de l'aile lenticulaire; j'y reviendrai.

En fait, nous verrons par ailleurs que tout ce qui concerne les prétendues soucoupes volantes nazies, provient de la grande presse classique à partir de 1950 pour l'Allemagne, la terminologie V-7 apparaissant pour la première fois en 1952... dans un quotidien français !

Mais avant d'en arriver là, dès la fin de juillet 1947, l'U.S. Air Force prend l'initiative d'alerter ses agents de renseignement d'Allemagne pour essayer d'établir le degré d'avancement des divers projets d'avions non classiques que les Nazis entretenaient peu avant leur capitulation. Ceci, dans la perspective de pouvoir découvrir si des engins soviétiques avaient été inspirés des découvertes allemandes en aéronautique sortant de l'ordinaire. C'est Edward J.Ruppelt qui l'affirme dans son livre "*Face aux Soucoupes Volantes*", France Empire, 1958, page 37. L'ancien chef de Project Blue Book précise d'ailleurs ceci un peu plus loin (op. cit., page 43) :

"À la fin de 1947 [...] tous les renseignements relatifs aux recherches aéronautiques des Allemands pendant la guerre, étaient étudiés pour voir si les Russes avaient pu tirer des soucoupes volantes de leurs plans. Les ingénieurs calculèrent les performances maximum que l'on pouvait réaliser avec ces plans. Ils prirent même contact avec les constructeurs qui répondirent catégoriquement: "*Non, aucun aéroplane ne pouvait accomplir les manoeuvres attribuées aux ovnis*". Le laboratoire aéromédical fit la même réponse : "*L'organisme humain est incapable de résister à ces manoeuvres*". Les constructeurs américains affirmèrent qu'aucun métal connu ne pouvait supporter les charges imposées par ces manoeuvres et la chaleur développées aux vitesses élevées.

Au reste, dans l'Air Intelligence Report n°100-203-79 du 10 décembre 1948 (déclassifié le 7 mars 1985), appendice D, sont énumérés les projets d'appareils sans queue (aile-delta et aile-volante) qui auraient pu être associés éventuellement aux soucoupes volantes, à savoir :

- Chasseur de nuit *Arado*, projet 1, à aile basse.
- Chasseur *Arado*, monoréacteur, à aile haute.
- Chasseur *Gotha P-60 A*, aile volante, biréacteur.
- Chasseur *Heinkel P-1080*, aile volante.
- Bombardier *Junker EF-130*, aile volante, à réact.
- Monoplan *ME-329* (Messerschmitt), bimoteur.
- *Horten 229*, aile volante, biréacteur.

Cette liste ne comprend pas les appareils à configuration classique, tel le *Messerschmitt 262*, chasseur à réaction qui fut construit en série à partir d'octobre 1944 seulement, selon Clifford E.Stone dans *UFOs Are Real*, SPI Books, 1997, pages 26-27. À noter qu'à l'époque, l'U.S. Air Force à son plus haut niveau, était convaincue de la réalité des "disques volants". La fameuse lettre à diffusion intérieure signée du général Nathan F. Twining du 23 septembre 1947 le prouve (document déclassifié publié dans mon premier livre Ultra Top Secret : "*Ces Ovnis qui font peur*", Axis Mundi, 1990, pages 122-124). Toutefois, dans le même temps, la politique officielle des autorités militaires américaines était axée sur la désinformation, comme tout bon ufologue qui connaît bien son sujet ne l'ignore pas. Donc, du point de vue historique, on peut être certain qu'il n'y avait aucun engin à aile circulaire construit, en construction, ou comme simple projet restant à concrétiser, et encore moins de V-7 dans l'armée allemande à la fin de la Seconde Guerre mondiale. Ce qui veut dire que les auteurs qui affirment qu'il existait des appareils lenticulaires se nommant V-7 ou portant des noms bizarres tels que *Haunebu* et *Vril*, ne font que citer des éléments fictifs. D'ailleurs, ces deux derniers termes n'apparaîtront que bien plus tard dans des sources non crédibles faisant l'apologie du néo-nazisme. À noter que J.L. Lemaire a baptisé *Vrill II* le V.7 type Adamski qu'il reproduit dans son livre, alors qu'il figure sous le nom de *Haunebu II* dans la documentation de Joseph Altairac sur laquelle je reviendrai par ailleurs.

Ce que font apparaître les recherches

Voici quelque temps, un livre est sorti en librairie n'ayant strictement rien à voir avec l'ufologie : "*Scientifictions*", n°1, vol.2, 1997. Il est composé de trois parties, dont l'une est dévolue à la légende du V-7 et des soucoupes volantes du III[e] Reich. Son auteur n'est autre que M. Joseph Altairac, directeur des éditions "*Encrage*" qui ont produit cet ouvrage. Ce chercheur m'ayant donné l'autorisation d'utiliser ses recherches, tout à fait remarquables au demeurant, je tiens à le remercier ici pour l'aide précieuse qu'il m'a apportée, grâce à l'énorme documentation qu'il a pu réunir et surtout à sa connaissance de l'allemand, langue que je ne manipule pas, malheureusement.

Donc, en remontant aux sources du mythe, voici ce qui peut être dénombré comme pseudo-inventions ou simples projets sur planche à dessin qui ont contribué à forger la légende :

- Le "Disque volant" de Rudolf Schriever. Cet homme donna une interview dans le périodique allemand *Der Spiegel* du 30 mars 1950. Il prétendit que son appareil, qui n'exista que sur plan, était censé faire 15 mètres de diamètre et pouvoir atteindre 4.000 km/h ! Une pareille vitesse augure déjà d'une mystification, au mieux d'une très nette exagération. Deux ans plus tard, une autre revue allemande, *Die 7 Tage* du 27 juin 1952, consacre un article à Rudolf Schriever, dans lequel on trouve de grosses contradictions par rapport à ses précédentes allégations. En effet, il est dit que cet engin fut construit pendant la guerre et testé une première fois en avril 1945, mais il ne put quitter le sol et fut détruit avant l'arrivée des troupes Alliées. De même que la terminologie V-7 apparaît dans le texte, ce qui constitue une "première" pour l'Allemagne. Toutefois, il semble que l'auteur de l'article l'ait emprunté à une source française sur laquelle je reviendrai plus loin, car il précise qu'il s'agit d'informations provenant de "rapports sensationnels venant de Paris" (sic). Manifestement le "disque volant" de Schriever, au mieux, n'a existé que sur papier.

- Le "*V-7*" de Richard Miethe. La terminologie V-7 apparaît pour la première fois au monde dans... France-Soir des 7 puis 14 juin 1952, soit dans un journal français et non allemand ! C'est très probablement la source à laquelle *Die 7 Tage* fait allusion à propos de Schriever, comme on l'a vu plus tôt. Il s'agit d'une interview de l'ingénieur Richard Miethe, lequel affirme avoir construit un prototype "*que nous nommions déjà V-7*" (sic), dès 1944. Il prétend que cet engin faisait 42 m de diamètre et qu'il pouvait monter à 20.000 m, à l'aide des douze turbines dont il était équipé !

Ces chiffres démontrent déjà l'inanité d'une telle réalisation, car ils sont nettement supérieurs aux capacités de l'époque concernée. Miethe assura aussi que les premiers vols au-dessus de la mer Baltique furent couronnés du plus grand succès... Charles Garreau, dans "*Alerte dans le Ciel*", 1956, pages 201-210, évoque également Miethe, ses déclarations de 1952 dans France-Soir, puis affirme que le premier V-7 vola le 17 mai 1944 à une vitesse de 2.500 km/h ! Même un ingénieur allemand de renom, Rudolf Lusar, publia ces informations dans un livre sur les armes secrètes du III[e] Reich, dont la publication *Bild am Sonntag* du 7 février 1957 se fit l'écho. Toutefois, bien que l'auteur de l'article ait utilisé la terminologie V-7 dans son texte, Rudolf Lusar ne la mentionne aucunement dans son livre, semble-t-il. Lusar semble avoir fait confiance à des sources l'ayant précédé, et n'ayant aucune crédibilité, ce qui ne fait pas très sérieux pour l'expert qu'il prétendait être... Chose curieuse mais significative, Schriever et Miethe ne semblaient pas se connaître, car aucun d'eux ne signale l'existence de l'autre ! À noter que beaucoup d'auteurs se sont fiés aux assertions de Rudolf Lusar pour propager le mythe des "soucoupes" nazies...

- "*La Soucoupe volante du Spitzberg*". Elle fit la 'une' du journal allemand *Saarbrucker Zeitung* du 28 juin 1952 (donc, 24 h après les "révélations" sur le V-7 en Allemagne). Son diamètre allégué est de 48 m 88, chiffre qui rend cet engin beaucoup plus imaginaire que réel. L'article sur cette affaire fait intervenir un ancien ingénieur de Peenemünde, Klauss Riedel, qui aurait dit ceci : "Il s'agit d'un V-7 typique, à la production en série duquel j'avais moi-même travaillé" ! C'est indéniablement un énorme mensonge qui s'oppose formellement à ce que les historiens en aéronautique ont pu reconstituer à propos des armes secrètes allemandes que possédaient les Nazis. Quant à la "soucoupe" du Spitzberg, c'est un canular prouvé notamment par la magistrale enquête de l'ufologue norvégien Ole Jonny Braenne dans *International UFO Report* vol.17, n°6, décembre 1992 (et non International UFO Review, selon Joseph Altairac, page 75).

- "*La soucoupe*" de l'Allemand X (peut-être Christian Christiensen, selon Charles Garreau), prétendu emprisonné à Rio-de-Janeiro, Brésil. Cet engin, selon un télétype émanant des dossiers des services de renseignement de l'U.S. Army se référant à l'agence *France Presse*, et daté du 1[er] juin 1952, aurait atteint une altitude de 20.000 m et une vitesse de 1.700 km/h. Là encore, ces chiffres montrent que cet appareil n'a existé que dans l'imagination de celui qui en a révélé l'existence...

- Le premier "disque volant" d'Habermohl et Schriever. Il aurait volé à Prague le 14 février 1945, s'il faut s'en remettre aux allégations d'un certain Georg Klein, ingénieur, dans une interview donnée au journal allemand *Welt am Sonntag* du 25 avril 1953. Klein prétend avoir été témoin du vol, et que l'engin aurait atteint 12.400 m en trois minutes puis une vitesse horizontale de 2.200 km/h ! Il pouvait même voler à 4.000 km/h ! Une fois de plus, les performances avancées sont beaucoup trop élevées pour accorder du crédit aux propos du sieur Klein, lequel a précisé aussi que ce "disque volant" faisait 16 m de diamètre et que sa construction commença en 1942. C'est un journal suisse, *La Tribune de Genève*, du 18 novembre 1954, qui se permit de rapporter ces élucubrations.

- L'engin circulaire de l'Italien Giuseppe Belluzo. Selon Charles Garreau, il faisait 10 m de diamètre. D'autres sources associent Belluzo à Schriever, Miethe et Habermohl, en écorchant son nom à presque chaque citation. Belluzo était ingénieur expert en turbines et il fut même ministre en 1925. En 1950, il admit n'avoir œuvré que sur des plans qui auraient été perdus, d'après ce qu'affirme *Der Spiegel* du 30 mars 1950.

- Le "disque volant" d'Hermann Klaas. Un modèle de 2 m 40 de diamètre aurait été construit en 1941, avec un petit moteur électrique. Au cours d'un test de vol, il s'éleva à 8 m du sol, heurta le toit d'un garage, et fut entièrement détruit lors de sa chute. Le journaliste qui signe cet article dans *Das Neue Zeltalter* du 20 août 1966, prétend qu'il n'y a pas d'ovnis mais seulement des disques volants fabriqués tant à l'Ouest qu'en URSS !

- La "soucoupe volante" de Viktor Schauberger, sujet autrichien. Schauberger était un authentique inventeur quelque peu excentrique qui aurait construit plusieurs modèles d'engin circulaire fonctionnant par électromagnétisme (sic),

ce qui est plutôt vague. Un certain Helmut Hofmann, qui signa un appendice dans le livre d'Olof Alexandersson, Living Water, Viktor Schauberger and the Secret of Natural Energy, prétend qu'un "*disque volant*" de Schauberger, sans pilote, fut testé le 19 février 1945 près de Prague. En trois minutes, il serait monté à 15.000 m d'altitude pour prendre ensuite une vitesse horizontale de 2.200 km/h ! Ces dernières précisions ressemblent beaucoup à celles prêtées à l'ingénieur Klein citées auparavant à propos du "disque volant" d'Habermohl et Schriever. L'énergie naturelle ? Que signifie cette terminologie vague ? Il s'agit probablement d'une fiction supplémentaire...

- L'avion à aile circulaire d'Arthur Sack (AS 6 V-1). Authentique projet mis sur pied "*pendant la guerre*" (sic), mais qui ne dépassa pas les essais de roulage sur piste. C'est la revue *Luftfahrt International*, n°4, 1979, qui signale l'existence de ce prototype.

- Le "disque" à réaction centrifuge d'Alexander Lippish, ingénieur bien connu pour ses projets d'avion à aile delta. Après avoir conçu un prototype, Lippish abandonna l'idée de le faire voler après des essais en soufflerie au cours de l'année 1941. C'est encore *Luftfahrt International*, même édition que ci-dessus, qui divulgue ces informations.

- La "soucoupe" de Joseph Andreas Epp. Cet inventeur aurait proposé un projet que cet appareil en 1942 au ministère de l'Air du III[e] Reich. Il présenta même une maquette de son engin à la presse allemande en 1958, et c'est le n° 162 de la revue ufologique allemande *CENAP Report* qui livre ces données.

- Les "V-7 Haunebu II, Haunebu III, et Vril". Ces appellations désignent des soucoupes allemandes totalement imaginaires. Elles apparaissent pour la première fois en 1991 à Vienne (Autriche), dans deux délirantes cassettes vidéo titrées *UFO Secret of WWII German Flying Saucers*, pour la première, et *Secrets of the Third Reich*, pour la seconde (du moins pour les versions anglaises, car ces bandes ont été éditées initialement en allemand). "Haunebu" est le nom donné par Jürgen Spanuth dans *Le Secret de l'Atlantide*, Copernic, 1977, page 23, au peuple nordique venu d'Héligoland qui aurait, d'après lui, envahi l'Egypte ancienne. Quant au second terme, "Vril", il est encore plus vieux et semble trouver ses racines dans une langue orientale très ancienne. Il est très connu des ésotéristes, certains d'entre eux affirmant qu'il vient de "Vri", qui signifiait "vie" dans la langue "atlantéenne", selon Vril, or *Vital Magnetism*, ouvrage anonyme édité en 1911, (le volume 6 de l'Enseignement Caché, la doctrine secrète de l'ancienne Atlantis, l'Egypte, la Chaldée, et la Grèce). D'ailleurs, une société secrète berlinoise s'était créée dans les années 1930 qui se faisait appeler "La Loge Lumineuse" ou "Société du Vril", information révélée par l'ingénieur Willy Ley en 1933 lorsqu'il s'enfuit d'Allemagne pour rejoindre les États-Unis, s'il faut se fier au tandem Bergier & Pauwells dans *Le Matin des Magiciens*, Gallimard (Folio), 1960, page 351. Compte tenu de l'esprit totalement fantaisiste des informations livrées dans ces cassettes, il ne faut pas s'étonner si les modèles "Haunebu II" et "Haunebu III", ressemblent à s'y méprendre à la trop belle soucoupe du célèbre contacté américain George Adamski.

Le mythe du V-7 a connu un regain d'intérêt en 1975, lorsque le groupe canadien *Toronto Samizdat Publishers Ltd.*, qui diffuse un courant néo-nazi très prononcé, mit en vente le livre *Nazi Secret Weapon*, de Christof Friedrich et Mattern (sic). On y trouve plusieurs dessins de "soucoupes nazies" attribuées à certains des personnages que j'ai cités précédemment. D'autres ouvrages du même type furent publiés par la suite, ce qui permit à la légende du V-7 de se maintenir plus vivace que jamais.

Autres mythes

D'après J.Miranda et P.Mercato dans *German Circular Planes*, Dossier n°10, la terminologie V-7 aurait été réellement utilisée par les Allemands pour un projet d'arme antiaérienne, le Flakmine V-7, une combinaison d'hélicoptère à réacteurs et de fusée. Cet engin est aussi connu sous l'appellation suivante : Feuerball, et il était censé être guidé par radio. Un second projet, inspiré du Flakmine V-7, fut également conçu, sous le nom de Flakmine-Kugelblitz.

L'idée était de lancer ces mines rotatives volantes contre les bombardiers B-17, porteuses de dix à douze tonnes de charge explosive consti-

tuée d'amatol. Mais, initialement, ces deux projets n'étaient prévus pour enlever seulement 500 kg pour le premier, et 1000 kg pour le second. On ne sait pas à quel degré de développement ces deux projets étaient parvenus à la fin de la guerre. Toutefois, on a appris que les recherches sur ces armes furent conduites dans les installations de Wierner Neustadt sous le contrôle de la branche scientifique des SS. Rien ne dit que ces engins furent construits, et il est même probable que si ces projets furent effectivement créés, ils ne durent se limiter qu'à quelques épures sur papier calque. Quoi qu'il en fut, ces objets n'ont rien à voir avec les appareils à configuration lenticulaire.

De même que le fameux appareil américano-canadien *Avrocar* a été abondamment utilisé tant par les ufologues que les rationalistes, un engin auquel furent attribuées les performances les plus ahurissantes. Il semble que ce soit Jimmy Guieu dans "*Les Soucoupes Volantes viennent d'un autre monde*", 1954, page 157, à avoir été le premier à reprendre les informations de France-Soir sur le V-7. Puis, page 158, il évoque le projet lié à l'avion à aile circulaire *Avrocar*, fabriqué par les usines A.V.Roe, au Canada., et lui octroie les références suivantes : vitesse moyenne 2.400 km/h et un plafond situé entre 25.000 et 30.000 mètres ! Tout cela étant précisé sans la moindre citation de source. Je suppose qu'il a repris des informations citées dans une revue quelconque, car à l'époque certaines personnes allergiques aux soucoupes n'hésitèrent pas à publier des énormités pour convaincre le public que les ovnis n'étaient que des réalisations secrètes d'engins révolutionnaires construits par les Russes et les Américains, à partir des recherches commencées pendant la guerre par les Allemands. D'où ces performances fantastiques alléguées qui ne relèvent en fait que de la fertile imagination de ceux qui les ont avancées.

C'est ce qui s'est passé pour l'*Avrocar*. En fait, la réalité est bien différente. En 1955, constatant la vanité de ce projet, les Canadiens renoncent à poursuivre les recherches à la mise au point de cet appareil, mais l'U.S. Army, qui s'était associée à son financement, le reprend à son compte. Malheureusement, en dépit de six années de mises au point et de trois autres passées au banc d'essai des souffleries, la première tentative de vol n'eut lieu que le 5 décembre 1959. Comme cet engin fonctionnait un peu sur le principe de l'hovercraft (sans la jupe), il ne put s'élever guère plus qu'à un mètre du sol à une vitesse si faible que l'on aurait pu le suivre à pied, ce qui ne fait pas très sérieux pour un appareil prétendu révolutionnaire !

D'autres tentatives ne firent guère mieux, d'autant qu'il ne put jamais franchir une barrière de deux mètres de haut ! Initialement, il avait été prévu voler à 1.200 km/h, mais sa vitesse fut vite revue à la baisse : 500 km/h à un plafond très peu élevé. Toutefois, devant la répétition des échecs, l'U.S. Army jeta le gant à son tour. Les deux prototypes qui avaient été construits finirent leur carrière dans un musée. Ils sont connus sous le nom d'*Avrocar* (AV-7055). Toutes ces informations ont été divulguées dans un documentaire passé sur la chaîne *Planète* le 15 octobre 1994; il s'intitule : "*Les ailes du délire, les avions circulaires*." Je signale que dans le mensuel américain *UFO Magazine* de mai 1999, pages 42 à 53, un certain Bill Rose avance l'idée d'un programme *Avrocar* qui aurait servi de couverture à un "black project" relatif à un appareil lenticulaire qu'il nomme *Silver Bug*, et les recherches conduites sur cet appareil, sous les auspices d'un *Project Y2* (Project Y étant le nom donné au programme concernant l'Avrocar) pour un engin à propulsion par jets, et d'un *Project Winterhaven* pour un deuxième prototype, mais à "propulsion électromagnétique" ! Mais, il semble bien que ces deux tentatives ultra-secrètes échouèrent lamentablement. C'est en 1995 que les premiers documents relatifs à ces deux derniers programmes furent déclassifiés.

En dépit de l'échec cinglant de l'*Avrocar*, les rationalistes et les socio-psychologues n'hésitent pas à rappeler à l'attention de leurs lecteurs que les Américains ont construit et fait voler un appareil à aile lenticulaire, tout en suggérant qu'il a pu être pris pour un ovni par des témoins ignorant tout de son existence. Par exemple, la triste revue *Science & Vie* est coutumière de ce tour de passe-passe, à l'exemple de la réponse à un lecteur mécontent publiée dans son numéro 901, d'octobre 1992, page 20. Avant de passer aux conclusions, que le lecteur me permette de régler une fois pour toute l'affaire des photos d'Adamski, que certains ufologues croient encore authentiques.

Adamski, contacté-escroc

George Adamski s'était fait connaître du petit monde ufologique avec la publication en 1953 de son livre *Flying Saucers Have Landed*, dont la rédaction fut essentiellement l'oeuvre de Desmond Leslie. C'est dans cet ouvrage qu'apparaissent pour la première fois les fameuses photos du "vaisseau spatial vénusien", trop belles et trop nettes pour être vraies, mais qui ont fait le tour du monde au point d'être encore utilisées pour illustrer des articles et des livres par des auteurs peu scrupuleux ou méconnaissant leur sujet.

Puis, en 1955, Adamski publie *Inside the Space Ship*, livre dans lequel il reproduit un diagramme de son célèbre "scoutcar" qui sera repris un peu plus tard la même année avec bon nombre de modifications par Leonard Cramp dans *Space Gravity and the Flying Saucer*. À noter que c'est Clara Louis-John, une admiratrice d'Adamski, qui écrivit son deuxième livre, cette précision étant importante pour bien comprendre comment le mythe Adamski fonctionna.

En 1960, la *Flying Saucer Review*, vol.6, n°3, de mai-juin 1960, page 23, révèle que le "scoutcar" d'Adamski n'est qu'une maquette construite par un inventeur nommé Lonzo Dove dans les années '30. Et comme par hasard, Clara Louis-John était en relations étroites avec Dove ! Dois-je faire un dessin ? Puis, c'est le coup de grâce. En 1962, M. et Mme Fred et Phillis Dickeson, photographes professionnels à Timaru, Nouvelle-Zélande, confirment dans la revue *SATCU* n°18 et n°19 (qui devint *Xenolog* quelque temps après, pour cesser de paraître en 1970), que les photos de la soucoupe d'Adamski sont bien des trucages réalisés avec une maquette.

Ce n'est pas tout. En 1985, le chercheur William Moore découvrit que le "scoutcar" d'Adamski avait été reproduit à l'appui d'une communication datant de février 1952, soit dix mois avant la prétendue rencontre du contacté avec ledit "vaisseau vénusien" le 13 décembre 1952 ! Il était précisé par l'auteur du texte, M.Mason Rose, Ph.D., qu'il s'agissait de la conception artistique d'un prototype de vaisseau spatial. Le titre du mémoire est celui-ci : "*The Flying Saucer : The Application of the Biefeldd-Brown Effect to the Solution to the Problem of Space Navigation*", selon Jerome Clark dans The UFO Book, *Visible Ink Press*, 1997, pages 20 et 22. La même source indique que le film réalisé en 1965 par Madeleine Rodeffer montrant ce même "scoutcar" est un trucage admit par cette dame elle-même. Celle-ci prétendit avoir bien filmé un ovni, mais quand Adamski lui rendit le film développé, plusieurs parties manquaient et avaient été remplacées par un trucage !

J'aime penser que cette mise au point aura sonné définitivement le glas des photos bidon de George Adamski.

Conclusions

Comme le dit bien Joseph Altairac : "*On n'explique pas pourquoi aucun projet d'engin allemand en forme de soucoupe, et a fortiori l'engin de Schriever, ne se trouve jamais décrit nulle part avant son interview publiée le 30 mars 1950*" (page 72).

De même que l'on ne saisit pas pourquoi la terminologie V-7 surgit pour la première fois en France en juin 1952 dans un quotidien à grand tirage puis dans d'autres médias comme *C'est la Vie* du 7 août 1952. Le lecteur aura noté aussi le nombre important de contradictions dans les dates, les lieux, comme dans les performances alléguées de toutes ces pseudo-réalisations nazies qui dépassent de fort loin les possibilités les plus optimistes de l'époque.

À noter que certains scientifiques, tel Hermann Oberth, prirent ces informations relatives au V-7 pour argent comptant. Oberth alla jusqu'à publier un article dans la *Flying Saucer Review* en 1955 (vol.1, n°2, page 12), dans lequel il parlait du V-7 mais aussi des ovnis, car il considéraient ces derniers comme des vaisseaux extraterrestres. Oberth aurait également dit ceci en 1974 : "*Nous n'avons pas enregistré tout seuls des progrès scientifiques dans certains domaines. Nous avons été aidés. Par qui ? Par des gens d'autres mondes*". C'est Robin Collyns dans *Did Spacemen Colonise the Earth ?*, Pelham Books, 1974, page 236, qui divulgue cette surprenante information. Si elle est authentique, ce qui n'est pas sûr, voilà de quoi apporter de l'eau au moulin des supporters du colonel Philip J.Corso (R.i.p., décédé en juillet 1998).

Dans un domaine aussi spécialisé, les seules sources crédibles à considérer sont les historiens en aéronautique, lesquels ignorent les V-7 ainsi que MM.Schriever, Miethe et tutti quanti. Les rares cas d'inventeurs ou d'ingénieurs authentiques, tels Lippish, Belluzo, Sach et autres, n'ont conçu que des projets non concrétisés, ou quand ils purent construire un modèle, ce fut pour enregistrer seulement des échecs. En réalité, aucun engin lenticulaire nazi n'a jamais volé.

Il semble que le mythe du V-7 ait été lancé par des journalistes en 1952, et entretenu par la suite par certains nostalgiques du III• Reich, chose qu'admet Joseph Altairac. Cependant, un aspect important de cette affaire semble lui avoir échappé. En effet, pas un seul instant il n'envisage une explication pourtant fort simple pour celui qui connaît à fond le comportement de l'U.S. Air Force et de la C.I.A. durant les premières années de l'apparition des ovnis. Il se pourrait que les Américains aient volontairement "planté" de fausses informations à partir des années '50, auprès des gens de presse faciles à berner, surtout en matière de nouvelles sensationnelles. Le but de l'opération aurait été double :

1 - Faire croire dans l'esprit du public que les ovnis n'étaient pas des engins extraterrestres, mais des armes secrètes capturées sur les Allemands en 1945, ou construites d'après leurs plans, et testées aussi bien par les Soviétiques que par l'oncle Sam et ses alliés.

2 - Dans la même perspective, convaincre les hauts responsables du pouvoir américain que certains ovnis, pour ne pas dire tous, étaient des réalisations soviétiques récupérées sur les Nazis. Ceci, afin d'obtenir des budgets colossaux dans le cadre de la défense nationale. Trois sources m'incitent à penser en ce sens.

Tout d'abord, l'auteur Walter Bowart, dans *Operation Mind Control*, Grasset, 1979, précise que la CIA, pour les mêmes raisons citées précédemment, avait menti à la Présidence en lui fournissant des rapports très exagérés sur l'armement potentiel des Russes. Ensuite, dans le document de 1948 cité au début de mon texte qui figure dans le livre de Clifford Stone, op.cit., page 17-18, il est porté ceci : *"On sait que l'URSS, depuis 1945, s'est assurée les services du Dr.Gunther Bock, scientifique de haut niveau qui dirigea les projets d'avions à aile volante en Allemagne durant la guerre, y compris une aile-volante propulsée par un moteur-fusée, dont la configuration est identiques aux descriptions de certains objets signalés dans les cieux des États-Unis. Il n'est pas impossible que de gros progrès aient été faits en URSS dans ce domaine, qui surpassent les nôtres"*. Enfin, dans le *Nouvel Observateur* n°1547, du 30 juin 1994, pages 52 à 55, on peut trouver un article dans lequel il est indiqué que l'U.S. Air Force avait surévalué les intentions militaires des Soviétiques. En effet, il écrit bien ceci : *"Quelques mois plus tard, [après août 1949,NdA] c'est l'exégèse maximaliste de l'U.S. Air Force qui l'emporte : qu'on se le dise, la guerre mondiale est imminente, Staline devrait logiquement la déclencher avant 1954, plus probablement en 1952"*.

En conséquence, compte tenu de ces éléments, il n'est pas du tout déraisonnable de penser que les services spécialisés en désinformation et en intoxication de l'oncle Sam, aient pu être à l'origine du V-7 ou de la "soucoupe volante nazie". Ceci expliquerait le "retard" de ces informations par rapport à 1945, qui vit la fin de la Deuxième Guerre mondiale.

Triangles volants non identifiés au-dessus de la Grande-Bretagne

Michel Bougard

Depuis 1993 la Grande-Bretagne est le théâtre d'événements aériens non identifiés qui ressemblent, à s'y méprendre, à ceux enregistrés en Belgique entre la fin de 1989 et le début de 1991. Avant de présenter quelques cas parmi les plus significatifs, il faut préciser que, d'emblée, on a prétendu expliquer les phénomènes observés par des avions nouveaux. Le fait que le *British Aerospace* soit basé à Warton, dans le Lancashire, a renforcé cette hypothèse. On a ainsi avancé le prototype *Eufrofighter*, chasseur à l'allure triangulaire fruit d'une coopération européenne, ou le plus futuriste halo (High Agility Low Observability).

Mais, comme en Belgique, les caractéristiques signalées sont très différentes de celles de ces appareils. Les témoins britanniques ont baptisé leurs OVNI "Black Triangle" ou encore "Silent Vulcan", cette dernière dénomination voulant rappeler le fameux bombardier (à l'allure triangulaire) "Vulcan", mis hors service dans les années '80 et qui était particulièrement assourdissant.

Les cas présentés ci-après nous ont aimablement été transmis par Omar Fowler, responsable de la *Phenomenon Research Association* éditrice du bimestriel *OVNI*. Nous remercions vivement la revue *Phenomenon Research Association* (94 The Circle Sinfin, DE24 9HR, Derby, England) **pour son autorisation à reproduire ici ses documents originaux.**

Wycoller (Angleterre)

1er juin 1996

Cas extrait de la revue OVNI [May/June 1998, p. 4].

Dans la soirée de ce premier jour de juin, Steven X. et sa jeune épouse Vivienne regagnaient leur domicile de Denholme, un village situé entre Keighley et Bradford (non loin de Leeds). Alors que la jeune femme conduisait la voiture où elle avait installé son bébé, Steven avait décidé de la précéder sur sa moto. Après avoir traversé le village de Wycoller, Vivienne vit plusieurs véhicules garés en désordre sur le bas-côté de la route. Aussitôt, elle imagina qu'il pouvait s'agir d'un accident dans lequel serait impliqué son mari. Paniquée, Vivienne s'arrêta et demanda à la première personne rencontrée ce qui s'était passé. L'homme lui montra le ciel et dit : *"Regardez !"*.

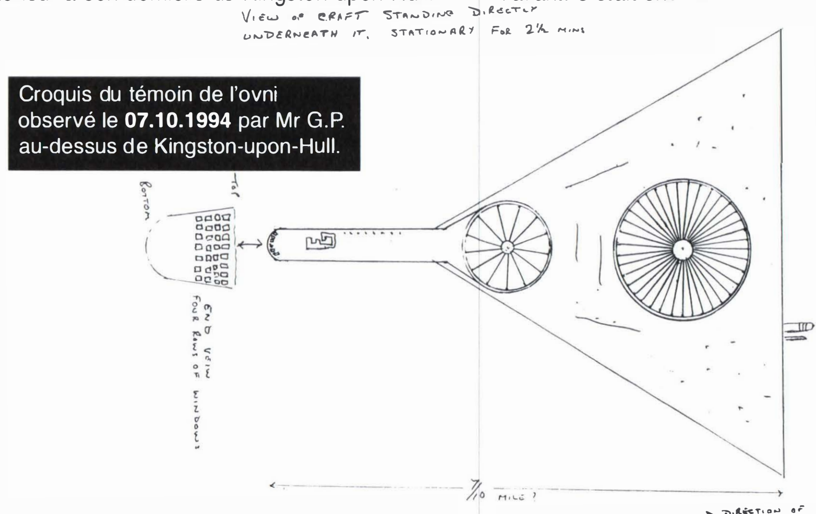
Vivienne vit alors, au-dessus d'un réservoir, un grand objet triangulaire foncé, parfaitement immobile et silencieux. On distinguait comme un *"trou"* au centre de la structure. Dans chaque coin apparemment aplani, il y avait une lumière violette plutôt oblongue. L'objet était légèrement incliné et plusieurs témoins estimaient sa taille à celle d'un terrain de football. Un des témoins affirmait avoir vu s'approcher l'OVNI, presqu'à la verticale; arrivé à l'aplomb du plan d'eau, l'objet s'arrêta et s'inclina légèrement sur le côté. Après une dizaine de minutes, la jeune femme quitta les lieux pour que son mari ne fût pas trop inquiet. Ce dernier était passé à l'endroit de l'observation quelques minutes plus tôt sans rien remarquer.

Kingston (Humberside)

7 octobre 1997

Cas extrait de la revue OVNI (November-December 1998, pp. 10-11).

Vers 19 h 45, le soir du 7 octobre 1997, M. G.P. (ingénieur travaillant dans une compagnie pétrolière) était occupé à vérifier un éclairage de sécurité extérieur à son domicile de Kingston-upon-Hull.



Croquis du témoin de l'ovni observé le **07.10.1994** par Mr G.P. au-dessus de Kingston-upon-Hull.

Le témoin poursuit ainsi la suite des événements : "*[...] Mon épouse allait et venait dans le jardin pour m'aider à régler le système infrarouge. Elle attira alors mon attention sur une série de traits lumineux rouges apparus dans le ciel en direction de Humber Bridge. [...] il y eut cinq traits lumineux dans le ciel. Ils restèrent ainsi un certain temps, puis les lumières cessèrent d'un coup. Elles devaient se trouver à 1 mile de distance et paraissaient avoir environ 2 miles de longueur. J'ai entendu un bourdonnement et un claquement au moment où les lumières se sont éteintes*".

"*J'étais là en train de me demander ce que cela pouvait bien être quand, soudain, je vis des séries de vives lumières rouges sur ma droite. Il devait y en avoir cinq, trois d'entre elles étaient très grandes, celle de l'arrière était un peu plus petite, et il y en avait encore une autre plus petite. Les lumières scintillaient comme des éclats sous le marteau d'un maréchal-ferrant. Un moment j'ai pensé qu'il s'agissait d'hélicoptères, mais les lumières étaient bien dix fois plus grosses que celles d'un hélicoptère.*

Alors j'ai vu d'autres lumières, toujours sur ma droite, puis une sorte d'incandescence rouge. J'ai compris que c'étaient les lumières de la ville qui se reflétaient sur la face inférieure d'un énorme appareil triangulaire !"

"*Je ne pouvais le croire. L'objet se déplaçait à environ 30 mph [environ 50 km/h], base vers l'avant. C'était énorme !*

On voyait des lumières tout le long des côtés du triangle [...]. Quand cela s'arrêta, il vira, tangua comme s'il corrigeait son assiette et avança sur environ un quart de mile, stoppa à nouveau et recommença le même manège. J'ai pensé que c'était le vent qui le faisait tanguer ainsi, mais il n'y avait pas de vent ! À force de regarder ainsi vers le haut, j'avais mal à la nuque. Le temps de me pencher pour me décontracter et quand je relevai la tête, tout avait disparu ! [...] je regardais autour de moi quand je vis une sorte de "cage thoracique", deux cercles géants en dessous et une queue à l'arrière. C'était gigantesque, là, juste au-dessus de nous ! [...] j'étais effrayé parce que je craignais d'être pris dans des champs de force. Tout cela était parfaitement silencieux, aucun bruit, aucun souffle de vent, simplement cet objet suspendu là-haut. Cela parut durer une éternité, mais en réalité cela ne resta visible que deux ou trois minutes. [...] j'ai essayé de mémoriser le moindre détail. Il me semblait qu'il y avait un millier de lumières sous l'objet, des lumières d'un bleu pâle. L'objet était haut mais on pouvait tout distinguer; çà avait la taille de trois 747 mis aile contre aile. [...]."

Leicestershire, le 31 mars 1999

Cas extrait de la revue OVNI (May/June 1999, pp. 4-6).

Vers 22 h, M. Colin Saunders circulait en voiture sur la "Foss Way", une ancienne voie romaine, entre Brinklow et l'autoroute A5 (entre Rugby et Coventry). Il y avait quatre personnes à bord du véhicule. Les témoins remarquèrent d'abord des lumières rouges pulsantes au-dessus d'un champ situé en bordure de la route.

Ces lumières étaient stationnaires et la voiture se dirigeait vers elles. Bien vite, les témoins remarquèrent que ces lumières étaient portées par une structure qui se découpait maintenant sur le ciel. C'était comme une grande pyramide, inclinée à 20 ou 30°, à quelques dizaines de mètres d'altitude à peine. M. Saunders arrêta alors le véhicule, mais le temps de manoeuvrer afin de mieux l'observer et l'objet était déjà en train de s'éloigner à grande vitesse, en direction de Coventry. En tout, l'observation avait duré entre 15 et 20 secondes.

M. Saunders, qui est un ingénieur spécialisé dans le graphisme sur ordinateur, a réalisé un extraordinaire dessin du phénomène qu'il a pu observer ce soir-là.

Reconstitution de l'ovni observé le **31.03.1999** dans le Leicestershire.

Les extraterrestres sont-ils seuls dans l'univers ?

Pierre Lagrange

Pierre Lagrange (lagrange@gulliver.fr) est sociologue. Auteur de livres et articles sur les controverses autour des "parasciences", il prépare un livre sur "l'invention des soucoupes volantes" et étudie les controverses sur la vie extraterrestre. Le texte proposé ci-après est, à quelques lignes près, celui qui fut publié dans le quotidien français Libération, le 19 mars 2001.

Contrairement à ce qu'on pense, quand on évoque l'existence de civilisations extraterrestres, la question n'est pas : "*Quand entrerons-nous en contact ?*" mais plutôt "*Pourquoi ne les voyons-nous pas ?*" En effet, si l'on en croit le grand physicien Enrico Fermi qui spécula sur le sujet dans les années quarante, ils devraient être ici et non demeurer confinés sur de lointaines planètes autour d'étoiles inaccessibles.

Selon Fermi, si la vie est répandue dans l'univers, si cette vie s'est développée au point d'aboutir à des formes d'intelligences et de civilisations, il suffit qu'une de ces civilisations ait un peu d'avance par rapport à la nôtre (mettons 1 million d'années, une broutille par rapport à l'échelle des temps cosmiques) pour qu'elle ait colonisé la galaxie. En toute logique, poursuivait le savant, nous devrions donc voir ces ET. Or nous ne les voyons pas. Où sont-ils donc ? Depuis cinquante ans, ce qui est devenu le "paradoxe de Fermi" agit comme une tempête sous les crânes des bioastronomes. En 1975, l'un d'eux, Michael Hart, proposa dans le "*Journal of the Royal Astronomical Society*" une explication de "*l'absence d'extra-terrestres sur Terre*" : "*Comme ils devraient être là et que nous ne les voyons pas, c'est qu'ils n'existent pas !*", répondait Hart.

Pas du tout, ont rétorqué ses collègues, peut-être les voyages sur de telles distances sont-ils impossibles ? Un autre chercheur, John Ball, avait suggéré en 1973 que nous étions peut-être dans un zoo et qu'il était interdit aux visiteurs ET d'interférer avec un peuple aussi primitif, etc, etc. Le débat s'est enlisé, chacun défendant sa position. Dans un bel article publié dans *Le Monde* il y a une vingtaine d'années, l'écrivain de science-fiction Gérard Klein jongla si bien avec la rhétorique du paradoxe de Fermi qu'il en conclut que la meilleure preuve de l'existence des ET était justement que nous ne les voyions pas. En fait, ce que son article démontrait c'est que la discussion (ou plutôt sa clôture) semblait impossible passée un certain point, chaque argument permettant de démontrer une thèse et son contraire. Pourtant, Klein n'était peut-être pas si éloigné de la solution, une solution d'une telle simplicité que personne ne semble l'avoir envisagée jusqu'ici. Car personne n'a jamais remis en cause l'argument autour duquel s'articule le paradoxe de Fermi, à savoir que si les ET étaient là nous devrions automatiquement les voir, et que si nous ne les voyons pas, c'est soit parce qu'ils n'existent pas, soit parce qu'ils déploient des trésors de subtilité pour se cacher. Mais, et la solution est là, pourquoi diable devrions-nous voir d'éventuels ET même s'ils étaient ici ? Les scientifiques s'imaginent-ils donc, malgré leur mépris pour la culture populaire des soucoupes, que les ET vont débarquer et prendre contact comme ils le font dans *Independence Day* et *Mars Attacks* ?

Mais c'est faire peu de cas d'une série d'objections. Tout d'abord, pour repérer un phénomène en science, qu'il s'agisse de planètes extra-solaires ou du Faucon Millennium, il faut créer les conditions nécessaires. Sans le recours à de couteux et très sophistiqués appareillages et laboratoires, les scientifiques n'auraient découvert aucun des phénomènes étudiés depuis l'invention de la pompe à air par le chimiste anglais Robert Boyle vers 1660 (1). Personne n'a jamais vu, de ses yeux, un fait scientifique. Nous n'en possédons que des représentations, tellement peu claires que nous avons dû inventer toutes une série de stratagèmes (la vulgarisation scientifique) pour pouvoir

faire partager cette non-perception au public. Ensuite, pour ceux qui aimeraient croire que la venue d'ET serait autrement plus visible que le passage de neutrinos à travers l'écorce terrestre ou la course d'électrons dans un synchrotron, car il s'agirait de créatures dotées d'intention, l'histoire des sciences de l'homme démontre le contraire. Sans la mise en place des concepts, des outils, des laboratoires de la préhistoire ou de l'ethnologie, on classerait encore les silex taillés comme de vulgaires cailloux et une bonne partie de nos semblables parmi les singes (ou plutôt on oublierait de nous classer aussi parmi les singes, puisque la taxinomie a pas mal évoluée. Bref, on serait passé à côté de la richesse des cultures humaines et donc, de leur existence. Enfin, et surtout, la distance culturelle qui nous sépare d'éventuels ET se double d'une distance biologique.

Comment nous représenter des civilisations qui auraient non seulement quelques centaines de milliers (et probablement des millions) d'années d'avance sur nous mais qui résulteraient d'autres scénarios évolutifs ? Leur "arrivée", si elle a lieu un jour, suscitera chez nous un sentiment d'étrangeté bien plus grand que l'arrivée des conquistadors en Amérique centrale. Comme dans *2001, l'Odyssée de l'espace* ou *Solaris* du romancier polonais Stanislaw Lem, il nous sera impossible de relier entre elles leurs manifestations et d'en comprendre la signification générale. À supposer que nos yeux soient capables d'éprouver des sensations visuelles (ou autres) liées aux activités de ces éventuels ET, comment nos esprits pourraient-ils y discerner quoi que ce soit sans comprendre au préalable l'univers intellectuel et technique dont ces sensations seraient la conséquence d'un univers par définition inaccessible ?

Bien sûr il y a ces fameux programmes Seti (Search for Extraterrestrial Intelligence) qui se sont multipliés depuis qu'en 1960 un jeune radio-astronome américain, Frank Drake, eut l'idée audacieuse de pointer un radiotelescope vers deux étoiles, *Epsilon Eridani* et *Tau Ceti*, pour écouter si là-bas des disciples inconnus de Marconi n'avaient pas branché quelque radio. Mais ces programmes Seti fouillent le ciel lointain et de façon extrêmement sélective. Pour prendre une image grossière, la vue que l'on a du ciel grâce aux radiotélescopes de Seti pourrait être comparée à celle que l'on a d'un paysage à travers le chas d'une aiguille placée à quelques kilomètres. D'autre part, rien n'est fait pour rechercher d'éventuels signes d'une présence proche, ce qu'implique pourtant le paradoxe de Fermi. L'une des rares fois où les scientifiques ont pris au sérieux le paradoxe de Fermi, c'est quand le regretté Michael Papagianis, l'un des anciens patrons de la commission 51 (la commission Seti de l'Union astronomique internationale), a fouillé la ceinture d'astéroïdes, entre Mars et Jupiter. Malheureusement, son étude a dû s'arrêter faute de crédits. Pourtant le raisonnement de Papagianis était intéressant : si des ET sont arrivés jusqu'à nous, il imaginait qu'un endroit idéal pour s'installer était cette ceinture d'astéroïdes. Mais lorsque dans les colloques ou les revues scientifiques certains suggérent de telles pistes, un silence poli accueille leurs réflexions. Comme s'ils parlaient de soucoupes volantes !

Il ne s'agit pas de critiquer le programme Seti et de tourner le dos aux tentatives d'écoutes radio-astronomiques mais au contraire d'encourager les bioastronomes à se montrer bien plus audacieux. Souvent les scientifiques sceptiques face à l'existence d'autres civilisations critiquent Seti, car il s'agirait selon eux d'une perte de temps et d'argent. Mais si Fermi a raison (et comment pourrait-il avoir tort tant les progrès de l'astronomie semble confirmer ses vues : 50 planètes extra-solaires en 5 ans) si Fermi a raison disais-je, les sceptiques sont définitivement hors jeu et les porte-parole de Seti apparaissent à leur tour comme des sceptiques en restreignant le champ des possibles. Pourtant, ils ont raison sur un point : il faut bien commencer quelque part pour s'extraire des débats sans fin sur la pluralité des mondes. La radioastronomie offre l'avantage de permettre l'expérimentation (2). Mais il serait judicieux de mobiliser toutes les ressources disponibles et d'associer d'autres disciplines à la recherche. Jusqu'ici seuls les radioastronomes se sont occupés de Seti. C'est comme si les ingénieurs des télécom étaient les seuls à utiliser le téléphone. Il faut mul-

tiplier les programmes de recherches et les types d'experts. Il faut consulter Gould (3) et les évolutionistes qui nous indiquent que la vie a pu prendre d'autres formes. Il faut écouter les ethnologues qui étudient la pluralité des mondes culturels. Il faut lire les auteurs de SF chez lesquels se rencontrent les préoccupations des biologistes et celles des ethnologues. Peut-être faut-il aussi recueillir les visions soucoupiques des paysans que les astronomes semblent vouer au psychiatre. Seti est un sujet trop sérieux pour être laissé aux seuls radio-astronomes. Alors les ET pourront-ils commencer à croire qu'ils ne sont pas seuls dans l'univers !

1. Steven Shapin et Simon Schaffer, *Leviathan et la pompe à air*, Paris, La Découverte, 1993.

2. Lire les ouvrages de l'astronome Jean Heidmann, récemment disparu, notamment *Intelligences extraterrestres* (Odile Jacob) et *Sommes-nous seuls dans l'univers ?* (Fayard).

3. Stephen Jay Gould, *Le Sourire du flamant rose*, Paris, Le Seuil, 1988, chapitre 26.

L'ufologie à l'heure de l'internet

Michel Bougard

Il est des réalités qu'il est dangereux de nier ou de mépriser. Il ne nous appartient pas de faire ici le procès ou l'apologie de cet extraordinaire engouement pour les nouvelles techniques de communication. Il faut seulement reconnaître que le réseau internet constitue aujourd'hui un passage presque obligé pour quiconque veut s'informer ou se faire connaître. Pour toute organisation, il devient nécessaire de se présenter sur un site aussi soigné que possible, régulièrement tenu à jour et attractif. De même, la circulation rapide des nouvelles par le courrier électronique ou la diffusion sur des listes d'échanges tend à complètement modifier le rôle des différentes revues ufologiques.

Certes, être connecté à la «toile» n'est pas encore le lot de chacun. Néanmoins, le nombre de plus en plus élevé de ces connexions et les pronostics (plus ou moins audacieux) faits à propos du développement de ces moyens de communication font penser qu'il s'agira bientôt de façons de faire aussi banales que le téléphone et le fax aujourd'hui.

Dans cet ordre d'idées, il nous a semblé nécessaire de créer notre propre site afin que la SOBEPS soit présente sur ce nouveau théâtre des opérations. Depuis plusieurs mois déjà, ceux qui ont accès à l'internet peuvent ainsi, en cliquant sur l'adresse **www.sobeps.org**, avoir accès à nos «pages web» actuellement gérées par notre «webmaster» de service : *Marc Valckenaers*. Notre site est sans doute bien pauvre au regard d'autres sites «concurrents», son actualisation doit encore être améliorée et nous devons compléter les pages actuelles avec un maximum d'informations utiles et nouvelles. Mais comme pour les autres activités de la SOBEPS, c'est bien le temps qu'il nous manque, nos activités professionnelles exigeantes venant de plus en plus mordre sur le temps que nous pouvons consacrer à l'ufologie.

Comme il est habituel sur les sites accessibles via l'internet, nous avons prévu de proposer divers liens vers d'autres sites ufologiques. Nous sommes ainsi actuellement occupés à dresser une liste des nombreux sites consacrés à l'ufologie. Pour compléter notre travail (dont la publication commencera à l'automne prochain, à partir du n° 103 d'Inforespace), nous souhaiterions avoir la collaboration de nos membres qui seraient des «surfeurs» habitués à visiter l'un ou l'autre site ufologique (en incluant dans cette dénomination les forums de discussion spécifiquement centrés sur l'ufologie et le «paranormal» au sens large).

Notre souhait est qu'ils nous informent (par le courrier postal à l'adresse de la SOBEPS ou par le courrier électronique à **michelbougard@hotmail.com**) de leur expérience en la matière : quelles sont leurs préférences, quels sont les sites qu'ils déconseillent, etc. Notre objectif est de vous proposer ainsi une liste aussi complète que possible afin de vous permettre d'accéder à cette bibliothèque gigantesque et à cette banque de données richissime que constitue le réseau internet.

Pour chaque site, nous proposerons quelques commentaires afin de préciser les principaux défauts et qualités constatés. Nous nous garderons cependant de faire une analyse fine ou d'apporter trop de critiques : «surfer sur le web» est une expérience qui apporte toujours un lot de satisfactions et de déceptions selon les attentes des uns et des autres. Dans les tableaux que nous vous proposerons dans le prochain numéro, on trouvera donc aussi bien des sites d'organisations ufologiques «sérieuses» que des pages complètement délirantes, des sites bricolés par des amateurs dévoués et d'autres, très élaborés, réalisés par de véritables professionnels.

Le mot «exhaustif» étant à bannir dès qu'il est question de naviguer sur l'internet, cette liste ne prétendra aucunement faire le tour de l'ufologie mondiale. Le fait d'être présent ou absent de la liste ne constituera donc pas un choix de notre part. Nous vous invitons même à nous communiquer vos remarques ou suggestions à propos de cette liste : sites à supprimer, adresses incorrectes, sites à ajouter, etc. Afin d'éviter toute susceptibilité, le classement proposé sera par ailleurs strictement alphabétique.

Pour en revenir à l'utilisation des informations à caractère ufologique circulant actuellement sur l'internet, nous avons pris la décision de ne pas nous en faire l'écho dans notre revue. Car si ce réseau est une incomparable source de renseignements, il faut convenir que les rumeurs les plus folles y circulent également, et que nous avons rarement le moyen de vérifier les informations reçues.

Nous attendons donc vos remarques et vos tuyaux avisés afin de les confronter à nos propres recherches. Et rendez-vous à l'automne prochain pour les premières pages de cette sorte d'encyclopédie de l'ufologie sur l'internet.

inforespace

Les mouvements oscillatoires des ovnis et leur explication

Auguste MEESSEN
Professeur émérite à la Faculté des Sciences de l' U.C.L.

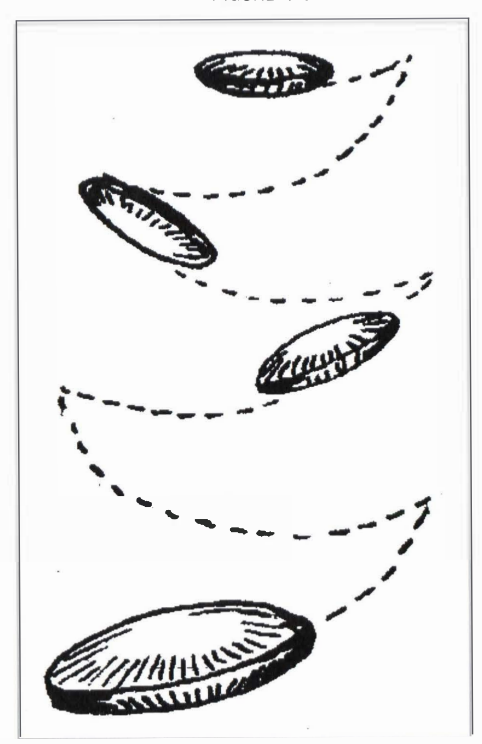
Résumé.
Cette étude concerne une des propriétés caractéristiques des ovnis : ils peuvent effectuer certains types de mouvements oscillants. Conformément à la méthodologie scientifique, nous rassemblons d'abord un échantillon représentatif des faits observés. Ensuite, nous en extrayons les éléments essentiels et nous cherchons à découvrir les mécanismes sous-jacents. En fait, nous introduisons le concept d'un « pendule virtuel déplaçable » et nous le justifions au moyen des « lois du mouvement». Cela révèle des mécanismes de régulation internes aux ovnis et leur mise en œuvre implique une action intelligente intentionnelle.

1. Les mouvements oscillatoires observés

Le mouvement en « chute de feuille morte »

Ce type de mouvement a été signalé assez fréquemment, mais à ma connaissance, seulement pour des ovnis *de forme discoïdale*. Il s'agit d'un mouvement de descente, globalement vertical et assez lent, comportant *des déviations latérales alternées et des changements d'inclinaison* du disque. Comme l'indique la figure 1, c'est toujours le bord du disque le plus éloigné de l'axe du mouvement moyen qui se relève le plus.

FIGURE 1 :



LE MOUVEMENT EN CHUTE DE FEUILLE MORTE.

Cette figure est extraite d'un rapport du NICAP, dont l'objectif était de mettre en évidence la *nature réelle du phénomène ovni*, en le caractérisant par ses

aspects physiques [1]. Puisque les Objets Volants Non Identifiés sont matériels et puisqu'ils relèvent d'une technologie qui n'est pas la nôtre, ils posent - au minimum - *un problème d'ordre scientifico-technique.* Le rapport du NICAP signale 35 observations de mouvements oscillatoires, glanées un peu au hasard dans le répertoire qui était déjà disponible en 1964. La figure 1 concerne les mouvements en "chute de feuille morte" et elle nous permet de relever certaines particularités.

(1) Le centre du disque descend en zigzag, en décrivant une trajectoire *anguleuse.* (2) Elle *remonte* un peu quand l'ovni s'écarte de l'axe du mouvement moyen. (3) En tenant compte d'un effet de perspective, la figure suggère des oscillations d'amplitude *constante.* (4) Quand le disque atteint un des points de rebroussement, son inclinaison semble être intermédiaire à celles des trajectoires d'arrivée et de départ. (5) Les inclinaisons extrêmes semblent être *symétriques* de part et d'autre de l'axe du mouvement moyen. Le disque devrait donc être horizontal en passant par celui-ci. (6) L'impression globale qui prédomine est celle d'un mouvement *régulier*, soumis à des lois précises.

La comparaison avec la chute d'une feuille morte est assez évocatrice, mais elle n'est pas tout à fait valable. En effet, le balancement d'une feuille morte qui tombe d'un arbre se transforme assez rapidement en mouvement désordonné. Il est facile de s'en rendre compte par une *petite expérience.* Déposons une assiette sur une feuille de papier journal, par exemple, traçons le contour au crayon et découpons-le. Pratiquons une coupe radiale jusqu'au centre et recollons les bords de telle manière que le recouvrement augmente du centre jusqu'à la circonférence. Nous obtenons alors un *cône* avec un angle au centre assez obtus. Tenons le à une certaine hauteur du sol, la base étant pratiquement horizontale et la pointe en bas. Quand nous lâchons le cône, il tombe, mais sa chute est fortement ralentie par le frottement de l'air.

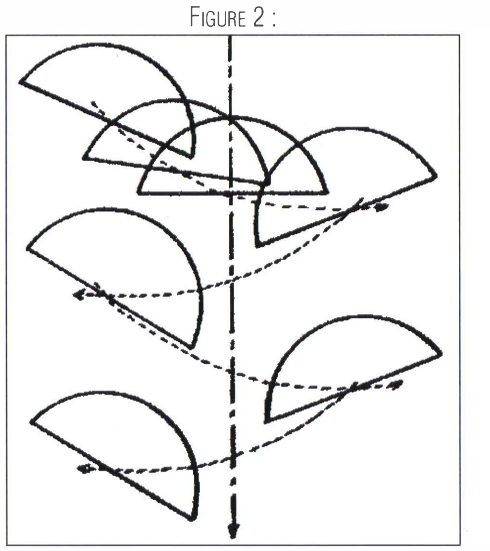
Dès qu'il s'incline un peu, il glisse du côté où la résistance de l'air a été diminuée. Le bord avant se relève, cependant, à cause de la poussée de l'air. Ceci freine le mouvement latéral, mais quand le cône est incliné, il y a deux parties du cône qui opposent, au cours de la chute verticale, des sections inégales à la résistance de l'air. Puisque la section la plus grande sera la plus ralentie, le cône tend à se redresser, mais quand il l'a fait, le mouvement de rotation se poursuit. Le cône s'incline vers l'autre côté, tandis que son déplacement latéral continue. Il finit par s'arrêter comme précédemment. Il rebrousse chemin et se met à osciller. Nous constatons que l'amplitude des oscillations augmente et qu'elles se transforment assez rapidement en *mouvement chaotique*, où le cône se renverse. Ce n'est pas le cas pour une « soucoupe volante ». Cela doit provenir du fait qu'elle n'est pas simplement soumise, de manière passive, à l'attraction gravifique et à la résistance de l'air. Elle dispose d'un *système de propulsion* et ceci indique immédiatement que l'étude des mouvements oscillatoires des ovnis pourrait fournir aussi des renseignements à cet égard.

Considérons une observation particulière [2], en focalisant notre attention non seulement sur la « chute en feuille morte» d'un ovni, mais aussi sur les circonstances de leur apparition. Le samedi **23 mars 1974**, un groupe de jeunes gens participait à une « soirée d'observation nationale » organisée par la revue LDLN. Ils s'étaient installés en trois groupes séparés au sommet du Mont-Jean (dans les Vosges, à 808 m d'altitude) pour surveiller le ciel dans trois directions différentes. Ils restaient cependant en contact

par *walkie-talkie*. A 21h30, le groupe qui regardait vers Belfort aperçut une lumière rouge dans le ciel. Elle était petite, mais même à l'œil nu, on pouvait déjà discerner un *objet hémisphérique.* Ce qu'on vit aux jumelles n'était pas significatif, puisqu'elles étaient mal réglées (effet de coma), mais la « demi-sphère à fond plat » surprit surtout par son comportement inattendu. Elle effectua une sorte de danse, toujours répétée de manière identique.

Il y avait une *phase descendante* - avec un balancement semblable à celui d'une feuille morte - et *une phase ascendante* plus rapide, mais simplement verticale. La figure 2 reproduit le dessin original, illustrant une partie de la phase descendante. Cela confirme les traits caractéristiques que nous avons déjà déduits de la figure 1. La trajectoire est anguleuse et régulière. On a même l'impression qu'elle est constituée d'une suite d'arcs de cercles, dont les centres se situent alternativement d'un côté ou de l'autre de la verticale médiane. Il se peut cependant que cette particularité n'est qu'une approximation, utilisée par les témoins comme moyen mnémotechnique.

FIGURE 2 :



OBSERVATION FAITE EN 1974 AU SOMMET DU MONT-JEAN.

Les témoins ont précisé que les descentes duraient 45 à 50 secondes, tandis que les montées ne prenaient que 4 à 5 secondes. Le rapport des durées des deux phases alternées était donc pratiquement égal à 10. Cette manœuvre a été constamment répétée de manière identique pendant environ 30 minutes. La hauteur des chutes et des ascensions successives ne peut pas être évaluée exactement, mais elle a pu être assez grande. La lumière serait descendue en effet jusqu'à l'horizon (en laissant apparaître les lumières des maisons de Belfort à l'arrière plan) et elle serait remontée jusqu'à environ 35° au-dessus de l'horizon. Notons cependant que près de l'horizon, on tend à surestimer les hauteurs [3]. Nous savons par ailleurs que l'ovni devait se trouver assez loin, puisque la grosseur apparente de la lumière n'était que de l'ordre de 1 mm à bout de bras. Si l'objet avait un diamètre de 10 m, il se serait donc trouvé à une distance x d'environ 7500 m (x/10 = 750/1). N'oublions pas cependant que cet objet était lumineux et que ses mouvements devaient être facilement discernables. En outre, les mêmes montées et descentes ont été répétées une trentaine de fois.

Après cela, l'objet est parti vers le haut, mais entre-temps, on vit à partir du même sommet, dans une autre direction, un ensemble de lumières quasi-ponctuelles qui s'allumaient et s'éteignaient alternativement. Pourtant, elles gardaient la même disposition relative et apparemment aussi la même position par rapport au sol. Cela a commencé à 21h45, donc un quart d'heure après le début de l'autre observation. L'hypothèse d'un phénomène naturel ou l'hypothèse que tout cela se serait passé simplement dans la tête des jeunes gens est attrayante pour ceux qui sont prêts à accepter n'importe quoi, du moment que cela n'implique pas des visiteurs extraterrestres éventuels. Cela ne suffit pas. Quand on situe cette observa-

tion particulière dans le contexte des nombreuses observations d'ovnis faites partout dans le monde, *il est nécessaire d'envisager également l'hypothèse extra-terrestre.* Il faut y faire face, ce qui veut dire qu'on doit chercher à comprendre ce qui se passe, en se référant aux lois physiques connues et à des technologies concevables, sans oublier de se demander pourquoi cet ovni s'est mis à monter et à descendre de cette manière.

Le **14 octobre 1954**, à 18h30, Monsieur et Madame Vitré, épiciers à Baune, venaient de quitter en camionnette le village de Meursanges. Rappelons que dans les médias français, il était beaucoup question de « soucoupes volantes » en 1954, parce qu'il y avait une vague d'observations d'ovni. Quand l'épicier et l'épicière ont vu un objet lumineux qui se déplaçait dans le ciel « à toute allure », ils ont arrêté la voiture, sont descendus rapidement et ont même alerté les habitants d'une ferme pour qu'ils voient également ce que « l'objet lumineux » commençait à faire. *Il s'était arrêté et descendait lentement en se balançant.* Pendant cette descente, il changeait de couleur, en jetant des luminosités jaunes, oranges et violettes. C'était effectivement un « spectacle fascinant ». Après quelque temps, cet objet *reprit sa course* et disparut derrière les arbres d'un bois. Un autre témoin, habitant près de ce bois, observa de manière indépendante le même spectacle, au même moment [4].

Le **9 février 1957**, à 13h00, l'attention de Roger Standeven fut attirée par un objet de forme ovale, se déplaçant dans le ciel au-dessus de Philadelphie, en Pennsylvanie. Cet objet était blanc, donc probablement lumineux. Au sommet de ce qui semblait être un disque, il y avait une lumière rouge, mais le témoin s'étonna surtout du fait que cet objet volant stoppa et se mit à descendre lentement « *comme une feuille morte* ». Après cela, *il remonta assez vite*, pour retomber de nouveau en zigzag. Cela se reproduisit inlassablement suivant le même scénario [5]. Le témoin avait l'impression que l'objet devait reprendre de la vitesse et regagner de l'altitude, pour recommencer son jeu. Etait-il semblable à celui d'un enfant sur un toboggan ou avait-il un autre but ? En tout cas, nous savons maintenant que ce comportement bizarre fait partie du répertoire des *mouvements possibles* des disques volants.

Le **24 février 1958**, trois témoins ont vu au Salvador [6], un ovni hémisphérique qui descendit de 30 jusqu'à 3 mètres au-dessus du sol, en « *imitant une feuille morte* ». Au cours de la nuit, à la même date, un incident comparable avait été observé près de Conceicao Almeida au Brésil [7]. Trois personnes, parmi lesquelles il y avait le Dr. C. da Costa, roulaient en voiture. Le moteur cala et ne put repartir. Il était 3h05. Ils décidèrent de dormir dans leur voiture, mais ils virent alors « *un très grand objet bleu argenté qui descendit au niveau du sol en se balançant.* » Cet ovni avait la forme d'une sphère, entourée d'un anneau plat. Les témoins sortirent de la voiture pour s'approcher de l'objet, mais celui-ci commença alors une « danse aérienne ». Il n'a pas été précisé s'il s'agissait uniquement de montées et de descentes ou de mouvements plus erratiques, mais un lien possible entre ses mouvements et les spectateurs est à envisager.

Des mouvements erratiques ne semblent pas être exclus, comme l'indiquent les observations suivantes, rapportées par Aimé Michel [8]. Le **27 septembre 1954**, à 22h15, un cultivateur aperçut une lumière verte, stationnaire dans le ciel, mais à sa grande surprise, elle abandonna son immobilité pour « accomplir *à très haute* vitesse une série de mouvements en zigzag, parcourant ainsi *une ligne brisée enchevêtrée*, puis redevenir immobile. » La fille du cultivateur fut également témoin de ce comportement étrange et tous les deux virent le départ de l'objet. Le **12 octobre 1954**, on observa un ovni qui se mit « à descendre en *vol saccadé*». Une description plus détaillée aurait été souhaitable, mais les témoins ou les enquêteurs ne se rendent pas toujours compte de son importance. Le **19 septembre 1954**, vers 16h30, une série de personnes qui pique-niquaient au col de Bréal, ont vu dans le ciel un objet circulaire, plat, de couleur grise et d'apparence métallique. Il arriva rapidement, *stoppa et se balança légèrement* pendant une trentaine de secondes. Ensuite, il accéléra et disparut rapidement. Cette observation soulève de nouveau la question de *la raison d'être* de ce comportements.

Le cas suivant [9] est encore plus remarquable à cet égard. Le **20 mai 1974**, vers 21h30, un garçon de 10 ans se trouvait déjà dans son lit et s'apprêtait à s'endormir, lorsqu'il se rendit compte du fait qu'une vive lumière filtrait à travers les volets clos de sa chambre. La fenêtre, située au premier étage, donnait (d'après la photo jointe au rapport d'enquête) sur le jardin et des champs. Il y avait seulement une maison, un peu à droite, à une distance relativement grande. On comprend donc que la lumière éveilla la curiosité du garçon. Il se leva et ouvrit les volets. Il vit alors « un objet ovoïde qui descendait doucement en oscillant ou plus précisément *en feuille morte.* » Cet objet se posa dans le champ adjacent au jardin, un peu à gauche de l'axe de la fenêtre, mais il atterrit seulement « après s'être stabilisé à quelque distance du sol.» L'objet était doté de trois gros phares, *orientés vers la maison* du jeune témoin. Ils émettaient une lumière jaune, très intense. Le phare central était le plus gros et la disposition des deux autres phares était symétrique. La lumière était trop éblouissante pour voir la présence d'un train d'atterrissage éventuel.

Le garçon, Daniel Galet, continua à observer, mais sans avertir les autres (pour ne pas les réveiller ou pour ne pas rater ce qui pourrait se produire). Après environ 5 minutes, l'objet décolla lentement à la verticale et partit ensuite brusquement en oblique, en produisant alors un sifflement. Malgré la rapidité du mouvement, le jeune observateur, curieux et attentif, discerna au moment où l'objet passa près de sa maison, un train d'atterrissage qui était encore déployé. Il y avait trois « pattes » dont chacune se terminait par une boule. La sœur de Daniel a également vu l'objet, mais effrayée, elle n'a pas poursuivi son observation. Il importe de noter qu'au cours de la même soirée, à 23h00, un autre ovni a effectué un quasi-atterrissage à moins d'un kilomètre de là. Cet ovni, observé par d'autres témoins, a également produit des effets bizarres : léger sifflement, montée d'une vingtaine de mètres, rechute, forte explosion, remontée avec un bruit de jet de vapeur et immobilisation à une trentaine de mètres au-dessus du sol, en effectuant cependant des *oscillations* pendant quelques secondes, avant de partir latéralement.

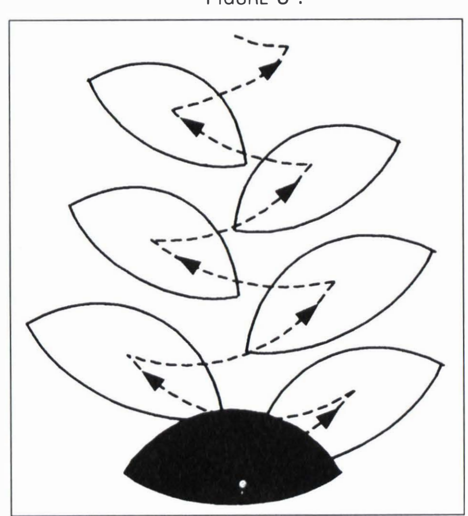
La chute en feuille morte inversée

Les ovnis peuvent effectuer des balancements latéraux de même type, tout aussi bien lorsqu'ils montent que lorsqu'ils descendent verticalement. Cela a même été observé par des techniciens en recherche aéronautique [10]. En effet, le **11 octobre 1951**, à 6h30, J.J. Kaliszewki et D. Reilly se trouvaient en avion pour surveiller le vol d'un ballon, fabriqué dans leur usine, lorsqu'ils virent un « objet lumineux » qui les étonna beaucoup. Cet objet se déplaça d'abord rapidement d'est en ouest. Se trouvant plus bas que lui, ils constatèrent que sa face inférieure était noire, mais entourée d'un halo lumineux. L'objet insolite ralentit et *se mit à monter plus haut en se*

balançant lentement. Kaliszewki précisa que ce type de mouvement (pattern) était celui d'une « feuille de chêne en *chute inversée.* »

Le **28 juin 1972**, à 21h07, un homme aperçut à Cavaillon (dans le Vaucluse) une traînée noire dans le ciel et puis, au-dessus de lui, un objet noir, produisant cette traînée. Cet objet se déplaçait vers le nord, mais arrivé à peu près à 30° au-dessus de l'horizon, il s'arrêta. Ce n'était donc pas un avion. A l'arrêt, il ne créait plus de matière noire, mais sa section discoïdale était bien visible. Il resta stationnaire pendant environ une minute. Soudainement, à 21h11, ce disque noir commença à se déplacer *vers le haut*, perpendiculairement à sa trajectoire initiale. La montée était très rapide, puisque quelques secondes suffisaient pour que l'objet ne soit plus visible, mais la montée était accompagnée d'un *balancement avec changements synchronisés de l'inclinaison* de l'objet. La figure 3 présente ses positions extrêmes successives, d'après le dessin du témoin [11]. J'ai redessiné la trajectoire, pour la faire passer par le centre de masse, indiquant seulement les contours de l'objet qui monte, respectant l'effet de perspective.

FIGURE 3 :

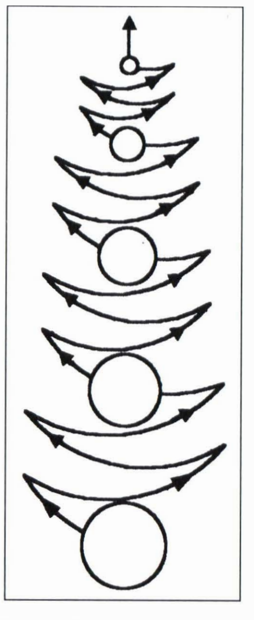


UNE CHUTE DE FEUILLE MORTE INVERSÉE.

La figure 4 présente les mêmes caractéristiques, en les combinant avec d'autres particularités intéressantes. Je l'ai redessinée, sans les structures que les témoins voyaient au sol. Il s'agit de Monsieur et Madame Dugé, habitant près de Maubeuge [12]. Le soir du **12 mars 1972**, à 21h15, ils regardent un film à la télévision, mais soudainement, Monsieur Dugé remarque une clarté anormale. Il se demande pourquoi la lampe d'en face qui normalement, illumine la rue d'une lumière assez pâle, l'éclaire maintenant très fortement. Il se lève pour aller regarder à la fenêtre et il voit alors une volumineuse sphère *immobile.* Elle est complètement blanche et très lumineuse. Il la voit un peu au-dessus, mais derrière la cabine électrique qui se trouve en face de sa maison, à côté du poteau électrique qui porte la lampe déjà mentionnée. Monsieur Dugé se trouve lui-même au rez-de-chaussée et vu de là, la boule lumineuse est plus basse que les deux fils électriques, accrochés au poteau d'en face et parallèles à la rue devant la maison. La distance de l'objet est difficile à estimer, mais il a dû se trouver quelque part au-dessus du terrain marécageux qui s'étend derrière la cabine électrique. Le témoin appelle son épouse. Elle ne croit pas ce qu'il dit et est trop absorbée par le film pour se laisser déranger. Finalement, elle va quand même voir. La lumière est tellement éblouissante, qu'ils sont tous les deux obligés de se protéger les yeux.

Très étonnés, ils continuent à regarder attentivement, en regrettant de ne pas disposer d'un appareil photographique chargé. Que va-t-il se passer ? Après trois quarts d'heure, la boule lumineuse se met brusquement en mouvement, mais elle « vacille, oscille deux à trois fois de droite à gauche et de gauche à droite, *un peu comme un pendule.* » Elle monte en même temps. Puis elle s'arrête d'une manière abrupte au-dessus de sa position initiale. Sa taille apparente est maintenant celle d'un ballon de football tenu à bout de bras. Elle reste immobile pendant 5 à 10 minutes et effectue alors un mouvement tout à fait semblable au premier, pour s'immobiliser de nouveau, encore plus haut. Sa taille apparente est maintenant celle d'une pièce de 5 FF (à bout de bras). Ce comportement étrange se répète jusqu'à ce que finalement, la sphère monte brusquement de manière verticale et disparaît rapidement. Il est près de 23h00. Les deux témoins ont donc observé le comportement étrange de cette sphère lumineuse pendant plus d'une heure et demie.

FIGURE 4 :



UN MOUVEMENT ASCENDANT OSCILLATOIRE AVEC DES INTERRUPTIONS.

A cause de ces témoins et de l'enquête qui a été menée, nous apprenons qu'un ovni sphérique peut se comporter comme un disque et surtout, que *le mouvement oscillatoire peut être contrôlé à volonté*, aussi bien pour l'initier que pour l'arrêter. L'observation suivante démontre qu'il est également possible d'alterner les montées et descentes oscillantes [13].

Toute la famille Lemaitte avait déjà vu un ovni à Feignies, près de Maubeuge, en 1965. Cela explique les réactions de l'aîné des trois enfants lors d'un événement qui eut lieu **fin novembre 1971**. Il avait alors 17 ans et demi. A 22h45, il se rendit à sa chambre à l'étage, pour se coucher, mais assis sur son lit, il s'étonna d'une luminosité anormale venant de la fenêtre. Quand il s'en approcha, il vit un objet qui avait la forme d'une « écuelle renversée», plate au-dessus et en dessous, avec des bords arrondis. Elle était d'abord d'un jaune brillant, mais prit ensuite un aspect métallique, couleur aluminium, avec des reflets jaunâtres. Au-dessous de l'objet, il y avait cependant des « sortes de rayons»ou plus exactement, *une luminosité effilochée.* Les parents, le frère et la sœur sont alors venus voir et ensemble, ils ont observé le « ballet » que cet objet effectua pendant 15 à 20 minutes.

Le disque descendait lentement, en se balançant de droite à gauche et de gauche à droite. Après quelque temps il remontait de nouveau à sa hauteur initiale, *avec le même mouvement pendulaire.* Le croquis des témoins montre que la trajectoire était typiquement celle de la «chute en feuille morte ». La distance de l'objet pouvait être comprise entre 500 et 1000 m, mais les témoins le voyaient un peu à côté d'un grand arbre dénudé, situé au bout du jardin. Malgré l'obscurité, ils pouvaient parfaitement voir l'objet et ses mouvements. Quand il descendait, les « rayons lumineux » étaient d'un *rouge brillant*, mais quand il remontait, ils étaient d'un *bleu brillant.* Ces montées et descentes se sont répétées un grand nombre de fois et d'après les témoins, ces mouvements ont été effectués *«d'une manière des plus gracieuses !»* Ayant ouvert la fenêtre pour écouter, ils n'entendirent aucun bruit venant de là. Finalement, après une courte descente presque verticale, l'objet est parti obliquement vers le haut, en prenant un vira-

ge assez large. À ce moment, ils ne voyaient plus de « rayons lumineux » au-dessous de l'objet.

Timothy Good a présenté une série de cas, où des personnes ont eu un contact direct avec des ufonautes. Considérons le cas de *Salvador Villanueva*, un chauffeur de Taxi mexicain [14]. En **août 1953**, sa voiture était tombée en panne sur une route isolée. Ses passagers américains l'avaient quitté, furieux, et il se trouvait dès lors tout seul, dans un état de désarroi. Vers 18 heures, il se glissa au-dessous de sa voiture pour inspecter les dégâts et dans cette position, il eut la surprise de voir deux paires de pieds à côté de la voiture. Il se glissa aussitôt vers l'extérieur, se releva et vit deux personnes, qu'il prit pour des pilotes d'avion. Leurs costumes et les casques qu'ils tenaient sous leurs bras le suggéraient, en effet. Ils étaient de petite taille (environ 1,35 m), mais cela n'a pas choqué le taximan, puisque des mexicains de petite taille ne sont pas tellement rares. Une de ces personnes lui adressa gentiment la parole en espagnol, tandis que l'autre semblait comprendre ce qui se disait, mais ne parlait pas. La conversation s'engagea et puisqu'il commença à pleuvoir, ils s'assirent tous dans la voiture pour continuer à bavarder de sujets variés.

Ils ont même parlé toute la nuit. Villanueva crut que ces « pilotes » blaguaient simplement quand son interlocuteur affirma qu'ils venaient d'une planète lointaine. Au lever du soleil, ils dirent qu'ils devaient partir, mais proposèrent au taximan de les accompagner pour voir leur appareil. Il le fit, mais s'étonna en cours de route de leur façon de marcher en terrain marécageux. A environ 500 m de la route, ils atteignirent une clairière, où se trouvait non pas un avion, mais un grand objet brillant qui avait la forme de deux assiettes à soupe, accolées par leur bord. Cet engin avait environ 12 m de diamètre et il reposait sur trois sphères. Une portion de la partie inférieure s'abaissa pour former une rampe. Les deux petits hommes montèrent et invitèrent Villanueva à venir avec eux à l'intérieur, pour visiter l'appareil et pour faire un petit tour avec eux. À ce moment, le taximan prit peur, parce qu'il avait entendu parler de quelqu'un qui disparut, sans laisser la moindre trace. Il se retourna et courut jusqu'à la route. De là, il observa le départ de l'engin.

Voici ce qu'il vit : « Quelque chose qui brillait d'une lumière blanc-rose émergea lentement et resta un moment en suspension. Ensuite, cela *prit de la vitesse et commença une sorte de mouvement pendulaire*, un mouvement d'avant en arrière, suivant un arc, comme une feuille qui tombe, mais qui *monte* au lieu de descendre. Par cette méthode, l'objet arriva à une altitude de quelques centaines de pieds. Alors, devenu plus lumineux, l'objet partit verticalement avec une vitesse incroyable. En quelques secondes, il était hors de vue et cela n'avait produit qu'un léger froufrou. »

Conformément à d'autres arguments [15], je pense que les « contactés » ont pu avoir des expériences réelles, même quand ils se mettent à répandre des idées absurdes, parce que les extraterrestres les auraient investis d'une « mission ». En effet, un grand nombre de faits constatés de différents types deviennent compréhensibles quand on admet que des intelligences extraterrestres peuvent effectuer *des expériences psychosociologiques pour nous tester*. Dans le cas de Villanueva, il est intéressant de constater qu'il a été abordé dans une situation de détresse. Ses capacités de jugement rationnel ont pu être altérées. Cette méthode est bien connue des sectes.

Citons encore le cas du prospecteur Udo Wartena de Helena, au Montana, qui eut déjà en **mai 1940** un entretien avec un « homme » venant de l'espace [16]. Wartena se trouvait sur son « claim », lorsque son attention fut attirée - à cause d'un bruit - sur un objet qui évoluait dans le ciel. Il le vit descendre au-dessus d'une prairie, à petite distance de lui. Cet objet était de couleur métallique et avait la forme de deux assiettes à soupe, accolées par leur bord. Il resta en suspension au-dessus du sol, tandis qu'une échelle s'abaissa. Un « homme » descendit et vint auprès du prospecteur pour lui parler... pendant deux heures.

À la fin de l'entretien, cet homme conseilla à Wartena de n'en parler à personne, parce qu'on ne le croirait pas, mais plus tard, cela deviendrait possible. Wartena se rendit avec son visiteur près de l'engin, resté en suspension. Il avait un diamètre d'au moins 30 m et une hauteur d'environ 10 m. Le visiteur y remonta et insista pour que Wartena reste bien à l'écart au moment du départ. Il s'éloigna de plus de 50 mètres. Quand il se retourna, il nota la présence d'une « série d'ouvertures » (ayant probablement une fonction liée au système de propulsion) et il entendit de nouveau un bruit semblable à celui d'une turbine. *L'objet s'éleva et se balança brièvement*. Ensuite, il partit brusquement à très grande vitesse. Il n'est pas clair si le balancement s'est produit pendant la montée ou pendant une brève période d'arrêt.

Balancements sur place et oscillations de l'inclinaison

L'observation qui suit est très remarquable, mais elle a été faite très attentivement et décrite d'une manière détaillée [17]. Le témoin principal est un peintre argentin très connu : *Suarez Marzal*. Le **24 mai 1971**, à 12h10, il se trouvait dans le cabinet du Dr. Griehl, odontologiste, à Mendoza. Brusquement, il aperçut par la fenêtre un objet au comportement bizarre : il effectuait des mouvements désordonnés à une altitude de l'ordre de 1000 m. Marzal fut alors surpris de constater que cet objet descendait en se dirigeant exactement vers l'endroit où il se trouvait. *Il descendit en se balançant, mais aussi rapidement que l'image d'un zoom.* Marzal et Griehl se trouvaient au premier étage, en face d'un grand bâtiment militaire, appelé « Cercle militaire ». Il est situé à côté d'un autre bâtiment militaire qui abrite l'État-major de la 8e brigade de l'infanterie de montagne de l'Armée argentine. C'est un lieu de « haute sécurité », puisqu'il abrite le Centre des communications par ondes radio. Les témoins étaient séparés du Cercle militaire par la rue (Pedro Molina) et par un jardin, situé devant le bâtiment militaire. Le jardin était seulement séparé de la rue par un petit muret et sa profondeur n'était qu'un peu supérieure à la largeur de la rue. Or, *l'objet s'arrêta au-dessus de ce jardin*, un peu plus haut que les témoins.

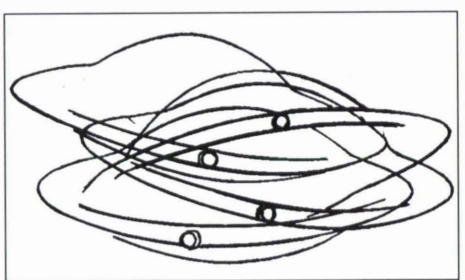
Quand il s'arrêta, il était entouré d'une sorte de vapeur ou de turbulences, mais il effectua un mouvement latéral extrêmement rapide et réapparut « par surprise, très en dessous, *en freinant instantanément et en se balançant légèrement.* » Précédemment, il avait été de « couleur gris perlé, légèrement bleuté, mat », mais il réapparut « incandescent, et sans le nuage qui l'entourait » Ensuite, il redevint gris. Sa forme était celle de deux calottes sphériques accolées, avec un anneau équatorial, dont la section formait un angle aigu. Un tube y était cependant imbriqué de manière radiale. Le Dr. Giehl s'en alla chercher des jumelles et il ne revint qu'à la fin des événements qui se déroulaient en face de la maison, tandis que le peintre Suarez Marzal observa continuellement l'objet avec la plus grande attention.

L'objet s'était d'abord arrêté assez bien vers la gauche, à 70 m des témoins. Ensuite, il s'est immobilisé légèrement à gauche, à 50 m (d'après les mesures et les dessins que le peintre a réalisés pour reconstituer la scène). L'objet était relativement petit : environ 6 m de diamètre et

2m de hauteur. Le peintre, habitué à bien observer, notait expressément dans son rapport : « j'ai vu la soucoupe volante elle-même comme quelqu'un regarde une auto, en pleine lumière du jour ». Le tube l'intriguait. Il pensa que cela devait être le « viseur » d'un téléobjectif, puisque l'objet fit des petits mouvements sur place, comme s'il voulait effectuer une mise au point en se déplaçant et pendant environ 4 secondes, il resta immobile. Le disque était alors « complètement arrêté en l'air, silencieux, avec une très légère vibration. »

Brusquement, il n'était plus là, mais après 4 secondes, il réapparut un peu à droite, à 40 m du témoin. Dans la nouvelle position, l'objet effectua *« d'étranges et grands balancements »*. La figure 5 montre le dessin de Marzal, reproduit avec l'autorisation de LDLN. J'en remercie Mr Mesnard et je profite de l'occasion pour souligner *l'importance des récits d'observations* auxquels cette revue donne priorité alors que cela demande beaucoup de travail d'enquêtes et des collaborateurs fiables. La recherche ufologique dépend de ces données.

FIGURE 5 :



BALANCEMENTS D'UN OVNI EN SUSPENSION.

Le peintre essaya immédiatement de donner un sens à ce qu'il voyait, en pensant que « cet œil supposé, ce viseur, prend la position de mise au point... avec des corrections marquées, vers le haut, vers le bas, à droite, à gauche et au centre, avec la brusquerie et le tâtonnement de celui qui veut faire une mise au point rapide et précise. » Bien que le tube fut dirigé vers les antennes paraboliques de la Poste centrale, à côté du bâtiment où se trouvait Marzal, cela ne suffit pas pour établir une relation causale. L'idée d'une mise au point par un ajustement de la position de l'ensemble est subjective, mais joliment artistique. D'après les critères de la critique historique, c'est un facteur favorable à l'authenticité du récit. Notons encore que dans la troisième position, il y eut « *un balancement notable d'arrière en avant aussi, d'environ 35°.* » Finalement, le disque partit «*comme une balle* » vers le haut pour réapparaître presque instantanément à une altitude de l'ordre de 1500 m. L'ovni y progressa d'abord lentement d'une manière irrégulière, avant de disparaître définitivement.

La reconstitution graphique réalisée par Marzal indique que les trois positions successives occupées par l'objet étaient situées *sur une même droite*. Ces données impliquent évidemment que l'ovni avait des capacités fantastiques d'accélération et de décélération, alliées à une haute précision du mécanisme de guidage. Ces éléments ont également de l'importance quand on considère les mouvements oscillatoires.

Le capitaine Ruppelt fit des enquêtes approfondies au cours de la vague américaine de 1952, mais il s'est également intéressé à des observations plus anciennes. Le **4 juillet 1947**, à 13h05, un policier remarqua dans un parking que des pigeons semblaient effrayés et il regarda dès lors vers le ciel. Il vit 5 grands disques, dont deux volaient vers le sud et trois vers l'est. Ces objets se déplaçaient à vitesse élevée, mais silencieusement et ils semblaient « *osciller autour de leur axe latéral* », perpendiculaire à la direction du mouvement. Presque immédiatement après cela, d'autres policiers, dont deux ex-pilotes, confirmèrent le passage rapide de disques étranges qui « *oscillaient en volant* ». Notons, en passant, que Ruppelt signale [18] qu'au début, les militaires n'avaient pas reçu de consignes précises, mais que le « *couvercle de sécurité UFO* » était abaissé d'une manière étanche, dès la fin du mois de juillet 1947. Nous pouvons rapprocher cela du crash de Roswell [15].

Dans le cas cité, il n'était pas question d'un balancement de type pendulaire, mais simplement de changements d'inclinaison. Le rapport du NICAP signale des effets semblables [19]. Le **6 juillet 1947**, un pilote de l'USAF observa à partir d'une base aérienne de Californie un ovni « *oscillant autour d'un axe latéral.* » Le **29 mars 1952**, un autre pilote de l'USAF effectua un exercice au-dessus du Japon. A 11h20, deux F-84 poursuivaient son T-6 et au moment où l'un des F-84 le dépassa, il nota derrière celui-ci un reflet de la lumière. Il provenait d'un *petit objet ovale* qui se rapprochait du F-84. Cet objet décéléra rapidement, adopta la vitesse des deux avions et évolua pendant quelques secondes entre eux. C'était un disque rond, brillant comme du chrome poli, mais il devait être téléguidé, puisque son diamètre n'était que de l'ordre de 20 cm. A un moment donné, la distance qui le sépara du T-6 était seulement comprise entre 9 et 15 m, mais pendant toute la durée de l'observation, ce disque *se balançait d'avant en arrière*, pour atteindre des inclinaisons de 40° à une seconde d'intervalle. Finalement, il est passé devant le F-84 et est parti très brusquement vers le haut.

Le **11 mai 1950**, vers 19h30, Monsieur Trend et son épouse rentraient à leur petite ferme, située dans l'Oregon. Puisque les lapins avaient été molestés précédemment par un chien, il sortit de la voiture et alla directement inspecter les cages à lapin, mais là, il remarqua la présence d'un objet au-dessus de la prairie, près du garage. C'était un disque circulaire, à fond plat, surmonté d'un dôme peu élevé. Cet objet était stationnaire, mais «*se balançait lentement d'un côté à l'autre comme un petit bateau à rames, mis à l'ancre, peut le faire sur l'eau* ». Le disque se trouvait pourtant à environ 30 m au-dessus du sol et il ne faisait pas de bruit. Madame Trend rejoignit son mari et puisqu'elle avait en main un appareil photographique, avec lequel elle avait pris des images d'enfants au cours de l'après midi, elle prit une photo de cet objet bizarre. Pendant qu'elle fit avancer le film, le disque se rapprocha silencieusement et elle prit encore une photo. Ensuite, l'objet est parti en quelques secondes. Ces « photos de McMinville » furent publiées à l'époque dans *Life Magazine* et elles ont fait l'objet d'analyses approfondies, sans que leur authenticité ait pu être mise en doute [20].

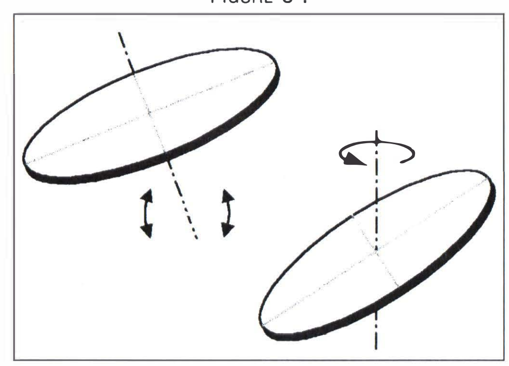
Le **25 août 1952**, à 5h30, un musicien de la radio à Pittsburg, Kansas, vit un objet discoïdal allongé qui stationnait presque à raz du sol, à côté de la route. Le témoin s'arrêta à environ 100 m de l'objet et l'observa pendant une trentaine de secondes. Cet ovni avait à peu près une longueur de 22 m, une largeur de 12 m et une hauteur de 5 m. *Il restait stationnaire* à environ 3 m au-dessus du sol, tout en bougeant un peu vers le haut et vers le bas, en *se balançant* légèrement d'un côté à l'autre. Le témoin a noté que l'herbe était mise en mouvement en dessous de l'objet. Elle avait une hauteur d'environ 1 m. L'objet est parti verticalement, à grande vitesse [21].

Le **15 août 1957**, à Woodland Hills, en Californie, un disque est *resté stationnaire, en s'inclinant d'un côté à l'autre*. Ensuite, il monta de manière verticale, jusqu'à ce qu'il fut hors de vue [22]. Le terme anglais « *rocking* » qui a été utilisé dans ce cas rappelle le balancement - sur place - d'une chaise à bascule (rocking chair). On parle parfois de « *tilting* », ce

qui implique seulement des changements d'inclinaison et même assez fréquemment de « *wobbling* ». Ce terme désigne normalement le vacillement qui résulte d'un effet gyroscopique. On peut l'observer facilement, en faisant tourner une pièce d'argent autour d'un axe vertical, après l'avoir mise en contact avec la surface horizontale d'une table. Dès que l'axe de rotation s'incline, il commence à tourner autour de la verticale qui passe par le point de contact. Il en est de même pour une toupie. Cette « *précession* » résulte des propriétés tensorielles de l'inertie d'un corps solide qui a été mis en rotation. Il réagit à toute force qui tend à incliner son axe de rotation, *s'esquivant* par un mouvement latéral de cet axe.

Le « *wobbling* » a été mentionné assez souvent [23], mais la précession d'un ovni n'implique pas qu'il doit s'agir d'un effet gyroscope. Notons aussi que les récits des observations ne permettent pas toujours de faire une distinction très nette entre ces différents types de mouvements oscillatoires et il se pourrait qu'il y ait parfois des effets de perspective qui le rendent difficile, mais du point de vue conceptuel, il est important de distinguer les *balancements* avec changements de l'inclinaison du disque des *changements d'inclinaison*, sans balancements. La figure 6 représente ceux-ci pour un disque idéalisé.

FIGURE 6 :



REPRÉSENTATION SCHÉMATIQUE D'UNE OSCILLATION DE L'INCLINAISON ET DE LA PRÉCESSION.

Le 9 septembre 1954, deux témoins ont observé trois ovnis de forme discoïdale, suspendus dans l'air au-dessus d'un terrain boueux, près de Nelson en Nouvelle Zélande. Ces objets brillaient d'une lumière bleue-blanche et effectuaient un mouvement de précession, *comme une toupie* qui commence à ralentir [24]. Un des témoins a pris des photos avec un appareil à téléobjectif. Deux de ces disques se sont redressés, avant de partir vers le haut, ce qui veut dire qu'ils se déplaçaient perpendiculairement à la direction de leur axe de symétrie.

Le **11 août 1960**, Ray Hawks travaillait avec un tracteur à pelle à un endroit isolé de la Californie, quand il entendit une explosion un peu étouffée. Ce bruit venait d'en haut et quand il leva ses yeux, il vit un objet rond qui « tomba» verticalement. Il s'arrêta cependant à environ 60 m au-dessus du sol et à seulement 200 m de Hawks. En position arrêtée, l'objet *pivota* comme une pièce de monnaie qu'on a fait tourner sur une table. Il était gris mat et avait la forme de deux assiettes à soupe, accolées par leur bord, mais ce disque effectuait un mouvement de précession. Sur son contour, il y avait une suite de plaques *brillantes*, séparées par un petit intervalle, aussi bien au-dessus qu'au-dessous du bord externe. Une de ces plaques produisait de la fumée d'un « *bleu royal* ». Au grand étonnement de Hawks, il vit alors que *cette plaque se rétractait vers l'intérieur*. Il ne resta plus qu'un trou allongé et ensuite, une autre plaque fut mise en place de l'intérieur, avec un «*click* » final. Plus loin, je donnerai des arguments qui permettent de considérer ces plaques comme des sources d'ionisation de l'air ambiant et d'établir un lien avec la propulsion.

Jusque là, le témoin avait entendu un léger vrombissement, comme celui d'un moteur électrique qui tourne sans charge, mais après le remplacement de la plaque, *le bruit augmenta en intensité et devint de plus en plus aigu*. À ce stade, l'air qui entourait le disque tremblait, comme sous l'effet d'une forte chaleur locale. Brusquement, l'objet partit vers le haut, à très grande vitesse. Il y eut également des « *effets électromagnétiques* », puisque le moteur du tracteur s'était éteint au moment où l'ovni descendait. Hawks essaya de le redémarrer, mais en vain. Après le départ de l'ovni, le moteur fonctionna de suite normalement [25].

Il m'est incompréhensible que la communauté scientifique se désintéresse d'observations de ce genre ou qu'elle se laisse induire en erreur par ceux qui cherchent à garder le secret, pour développer des technologies militaires aussi « avancées » que possible. Puisque la politique menée à cet égard par la Force aérienne des États-Unis était vivement critiquée par des ufologues et parfois par des médias, l'USAF demanda au physicien Edward U. Condon de réaliser une étude (dite scientifique) du phénomène ovni, dont il devrait résulter que le phénomène ovni ne mérite pas d'être pris au sérieux. La « *commission Condon* » a pu disposer d'un gros budget (plus d'un demi million de dollars) venant de l'USAF et a effectivement produit un gros rapport (965 pages), mais dès le début de l'introduction, Condon énonçait lui-même le message que l'USAF voulait diffuser [26] : «*Les données à notre disposition conduisent à la conclusion qu'une étude plus poussée (further extensive study) ne peut probablement pas être justifiée dans l'espoir que cela ferait avancer la science.*»

L'USAF mit alors un terme à toute activité (telle que le projet *blue book*) encore entretenue jusqu'à cette époque pour donner au moins l'impression au public qu'on collectait des données sur le phénomène ovni. L'USAF s'était donc débarrassée d'un fardeau, mais il existe aujourd'hui un grand nombre de preuves de la dissimulation des données les plus intéressantes, pouvant être acquises avec les moyens dont disposent les militaires. Les recherches sont menées en secret, comme les militaires en ont l'habitude depuis le projet Manhattan. Je crains fort, qu'un beau jour il apparaîtra clairement que cette manipulation de l'opinion publique et de la communauté scientifique est un *scandale intellectuel monumental*. Puisque l'humanité entière est concernée, de même que l'élaboration du savoir scientifique et la vérité tout court, cela pèsera lourdement sur l'histoire humaine et entachera gravement l'idéal démocratique.

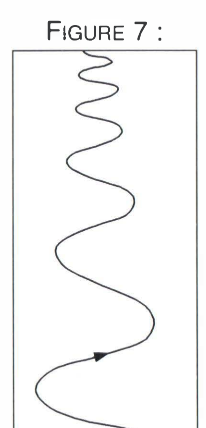
Le mouvement horizontal ondulé

Le **26 mai 1970**, à 22h35, un jeune homme de 17 ans regarde le ciel du quatrième étage, à Bois-Colombes (France). Il est étudiant en section scientifique et son attention est attirée par un point lumineux de couleur rose-rouge, situé à environ 10° au-dessus de l'horizon. L'intensité de cette lumière change de manière périodique et elle se déplace en suivant une trajectoire qui *oscille de manière sinusoïdale dans le plan horizontal*. Cette lumière s'éloigne lentement, tandis que l'amplitude apparente des oscillations diminue progressivement jusqu'à ce que le point lumineux devienne infime, à 23h23. La figure 7 reproduit la trajectoire d'après la description du témoin [27]. Le mouvement horizontal oscillant d'un ovni a d'ailleurs fait penser aux *ondulations* d'un serpent [28].

Le rapport du NICAP cite plusieurs cas où l'on a observé des mouvements de ce type [29]. En **octobre 1954**, vers 23h00, un observateur météorologique du Corps des U.S. Marines vit 7 disques très lumineux, oranges, volant en formation du nord vers le sud. Ils progressaient rapidement, mais *s'écartaient périodiquement vers la gauche et vers la droite*. Une figure indique que ces balancements s'effectuaient dans le plan horizontal et

qu'elles étaient accompagnées de changements de l'inclinaison des disques comme pour les mouvements en chute de feuille morte. Le **22 septembre 1956**, un ovni avança lentement en oscillant d'un côté à l'autre, dans le Dakota du Nord. Le **30 octobre 1961**, l'ingénieur C.H. Garry, diplômé de l'Université d'Etat de Pennsylvanie, observa à Ligonier, Pa, quatre objets lumineux qui se déplaçaient horizontalement à environ 30° au-dessus de l'horizon. Leur vitesse était constante, mais ils *oscillaient d'un côté à l'autre*, donc latéralement par rapport à la direction du mouvement. Cette observation a débuté vers minuit et a duré 45 minutes.

FIGURE 7 :



UN MOUVEMENT OSCILLANT HORIZONTAL.

Le **19 juin 1962**, on vit à Londres un ovni qui se déplaçait suivant une direction donnée, mais ralentissait parfois comme s'il hésitait. Il oscillait aussi d'un côté à l'autre.

Le **10 mars 1952**, vers 6h45, un ingénieur vit deux objets noirs, de forme hémisphérique, volant de concert dans la même direction. Puisqu'ils venaient de l'arrière, il les voyait d'en dessous. Un de ces objets suivait une trajectoire rectiligne, tandis que l'autre « *semblait jouer*», puisqu'il traversait la trajectoire du premier, en oscillant « *comme un pendule* ».

La figure 8 a été redessinée d'après l'esquisse du témoin.

FIGURE 8 :

LES TRAJECTOIRES DE DEUX OVNIS, VUE D'EN BAS.

Le mouvement horizontal saccadé

En septembre 1952, quand la vague des observations d'ovnis commença à s'apaiser aux États-Unis, leur nombre augmentait au-dessus de toute l'Europe. On s'en rendit compte aussi au cours des grandes manœuvres de l'OTAN qui eurent lieu du 13 au 25 septembre 1952. L'opération « Mainbrace » se concentra dans la mer du Nord. Elle mobilisa environ 200 navires, 1000 avions et 80.000 soldats de différentes nations, placés sous le commandement intégré d'un amiral britannique. Pendant cette période, les militaires ont signalé plusieurs fois des observations importantes d'objets volants non identifiés. Celle du **20 septembre 1952** concerne un jet britannique de type Meteor. Vers 11h00, il retourna à la base de Topcliffe, en Angleterre. Quand il s'apprêta à atterrir, le personnel au sol constata que ce jet était suivi par un objet argenté de forme discoïdale qui *pendulait dans le sens du mouvement* (swaying back and forth like a pendulum). Quand le jet commença a faire des cercles, l'ovni s'arrêta, en pivotant pendant qu'il resta en suspension (wobbling). Il partit brusquement à grande vitesse suivant une autre direction que celle de son arrivée. Ceci fit l'objet, le jour même, d'un communiqué de l'agence Reuter.

On avait déjà vu le **9 septembre 1950**, dans le Vermont, aux États-Unis, deux ovnis qui *oscillaient d'avant en arrière* dans la direction de leur mouvement. Il en résultait un mouvement saccadé, mais le témoin parlait lui-même de « *pendules volants* ». Si cette comparaison convient, il faut s'attendre à ce que des oscillations de grande amplitude

puissent donner lieu à des variations d'altitude.

Cela arrive [30], puisque le **29 mai 1951**, une large formation d'ovnis se déplaçait au-dessus de Downey, en Californie, en effectuant *des bonds* analogues à ceux des bateaux rapides sur l'eau (skipping). Le **7 juillet 1947**, un disque se déplaçait au-dessus de l'Oregon, avec des variations périodiques de hauteur (bouncing up and down), *comme s'il suivait les contours d'un paysage vallonné*. Le **2 mars 1955**, un ovni allongé est passé à la verticale d'un témoin et il s'est distingué en effectuant « *des loopings* ». En aviation, on utilise ce terme pour désigner des boucles effectuées dans un plan vertical. Les avions décrivent ces trajectoires en avançant, mais si un ovni effectue un mouvement pendulaire longitudinal par rapport à sa direction de mouvement, en progressant lentement, il peut *reculer* pendant un petit intervalle de temps, avec une montée, suivie d'une descente. Il en résulte également un looping.

Dans la soirée du **1er avril 1973**, l'attention d'un habitant de Hollywood fut attirée par un objet discoïdal lumineux qui se déplaçait au-dessus de lui dans la direction de l'aéroport international. Cet objet « *ondulait à la manière d'un bouchon qui oscille en montant et descendant à la surface de l'eau* » (bobbing). Le **4 octobre 1973**, le bureau de police de l'Arkansas enregistra un récit, faisant état d'une lumière brillante qui se déplaça *en montant et en descendant*. Cet ovni avait une «*queue*», semblable à celle d'une comète et cela a pu faciliter l'observation des ondulations verticales [31].

Le **3 août 1951**, l'astronome Walter Webb du Hayden Planétarium à Boston, se trouvait dans un camp de jeunes au Silver Lake dans le sud de l'Etat de Michigan, pour les aider à observer des étoiles et des satellites. Le ciel étoilé était parfaitement visible, sans Lune et sans nuage. Ils avaient à leur disposition un télescope de 3,5 pouces. Vers minuit, Webb remarqua une lumière brillante, jaune-rouge, se déplaçant lentement au-dessus des collines, au sud du lac. La trajectoire était *horizontale, mais ondulante*. L'élévation angulaire était tellement basse que l'objet disparut même plusieurs fois derrière des collines. Webb en était très étonné, mais pensa d'abord à un avion. Quand il réalisa que les avions ne volent pas de cette manière, il braqua le télescope dans cette direction, mais c'était déjà trop tard pour capter une vision plus détaillée de ces objets. Webb avança des arguments scientifiques pour écarter l'idée d'une réflexion possible sur une couche d'inversion de température [32].

Le **24 juin 1947**, le pilote civil Kenneth Arnold vit 9 objets brillants, volant au-dessus des *Cascade Mountains* dans l'Etat de Washington. Ces objets étaient plats et réfléchissaient la lumière du soleil comme des miroirs. Ils se déplaçaient rapidement, en se suivant l'un l'autre et en formant donc une chaîne. Arnold mesura le temps nécessaire (1 min 42 s) pour parcourir la distance qui sépare le Mont Rainier du Mont Adams. S'ils passaient vraiment au-dessus des sommets de ces montagnes (et non pas plus près de lui), leur vitesse devait être supérieure à 3000 km/s. Leurs mouvements étaient en tout cas inhabituels, puisqu'ils avançaient *en bondissant* comme des hydroglisseurs (like speedboats). Toute cette observation n'a duré que 2 à 3 minutes [33], mais elle devint célèbre, parce que Arnold avait précisé que ces objets «*volaient comme une soucoupe le ferait, si vous la faisiez rebondir sur l'eau.* » C'est cette comparaison qui incita un journaliste à utiliser le terme de « *soucoupes volantes.* »

J'y ajoute une autre observation, puisqu'elle aura de l'importance quand on cherchera à comprendre ce qui a pu se

passer. Le **23 avril 1966**, à 22h45, une personne téléphona à une radio locale, pour dire qu'elle était en train d'observer un ovni au-dessus de Dorchester, près de Boston. Entendant cela, trois autres membres d'une famille habitant là, se sont alors immédiatement rendues à la fenêtre de leur appartement, situé au troisième étage. Ils ont vu un objet ovale, entouré d'un anneau de lumières rouges. Il était doté d'un dôme, ayant la forme d'une bulle de savon déposée sur un plan. Au sommet de ce dôme, il y avait une lumière jaune très intense, mais les lumières rouges et jaunes s'allumaient de manière alternée. L'objet s'arrêtait parfois et stationnait par exemple quelque temps au-dessus d'une enseigne lumineuse, haut-placée. Il avançait cependant avec *des oscillations en altitude* (bobbing up and down). Le journal local, ayant reçu des appels d'autres personnes, proposa l'hypothèse d'un petit avion, passant parfois avec des réclames nocturnes. Ceci a été exclu, en vérifiant son emploi du temps [34].

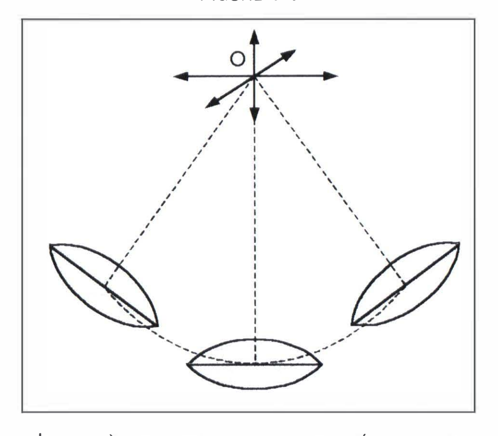
2. Une théorie descriptive

Un « pendule virtuel déplaçable »

Kepler a synthétisé les résultats d'un très grand nombre de mesures effectuées par Tycho Brahé sur les positions successives occupées dans le ciel par la planète Mars, en introduisant le concept des *orbites elliptiques*. Un des deux foyers de l'ellipse est occupé par le Soleil et le mouvement de la planète est plus rapide quand elle est proche du Soleil. Ceci permet de dire « comment » cela se passe, mais pas « pourquoi » il en est ainsi. C'est Newton qui l'a expliqué au moyen de ses célèbres lois du mouvement et des propriétés mathématiques qu'il attribuait à la force de la gravitation universelle. Dans l'un et l'autre cas, il a fallu ajouter des idées aux faits observés. J'aime donc parler de l'élaboration d'une *théorie descriptive* et de la construction d'une *théorie explicative*.

Nous procèderons d'une manière analogue pour les mouvements oscillatoires des ovnis, en décrivant d'abord un grand nombre de faits observés d'une manière simple et unifiée au moyen du concept d'un « *pendule virtuel déplaçable*». Conformément à la figure 9, nous admettons qu'un ovni discoïdal puisse se comporter *comme si* on l'avait suspendu à un point O au moyen d'une corde de longueur donnée. Le disque pourra donc osciller avec une amplitude plus ou moins grande, en changeant d'inclinaison. En outre, nous imaginons que le point O peut être animé d'un mouvement rectiligne uniforme. Il pourrait donc se mouvoir à vitesse constante vers le haut ou le bas, vers la gauche ou la droite, vers l'avant ou l'arrière. Ceci permet de rendre compte de mouvements oscillatoires variés, effectivement observés.

FIGURE 9 :



LE MODÈLE DU PENDULE VIRTUEL DÉPLAÇABLE.

Nous parlons d'un pendule *virtuel*, parce que le point de suspension et la corde n'existent pas réellement. Ce qui est virtuel n'a que l'apparence de la réalité, comme notre image dans un miroir.

inforespace

Elle résulte du fait que les rayons de lumière proviennent d'autres corps et qui tombent sur la surface du miroir sont réfléchis d'une certaine manière. Contrairement à ce qui se passe pour un corps réel, il n'y a pas de rayons qui émergent des différents points de l'image *virtuelle* que nous «voyons» dans un miroir. Le disque volant est réel, mais le point de suspension et la corde du pendule sont fictifs. La création d'entités imaginaires de ce genre peut être très utile, pourtant, parce qu'elles nous permettent de travailler avec des images mentales qui nous sont familières. Cette économie de pensée est bienfaisante.

Un pendule réel est constitué d'une masse, attachée à un support rigide au moyen d'un fil dont la longueur est constante. Nous ne savons pas encore si les mouvements oscillatoires des ovnis correspondent à ceux d'un pendule dont la longueur est parfaitement constante ou non. Même si c'était seulement une approximation, le modèle proposé serait déjà utile, mais reconnaissons que pour l'instant, nous ne voyons pas comment un ovni discoïdal parvient à « s'accrocher» à un point de suspension fictif. Le modèle que nous venons d'introduire est purement descriptif. Notons également que ce modèle ne convient pas pour les oscillations de l'inclinaison d'un disque sans balancement (figure 6). Les mouvements doivent être traités à part.

Un contrôle intelligent intentionnel

Pendant la collecte des observations, nous avons déjà été amenés à nous demander pourquoi les ovnis se mettent parfois à osciller. Ces objets volants non identifiés peuvent s'arrêter brusquement et partir rapidement ou rester stationnaires dans l'air. Puisque ces mouvements peuvent être parfaitement contrôlés, il doit en être de même pour les mouvements oscillatoires, mais quelle est donc leur réelle raison d'être ?

Essayons de répondre à cette question, en nous limitant au niveau d'une description phénoménologique. Cela exigera déjà une certaine conceptualisation et donc des idées qu'on ajoute aux données brutes. Puisque des observations effectuées de manière indépendante révèlent que les ovnis peuvent effectuer certains types d'oscillations, puisque ces faits sont à situer dans le cadre d'un très grand nombre d'observations concernant d'autres propriétés des ovnis et puisque tout cela présente une cohérence interne remarquable, nous adoptons *l'hypothèse de travail* que les ovnis sont d'origine extraterrestre. Ce sont donc des engins pilotés ou éventuellement téléguidés par *des êtres intelligents*. Ceci laisse subsister différentes possibilités.

En premier lieu, nous devons nous demander si les mouvements oscillatoires sont *accidentels ou intentionnels*. Nous pourrions penser par exemple à un système de régulation qui réagit d'une certaine manière à une perturbation extérieure et en particulier à un coup de vent. Ce n'est pas plausible, puisqu'il est bien connu que les ovnis peuvent rester stationnaires d'une manière parfaitement immobile, sans être perturbés par des mouvements de l'atmosphère. Ils doivent disposer de *mécanismes de régulation* très performants, en effectuant des mesures d'accélération à l'intérieur de ces engins.

Nous avons constaté que les mouvements oscillatoires peuvent être enclenchés ou arrêtés d'une manière très nette et que les mouvements pendulaires ou les oscillations de l'inclinaison ont une certaine durée avec des caractéristiques constantes, sans amplification ou atténuation progressive. Cela suggère fortement que les mouvements oscillatoires sont contrôlés par un système de régulation et que celui-ci peut être activé ou désactivé « à volonté ». Il se peut cependant qu'une manette ait été touchée par-

inforespace

fois de manière *accidentelle* et que les mouvements oscillatoires résultent alors simplement d'une erreur de manipulation. Il n'est pas plausible d'admettre que les pilotes furent fréquemment inattentifs. Etant donné l'ampleur des effets qu'ils peuvent produire, ils doivent être vigilants.

Nous aboutissons donc à la conclusion que les mouvements oscillatoires résultent dans presque tous les cas d'une action intelligente *intentionnelle*. Cela nous place de nouveau devant une alternative. Ou bien, cette action intentionnelle n'a rien à voir avec des spectateurs éventuels ou bien, elle est réalisée pour ceux-ci. La première possibilité ne peut pas être exclue tout à fait. Des êtres intelligents, disposant d'un « jouet » technique très performant, pourraient *s'amuser*, par exemple. Nous avons même évoqué la comparaison avec un toboggan. Ils pourraient aussi être amenés dans certains cas, à faire *des expériences d'ordre technique*, sans que nous connaissions cet objectif. Malgré tout, quand un ovni arrive rapidement au-dessus d'un col de montagne et s'y arrête devant des personnes qui regardent, pour effectuer des mouvements pendulaires et repartir, il n'est pas très probable qu'il le faisait pour tester des engrenages, par exemple, pour faire de la prospection géologique, pour observer des fleurs ou effrayer des animaux. *La raison d'être la plus probable des mouvements oscillatoires est d'offrir un show aux spectateurs.*

Il n'est pas nécessaire d'admettre que cela ait dû se produire pour tel ou tel observateur bien déterminé. En fait, il me semble très logique que « l'intelligence » qui se cache derrière le phénomène ovni ait donné certaines consignes générales qui déterminent le comportement des ufonautes. Les faits observés depuis longtemps démontrent que la *consigne majeure* doit être d'éviter tout contact trop évident. Cela a d'ailleurs un sens, si l'on tient à éviter un choc culturel, pouvant être très nuisible. Il est cependant tout aussi logique que les extraterrestres entretiennent ou augmentent même parfois la fréquence de leurs apparitions pour *fournir des signes de leur présence*. Ces signes doivent être relativement discrets pour ne pas s'imposer trop massivement, mais suffisamment nombreux et efficaces pour qu'il y ait une chance qu'ils puissent *nous amener à ouvrir nos yeux et à nous poser des questions*. Pour cela, il faut nous donner l'occasion de nous étonner et il suffit de le faire de manière statistique.

Le *concept* de mouvements oscillatoires utilisés le plus souvent pour nous étonner rejoint l'hypothèse que les extraterrestres mènent parfois des expériences psychosociologiques plus ou moins complexes pour provoquer nos réactions, *afin de mieux nous connaître ou tester notre degré de maturité* [15]. Ces objectifs comportent des nuances et différents sous-groupes d'extraterrestres peuvent les mettre en œuvre de différentes manières, mais l'idée essentielle sur laquelle je veux insister est que l'hypothèse extraterrestre nous confronte à des intelligences extraterrestres qui agissent d'une manière intentionnelle pour atteindre certains buts.

3. Une théorie explicative

La propulsion EM pulsée

Dans ce chapitre, je propose une explication des mouvements oscillatoires des ovnis, en faisant intervenir le système de propulsion et des mécanismes de régulation. Il semble donc utile de commencer par un bref rappel de mes idées concernant la propulsion des objets volants non identifiés.

Après une première étude approfondie des faits observés, j'ai proposé en 1973 qu'elle peut être de type magnétohydrodynamique [35]. J'ai élaboré ces idées pour en arriver à une *propulsion électromagnétique* pulsée [36] et je continue à développer cette théorie.

L'idée fondamentale est que toute propulsion doit faire appel au *principe de l'action et de la réaction*. En effet, quand un corps exerce une force sur un autre corps, il subit lui-même une force égale et opposée (parce que la quantité de mouvement totale doit être conservée). Les systèmes qui nous sont familiers exercent des forces mécaniques, mais celles-ci pourraient être remplacées par des forces de nature électromagnétique. Cela permettrait d'agir à distance. Or, il suffit d'ioniser l'air autour de l'ovni et d'exercer des forces sur les particules chargées qui en résultent au moyen d'un champ électromagnétique adéquat.

Cette proposition se situe dans la perspective de l'*hypothèse ET*. Ce que nous savons de l'Univers et des processus fondamentaux de la vie rend normal que des civilisations beaucoup plus anciennes et techniquement plus avancées que la nôtre peuvent exister dans l'Univers. Cela n'est plus contestable aujourd'hui, mais en ce qui concerne le phénomène ovni, il est vrai que nous ne comprenons pas comment des extraterrestres peuvent franchir l'immensité des espaces interstellaire avec la facilité qui est suggérée par la fréquence des observations d'ovni. Même si l'on admet qu'ils ont établi des bases dans notre système solaire, la difficulté subsiste. Elle ne devrait pas nous empêcher, cependant, d'examiner à fond le phénomène des objets volants non identifiés près de la surface de la Terre. Au contraire, il serait important de le faire pour des raisons humaines, scientifiques et techniques. En outre, il est possible de s'atteler à cette tâche en utilisant les lois physiques connues et les moyens techniques existants ou pouvant être créées.

Les lois fondamentales régissant *l'action d'un champ EM sur des particules chargées* fournissent déjà une série de renseignements qu'on peut mettre en relation avec les faits observés. Puisque l'ionisation produit autant de particules positives que négatives, il est indispensable de combiner les actions d'un champ magnétique avec celle d'un champ électrique, pour que *la force moyenne* exercée sur ces particules à un endroit donné ne soit pas nulle. Cette force moyenne est alors perpendiculaire au champ électrique et magnétique local. Pour qu'elle soit grande, *il faut que le champ magnétique soit grand*, tandis que le champ électrique peut être assez petit.

La création de ces champs constitue l'élément le plus original du système, encore partiellement obscur, mais nous pouvons dire au moins qu'il est concevable de créer *un courant électrique oscillant très intense de basse fréquence à la surface des ovnis*. C'est essentiellement un problème d'ordre technique, puisqu'il suffirait que des civilisations extraterrestres aient découvert des matériaux qui sont supraconducteurs à température ordinaire. Ce courant créerait un *champ magnétique oscillant* autour de l'ovni, sans qu'il ne pénètre à l'intérieur de celui-ci. Il en résulte que la grandeur B du champ magnétique oscillera à la même fréquence que le courant (comme $\sin\omega t$, par exemple), en restant en phase avec lui. Ce champ produit alors automatiquement partout un *champ électrique induit*. Il est perpendiculaire au champ magnétique et varie à la même fréquence, mais avec un déphasage de 90° (comme $\cos\omega t$). Pour un champ magnétique de basse fréquence, le champ électrique sera petit, mais cela suffit.

La force moyenne que subissent les particules positives et négatives qui résultent de l'ionisation est proportionnel-

le au produit EB (qui varie comme sin2ωt). Elle peut donc changer de signe ! C'est ce qui justifie l'utilisation d'une *ionisation pulsée*. On peut la produire au moment opportun, quand le produit EB est aussi grand que possible, en tenant compte du fait que les particules chargées disparaissent rapidement, par recombinaison. Ceci explique d'ailleurs le fait que les ovnis produisent souvent *une luminosité pulsée* de l'air qui les entoure.

Le champ EM produit par un courant circulaire oscillant qui est le plus intense dans la partie équatoriale du disque sera celui d'un dipôle magnétique oscillant. Il possède une certaine symétrie globale et est relativement stable, bien que modifiable. La distribution spatiale de l'ionisation peut être modifiée par contre très rapidement, ce qui fournit un système de propulsion *extrêmement flexible*. Il est également possible de choisir la phase de l'ionisation périodique au-dessus (devant) et en dessous (derrière) l'ovni, de telle manière que les forces moyennes y auront le même sens. Cela veut dire qu'on peut conjuguer une aspiration d'un côté avec un refoulement de l'autre côté. En outre, on peut agir, si l'on veut, jusqu'à des distances plus ou moins grandes et cela de manière progressive.

Ceci permet non seulement d'éviter un bang supersonique, mais aussi de répartir les forces exercées sur les particules chargées comme on veut. D'une part, cela modifie l'orientation et la grandeur de la force de propulsion en fonction des besoins. D'autre part, cela permet de minimiser la force répulsive exercée vers le bas au moment d'un atterrissage ou d'un quasi-atterrissage. Pour répondre à l'objection qu'un ovni ne provoque pas des mouvements d'air comparables à ceux d'un hélicoptère, il faut rappeler que ce sont *les forces* exercées sur les particules chargées, réparties dans un volume assez grand, qui comptent. La vitesse communiquée à l'air, à cause des collisions entre particules chargées et neutres, n'est qu'un effet secondaire, modifiable. Notons cependant qu'au-dessous d'un ovni en sustentation stationnaire, on a parfois observé des effets mécaniques sur la végétation ou la surface de la mer. Nous avons mentionné le cas du 25 août 1952, où de l'herbe élevée bougeait sous un disque [36].

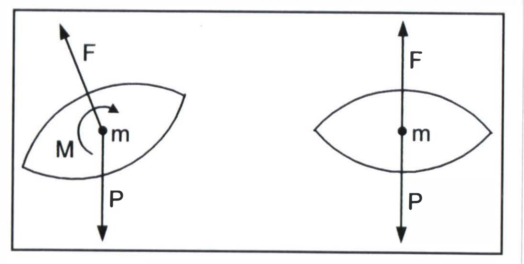
Si le système de propulsion que j'envisage était effectivement appliqué par les ovnis, cela signifierait que des civilisations ET ont découvert des matériaux qui sont supraconducteurs à température ordinaire et même une source d'énergie que nous ignorons. De toute manière le phénomène ovni la réclame. Elle doit être très compacte et hautement efficace. Nous ne la connaissons pas, mais même si le phénomène ovni avait seulement une petite chance de fournir plus de renseignements à cet égard, il faudrait évidemment l'étudier très attentivement.

La dynamique des ovnis

La dynamique est la partie de la mécanique qui établit un lien entre les mouvements des corps et les forces qui en sont la cause. Pour rendre compte des *déplacements* possibles d'un ovni, il faut considérer les forces qui agissent sur son centre de masse. Il y en a deux. La *force de la pesanteur* est verticale, orientée vers le bas et de grandeur P = mg, si m désigne la masse de l'ovni et g l'accélération de la pesanteur à l'endroit considéré. La résultante de toutes les forces exercées sur des particules chargées au moyen du champ EM de l'ovni donne lieu à une *force de propulsion* de grandeur F, appliquée au centre de masse, mais en général, il faut considérer aussi des couples de forces, tendant à faire tourner l'ovni autour de tel ou tel axe, passant par le centre de masse.

La figure 10 représente les forces de grandeur P et F ainsi le *moment de force* de grandeur M.

FIGURE 10 :



LES FORCES APPLIQUÉES
AU CENTRE DE MASSE ET LE MOMENT DE FORCE.

Nous admettons ici que la force de propulsion de grandeur F est dirigée le long de l'axe de symétrie de l'objet, mais ce n'est pas indispensable. C'est une situation semblant être privilégiée. Quand le disque se trouve en *sustentation stationnaire*, la force de propulsion est verticale et sa grandeur F = P, tandis que le moment de force M = 0. Des mouvements dans l'air atmosphérique provoquent normalement aussi l'apparition de *forces de frottement* et même parfois de *forces aérodynamiques*. Elles résultent des impacts des particules d'air sur la surface du corps qui est en mouvement. Contrairement à ce qui se passe pour une voiture ou un avion, par exemple, un ovni n'est pas passivement soumis à l'impact des molécules d'air. Il agit à distance sur les particules chargées, agissant à leur tour sur les molécules neutres. Nous admettons que ces forces sont exercées de telle manière que les molécules d'air sont écartées devant l'ovni en mouvement et que l'air glisse sans frottement sur sa surface. *Il n'y a pas de force de frottement* ! Cela est à justifier par la théorie de la propulsion, mais les observations nous permettent déjà d'obtenir des renseignements à cet égard. Ce sera un des aspects à considérer dans l'étude des mouvements oscillatoires des ovnis.

Les lois du mouvement

L'existence des forces que nous venons de considérer n'est pas encore suffisante pour rendre compte des mouvements observés. L'*inertie* est aussi très importante. Elle intervient dans la loi de Newton pour un corps qui se meut suivant une direction donnée de la manière suivante : la grandeur de l'accélération du corps, multipliée par la *masse d'inertie* m est égale à la grandeur de la force appliquée. Plus la masse est grande, plus l'accélération sera petite, pour une force de grandeur donnée.

La figure 11 montre que les mouvements possibles du centre de masse d'un ovni dans le plan d'une oscillation pendulaire peuvent être décrits en *coordonnées cartésiennes* (x, y) ou en *coordonnées polaires* (r, A). L'axe des x est horizontal et orienté vers la droite, tandis que l'axe des y est vertical et orienté vers le bas. La direction de la force de propulsion passe toujours par le point O, choisi comme origine du système de référence. L'angle A que la force de propulsion forme avec la verticale varie au cours du temps. La grandeur F de cette force pourrait varier au cours du temps. Les accélérations x" et y" suivant les axes x et y dépendent des composantes horizontales et verticales des forces agissant sur le centre de masse, d'après les équations

$$m\,x'' = -P \sin A$$

$$m\,y'' = P - F \cos A$$

Pour des raisons typographiques, nous utilisons la notation x" et y" pour désigner les dérivées secondes des variables x et y par rapport au temps. Il est avantageux de diviser les 2 membres de ces équations par m, puisque la grandeur de la force gravifique P = mg et puisqu'on peut définir la grandeur de la force de propulsion de telle manière que F = ma (sans que cela signifie que F doit être proportionnel à m). Pour transcrire ces équations en coordonnées polaires, il suffit de remarquer que

$$x = r \sin A \quad \text{et} \quad y = r \cos A$$

Nous calculons les dérivées secondes de x et de y par rapport au temps, en

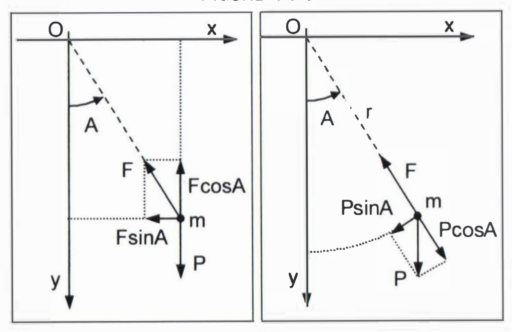
admettant que le rayon r peut varier tout aussi bien que l'angle A. En groupant les termes qui varient de la même manière, nous obtenons les équations suivantes:

$r'' - r (A')^2 = g \cos A - a$ (1)

$r A'' + 2r'A' = -g \sin A$ (2)

r' et A' désignent des dérivées premières de r et de A par rapport au temps, c'est-à-dire les vitesses radiales et angulaires. r" et A" sont les dérivées secondes par rapport au temps, donc des accélérations. Le premier membre de (1) définit l'*accélération radiale*, en tenant compte des " effets centrifuges " qui résultent de la rotation autour du point O. Le premier membre de (2) définit l'*accélération curviligne*. Les seconds membres définissent les composantes radiales et angulaires des forces appliquées, divisées par la masse m. Je fus étonné de constater que ces expressions se trouvent rarement dans les manuels de physique, mais on peut les trouver quand même [37].

FIGURE 11 :



L'OSCILLATEUR VIRTUEL EN COORDONNÉES CARTÉSIENNES ET EN COORDONNÉES POLAIRES

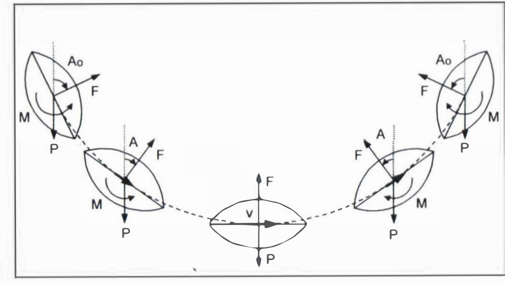
Le mécanisme de régulation

Comment se fait-il que les disques volants puissent effectuer un mouvement pendulaire sans êtres suspendus à un point au moyen d'une corde ? Cela doit résulter d'un mécanisme de régulation, existant à l'intérieur à l'ovni. Est-il possible de découvrir ce mécanisme, en se servant uniquement des lois physiques connues et du comportement observable des ovnis ? Cela reviendrait à *rendre l'ovni mentalement transparent*. Essayons, en imaginant un processus que nous soumettons aux contraintes imposées par les lois physiques qui doivent nécessairement s'appliquer. Ce processus est représenté sur la figure 12.

Partons d'une situation où le disque est stationnaire (force de propulsion verticale, de grandeur F = P), mais où l'inclinaison du disque est brusquement modifiée *pour initier le mouvement pendulaire* à l'instant t = 0. Cette nouvelle situation est représentée à gauche sur la figure 12. L'angle de déviation A = Ao. À partir de l'instant t = 0, il faudra cependant créer des forces adéquates pour que le mouvement oscillatoire puisse se dérouler comme il faut. L'orientation de la force de propulsion sera fixée. Admettons qu'elle reste *liée à l'axe de symétrie du disque*, tandis que sa grandeur F pourra être variée. Dès que l'inclinaison du disque a été modifiée, la force de la pesanteur aura une composante perpendiculaire à l'axe de symétrie du disque. Il en résulte que le disque commence à bouger.

La seconde positon du disque sur la figure 12 montre qu'il s'est déplacé vers la droite, en descendant, mais la grandeur de la déviation A a été réduite. Ceci résulte du fait qu'on applique également un moment de force M qui tend à *rétablir l'horizontalité du disque*.

FIGURE 12 :



LA DYNAMIQUE D'UN DISQUE QUI OSCILLE AUTOUR D'UN POINT FIXE

En fait, nous imposons que le moment de force M doit agir *comme le ferait un ressort élastique*. Cela veut dire que M = 0 quand le disque est horizontal (A = 0), mais la moindre déviation entraîne l'apparition d'un moment de force, agissant en sens opposé. Pour que le mécanisme de contrôle soit *quasi-élastique*, il faut que M augmente quand l'angle A augmente, mais que le signe soit opposé.

La troisième position du disque sur la figure 12 montre la situation au moment où le disque est horizontal. La force de propulsion est verticale et compense exactement la force de la pesanteur, mais le disque a acquis une vitesse transversale. Par inertie, il continuera à se mouvoir vers la droite. L'angle A est nul et le moment de force M également, mais le disque tourne autour de l'axe de rotation qui passe par son centre de masse avec une certaine vitesse angulaire A'. A cause de l'inertie des masses qui sont réparties d'une certaine manière, cette rotation se poursuit également.

La quatrième position du disque sur la figure 12 montre que l'angle A a commencé à croître, mais le moment de force M qui s'y oppose croît également. Finalement, on aboutit à une situation qui reproduit la situation initiale, mais avec une déviation opposée. C'est la cinquième position, où la grandeur de la déviation et la grandeur du moment de force sont de nouveau maximales, tandis que la vitesse de déplacement est nulle. Le disque s'arrête, pour rebrousser chemin. Les mêmes processus se déroulent alors en sens inverse. Cela se reproduit périodiquement, aussi longtemps qu'on veut.

Examinons maintenant ce problème d'une manière plus précise, en utilisant les équations (1) et (2). Nous devons ajouter une troisième équation pour décrire les variations possibles de l'angle A qui résultent du moment de force M. Cette loi du mouvement s'écrit I A" = M, où I est *le moment d'inertie* du disque pour des rotations autour de l'axe considéré, tandis que A" est l'accélération angulaire. Nous imposons cependant que M dépend de A, de telle manière que M = -K sinA, où K est une constante. Puisque le rapport k = K/I est également une constante, nous aurons

$A'' = -k \sin A$ (3)

C'est la troisième loi recherchée. Nous avons utilisé la fonction « sinus de A », puisqu'il faut se référer au champ gravifique terrestre pour déterminer la verticale et il est possible de le faire assez simplement au moyen d'un *accéléromètre angulaire*. Cela veut-dire qu'on utilise un petit pendule, retenu par des ressorts, dont les tensions s'équilibrent exactement quand A = 0. Quand le disque s'incline, le pendule tend à s'incliner, mais il est retenu par les ressorts dont on mesure les tensions, positives ou négatives. La fonction sinA = A pour des petites valeurs de A (quand l'angle est mesuré en radians, avec 2π rad = 360°). Dans ce cas, il résulte de l'équation (3) que l'angle A peut seulement varier d'une manière *harmonique*, c'est-à-dire comme la fonction $\sin(\omega t)$ ou $\cos(\omega t)$. Même la valeur de $\omega = 2\pi/T$, où T est la période d'oscillation, est déterminée par (3) : il faut que le carré de w soit égal à k.

Quand l'amplitude des oscillations est grande, le mouvement sera légèrement modifié, puisque la fonction sinA augmente *plus faiblement* que A quand les valeurs de A deviennent relativement grandes. La force de rappel devient donc un peu plus « molle ». La rotation ne sera plus freinée aussi efficacement et elle ne sera pas inversée aussi rapidement que pour un système élastique idéal. La période d'oscillation est donc légèrement augmentée [38].

La fonction sinA dans l'équation (3) ne nous gène pas du tout. Au contraire, elle nous permet de combiner très facilement les équations (2) et (3). Elles doivent être compatibles, en effet, et pour cela, il faut

et il suffit que la vitesse radiale r' = 0 (étant donné que A' n'est pas nul, en général). C'est donc la régulation angulaire qui fait que le pendule virtuel se comporte *exactement* comme un pendule ordinaire, de longueur constante. A cause de (3), l'équation (2) se réduit à

r = R = constante et k = g/R

Le centre de masse se déplace sur un arc de cercle, à une distance R d'un point O. Cette valeur est déterminée par le système de régulation (k) et par le champ gravifique local (g). Puisque le rayon r est constant, l'équation (1) se simplifie aussi, mais la *grandeur* de la force de propulsion F doit être régulée. Puisque F = ma et P = mg, il faut que

F = P cosA + mR(A')2 (4)

Cela veut dire que *la force de propulsion axiale doit toujours avoir une grandeur F qui compense exactement la composante axiale de la force de la pesanteur et la force centrifuge* qui résulte de la rotation autour du point O. Ce n'est pas une force réelle, puisqu'elle n'est pas due à l'action d'un autre corps, mais seulement une sorte d'effet de perspective. La masse m tourne autour du point O avec une vitesse v = RA'. L'accélération centrifuge est donc égale au carré de v divisé par R. En multipliant cette valeur par m, on obtient la relation (4). Cette condition doit faire l'objet d'une *régulation précise*, mais elle est facilement réalisable, puisque l'accélération axiale se réduit à l'accélération centrifuge. Elle sera déterminée au moyen d'un *accéléromètre linéaire*, constitué d'une masse qui peut se mouvoir suivant une direction donnée, mais qui est retenue par 2 ressorts dont on mesure les tensions. Le système est donc devenu mentalement transparent !

Pour ceux qui apprécient le langage mathématique, j'ajoute une petite note, pour montrer comment F doit varier au cours du temps, quand on considère des oscillations de petite amplitude et une inclinaison initiale Ao, conformément à la figure 12. On aura A = Ao cosωt, où le carré de ω est égal à g/R. Dans (4), on peut poser cosA = 1, tandis que la vitesse angulaire A' = -ωAo sinωt. Il en résulte que

$F = P + \varepsilon P(1 - \cos 2\omega t)$, où $\varepsilon = (Ao)^2/2$

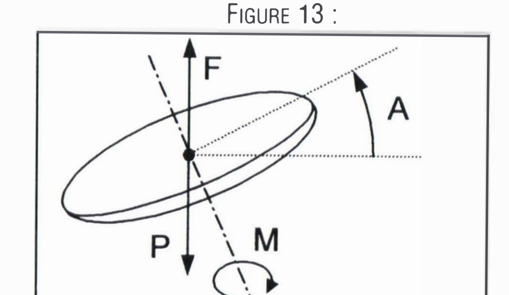
Pour une déviation initiale de 0,3 radians (pratiquement 17°), on trouverait que ε = 0,045. L'écart entre F et P est petit mais la correction est indispensable.

En résumé : Nous avons *justifié* le concept du « pendule virtuel » et nous avons même *prouvé* qu'il oscille exactement comme un pendule ordinaire de longueur constante. Il faut cependant qu'il y ait un mécanisme de régulation, à la fois pour l'inclinaison et pour la grandeur de la force de la propulsion, celle-ci étant constamment orientée le long de l'axe de symétrie du disque. En fait, nous sommes parvenus à voir « avec les yeux de l'esprit» ce qui était caché à l'intérieur de l'ovni, en nous servant des contraintes imposées par les lois physiques connues. La seule hypothèse simplificatrice justifiée a posteriori est que les effets des frottements sont négligeables. Avant de vérifier si cette théorie parvient à expliquer les faits observés, nous examinons un cas particulier, fort instructif.

Les oscillations de l'inclinaison seule

La figure 6 illustre un mouvement oscillatoire, où l'inclinaison change, sans balancements analogues à ceux d'un pendule. Nous pouvons en rendre compte facilement, au moyen de l'équation (3). Pour empêcher les mouvements pendulaires, il suffit de modifier la force de propulsion de telle manière qu'elle compense constamment la force de la pesanteur, comme l'indique la figure 13. Son orientation sera donc modifiée par rapport à l'axe de symétrie du disque, pour qu'elle reste verticale, tandis que sa grandeur reste constante (F = P) quand l'ovni est stationnaire ou se trouve en mouvement rectiligne uniforme.

FIGURE 13 :



LA DYNAMIQUE
DES OSCILLATIONS DE L'INCLINAISON

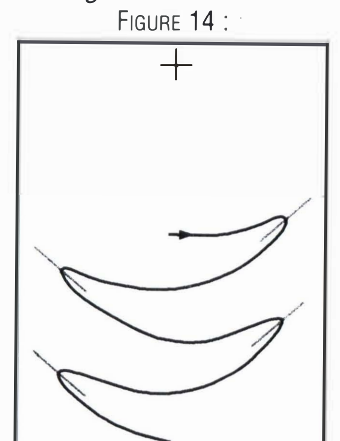
Le mouvement de *précession*, représenté à droite sur la figure 6, ne requiert pas d'effet gyroscopique, parce qu'il suffit de provoquer des oscillations de l'inclinaison autour de deux axes passant par le centre de masse dans le plan horizontal, mais perpendiculaires entre eux. Ces oscillations doivent simplement être déphasées de 90°, de telle manière que l'inclinaison est maximale pour un des axes, quand elle est nulle pour l'autre.

Les mouvements en feuille morte

Considérons maintenant *les mouvements de descente ou de montée*, où le disque volant zigzague comme le montrent les figures 1, 2, 3 et 4. Le centre de masse se déplace sur un arc de cercle de centre O et les mouvements angulaires sont régies par l'équation (3), mais le point O peut descendre à une certaine vitesse. Nous pouvons résoudre l'équation (3) au moyen d'un programme d'ordinateur, quelle que soit l'amplitude des oscillations et nous pouvons y superposer un mouvement vertical, de vitesse donnée. La figure 14 montre un résultat typique, obtenu de cette manière.

La position initiale du point O correspond au centre de la croix et le point de départ supérieur de la trajectoire correspond à la position initiale du centre de masse du disque. Pour bien montrer que le mouvement peut débuter de différentes manières, nous avons considéré ici le cas où le disque était horizontal au départ. A ce moment, il possède cependant une vitesse latérale v, tandis que la vitesse de chute est u. Si le point O était immobile (u = 0), la trajectoire serait simplement un arc de cercle. Si le point O descendait très rapidement, la trajectoire serait presque sinusoïdale, mais quand il descend assez lentement, on obtient une trajectoire *anguleuse*.

FIGURE 14 :



SIMULATION D'UNE CHUTE DE FEUILLE MORTE

J'ai indiqué les inclinaisons du disque pour les positions extrêmes. Elles sont intermédiaires aux pentes des trajectoires d'arrivée et de départ. Quand le disque traverse la verticale qui passe par O, son inclinaison est horizontale, tandis que la trajectoire a une certaine pente. Elle est donnée par le rapport des vitesses u/v. La trajectoire *remonte* quand le disque volant s'approche d'un des points extrêmes, si l'amplitude des oscillations est assez grande et si la vitesse de chute est encore relativement petite. Quand l'oscillateur virtuel est déplacé vers le haut, les résultats seront exactement de même type. Tout ceci est *en accord* avec les observations.

Les mouvements horizontaux oscillatoires

En combinant un mouvement horizontal à vitesse constante avec un mouvement pendulaire *transversal*, nous obte-

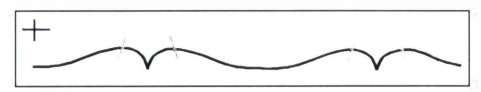
nons une trajectoire qui est parfaitement sinusoïdale quand l'amplitude des oscillations est relativement petite. Pour de grandes amplitudes, elle est seulement un peu plus aplatie près des positions extrêmes. Nous retrouvons donc bien ce qui a été observé (figures 7 et 8). Pour cette dernière observation, il suffit de faire remarquer que la force de propulsion ne doit pas nécessairement être dirigée suivant l'axe de symétrie du disque. Elle peut être dirigée, par exemple, suivant une direction donnée *dans le plan équatorial* du disque. Dans ce cas, le moment de force M fait tourner le disque autour de son axe de symétrie. Quand celui-ci est horizontal, il n'y aura *pas* de changements d'inclinaison du disque.

Quand les oscillations pendulaires sont *longitudinales* par rapport à la direction du mouvement de translation à vitesse constante, on aboutit à un *mouvement saccadé*. Il sera plus ou moins prononcé, suivant que l'amplitude des oscillations est grande ou petite et suivant la valeur du rapport des vitesses de translation et d'oscillation. Si la vitesse de translation est V et si la grandeur maximale de la vitesse d'oscillation est v, le mobile avance avec une vitesse qui varie entre les valeurs extrêmes V-v et V+v. En regardant la progression d'en bas, l'ovni ralentit périodiquement et repart chaque fois plus vite. L'ovni *peut même reculer*, comme s'il devait prendre de l'élan pour faire un bond. Il suffit pour cela que V soit inférieur à v.

Si l'amplitude des oscillations est assez grande et si l'on voit la trajectoire du côté, on pourra percevoir des *oscillations en hauteur*. Chaque fois quand le pendule virtuel atteint le niveau supérieur, il est incliné. Quand il atteint le niveau inférieur, il est horizontal. Si la vitesse de translation est suffisamment petite pour que le disque puisse reculer et si l'amplitude des oscillations est assez grande, *la trajectoire peut même comporter des boucles*, effectivement signalées le 2 mars 1955 [30].

Quand la vitesse de translation V est exactement égale à la vitesse maximale v du pendule oscillant, on obtient une trajectoire comme celle de la figure 15. La vitesse de déplacement varie entre 2v et 0. A l'instant où le disque s'arrête, *il rebondit*, comme s'il avait touché un obstacle, capable de le renvoyer vers le haut d'une manière élastique.

FIGURE 15 :



LA TRAJECTOIRE POUR UN MOUVEMENT PENDULAIRE LONGITUDINAL PARTICULIER

Est-ce que cela rend compte de l'observation de Kenneth Arnold ? Il n'a pas signalé que les disques descendaient entre deux rebondissements élastiques (skipping). Il n'a rien dit non plus des inclinaisons des disques et des variations éventuelles de la vitesse de déplacement, mais il a précisé que *la vitesse de déplacement était grande*. Il faudrait donc que la vitesse des oscillations soit tout aussi grande, ce qui est peu probable. En fait, il existe *une autre possibilité* pour rendre compte de cette observation. Il suffit d'admettre un mouvement horizontal, à vitesse constante, en y superposant un mouvement oscillatoire vertical, résultant de variations adéquates de la grandeur de la force de propulsion, toujours verticale. L'inclinaison du disque ne change pas en cours de route.

Cette possibilité est suggérée par l'observation qui a été faite le 23 avril 1966, à Dorchester [39], puisque le témoin n'a pas signalé des changements de l'inclinaison du disque, mais seulement des changements d'altitude. Cette discussion met en évidence la puissance de l'outil que nous avons fabriqué, pour analyser des situations très variées.

D'autres tentatives d'explication

L'ingénieur James McCampell a expliqué le mouvement en « chute de feuille morte » d'une manière intuitive [39], en admettant qu'il s'agit d'une manœuvre *pour descendre doucement*, en vue d'un atterrissage éventuel. Le disque commencerait par s'immobiliser à une certaine hauteur au-dessus du sol, au moyen d'une force de propulsion dirigée verticalement vers le haut et de grandeur égale au poids de l'objet. Le disque s'inclinerait simplement, tandis que la force de propulsion reste axiale et de grandeur constante. Puisque la composante verticale de cette force devient alors un peu inférieure au poids (FcosA < P), l'ovni tombera avec une petite accélération, mais la composante horizontale (FsinA) le fera bouger latéralement. D'après McCampbell, « *le levier de contrôle est alors vite ramené en position neutre et la même manœuvre est répétée du côté opposé,* le glissement dans la nouvelle direction étant accompagné d'une perte d'altitude supplémentaire.» Il faudrait donc faire appel à un pilotage par petits mouvements brusques alternés. Ce schéma est rudimentaire, mais il contient des éléments essentiels : une force de propulsion axiale et un contrôle de l'inclinaison du disque. Ce qui manque, c'est le concept d'un contrôle continu quasi-élastique de l'inclinaison du disque et celui de la grandeur de la force de propulsion, ces régulations étant automatisées. L'idée d'une force de propulsion de grandeur constante, alternativement inclinée à gauche et à droite, pourrait rendre compte éventuellement d'une descente, mais nous savons qu'on a observé des mouvements en « chute de feuille morte *inversée* » et autres mouvements oscillatoires. McCampell ne les a pas expliqués.

Au lieu de dire que les mouvements en chute de feuille morte servent à descendre lentement, nous aboutissons à la conclusion opposée : *la vitesse de descente doit être assez petite pour que les oscillations pendulaires simulent la chute d'une feuille morte.* L'objectif est alors de produire ce type de mouvement. Une descente à petite vitesse pourrait être produite plus simplement.

Paul Hill a brièvement considéré les mouvements de balancement et de précession des ovnis discoïdaux [40], car il admettait que la force de propulsion est *toujours* orientée de manière axiale, tandis que l'inclinaison du disque peut être modifiée. Une inclinaison constante avec une force de propulsion de grandeur constante conduit alors à un mouvement horizontal ou oblique. Hill ne considère pas de mécanismes de régulation. Il affirme simplement que « les mouvements de balancement et de précession (the rock and the wobble) permettent apparemment un contrôle pus rapide et plus fin de l'altitude qu'on ne pourrait l'obtenir par un ajustement de la poussée de l'ovni, en augmentant ou en diminuant l'intensité du champ de force.» Notons que Hill introduit le concept d'un champ de force pour rendre compte de la propulsion des ovnis, mais il lui attribue des propriétés qu'on peut appeler « magiques ». Il propose d'abord que ce champ soit analogue au champ gravifique, mais de nature inconnue. Les quanta du champ de force, qu'il appelle « uons » pour rappeler qu'ils sont créés par les UFOs, devraient être « réfléchis » par le sol, puisque l'ovni devrait se propulser au moyen d'un champ qui « pousse contre un solide, que ce soit la Terre ou un autre corps, très large. » L'idée sous-jacente apparaît quand Hill affirme que les ovnis disposent de « générateurs qui éjectent un flux très dense d'antigravitons » ou qu'il existe peut-être « des quarks de masse négative », ce qui inverserait le signe de la force gravifique [41]. Paul Hill n'est pas seul à se lancer dans ce genre de spéculations, mais cela ne semble pas être la meilleure stratégie possible.

Je signale cependant que Hill a proposé *une théorie des effets relativistes pour les voyages interstellaires* à laquelle je souscris, puisque j'avais déjà développé la même théorie en 1988 [36]. Je l'ai publiée avec plus de détails en 1994, dans le second rapport de la SOBEPS [42]. Le travail de Hill est indépendant du mien. En fait, il s'est basé sur des formules qu'il a trouvées dans un livre de David Bohm [43]. Je ne le connaissais pas et je les ai établies moi-même. C'était un beau problème, puisqu'il s'agissait d'adapter les lois de la relativité spéciale, pour qu'elles s'appliquent à des systèmes de référence qui sont accélérés par rapport à des systèmes d'inertie. Il en résulte que la durée des voyages interstellaires peut être relativement courte *pour les astronautes*, même quand ils doivent parcourir des distances énormes, du moment qu'ils disposent d'un moyen pour créer constamment une force de propulsion.

Conclusions

La conclusion la plus importante réside, à mes yeux, dans le fait qu'il a été possible de traiter le phénomène ovni d'une manière rationnelle, *en appliquant la méthodologie scientifique habituelle.* Les mouvements oscillatoires des ovnis peuvent être de différents types, mais ils constituent certainement une des caractéristiques du phénomène ovni. Nous les avons expliqués, en utilisant les lois physiques connues. Cela revient à rendre les ovnis mentalement transparents.

Cette étude des mouvements oscillatoires a aussi un intérêt pédagogique, puisqu'elle révèle *comment les sciences fonctionnent.* Il faut partir des résultats d'observations, mais une accumulation de données brutes ne suffit pas. On doit en extraire ce qui est essentiel, et cela peut se faire en introduisant un ou plusieurs *concepts* qui permettent de décrire d'une manière simple et unifiée ce qui a été observé dans des situations très variables. Puisque cela implique des idées qui viennent de nous, il est utile de parler d'une *théorie descriptive.* Elle se limite au niveau phénoménologique, mais peut comporter des fictions, dans le sens que *tout se passe comme si...*

Nous avons illustré cette démarche par l'introduction du concept d'un « pendule virtuel déplaçable ». Ensuite, il faut chercher à comprendre pourquoi le modèle fonctionne. Expliquer signifie toujours qu'on établit un lien logique avec ce qui est déjà connu et/ou avec des suppositions raisonnables. En fait, toutes nos théories impliquent des hypothèses, même si nous ne nous en rendons pas toujours compte. Dans le cas présent, nous avons *justifié et précisé* le concept du pendule virtuel déplaçable, en utilisant les lois de la mécanique classique. Elles doivent nécessairement s'appliquer à des systèmes matériels macroscopiques, non relativistes. Nous avons également montré que le mécanisme de régulation est techniquement réalisable. Nous avons évoqué aussi la conception d'un système de propulsion qui semble réaliste et il est apparu qu'il est tel que les forces de frottement sont négligeables, du moins pour les mouvements oscillatoires.

Bien que certains aspects nous échappent, parce que nous sommes confrontés à une technologie très supérieure à la nôtre, nous ne sommes pas totalement dépourvus de moyens pour attaquer les problèmes qui se posent. L'étude des mouvements oscillatoires des ovnis fournit un exemple concret qui le prouve. La difficulté majeure réside dans la nécessité de donner la priorité aux faits observés, même s'ils nous amènent à devoir changer certaines de nos idées antérieures.

Il est également nécessaire de prendre conscience du fait que le problème des ovnis comporte deux faces, indissolublement liées, si l'on admet l'hypothèse d'une origine extraterrestre. Il soulève des problèmes d'ordre *scientifico-technique*, mais également des problèmes d'ordre *psychosociologique*, en ce qui concerne les êtres intelligents, les sociétés et les cultures avec lesquelles l'humanité commence à interagir. Nous en savons encore très peu, mais ce n'est pas pour cela qu'il faut s'en désintéresser. Il faut au moins que nous soyons attentifs à ce que nous pourrions déduire des observations disponibles.

Bien que je ne m'y attendais pas, en commençant l'étude des mouvements oscillatoires des ovnis, il est apparu que ces mouvements ont été observés très souvent dans des situations spéciales, suggérant *une action intelligente intentionnelle, pour étonner les témoins.* Ceci concerne le niveau descriptif, car tout se passe comme si... La théorie explicative des mouvements oscillatoires justifie ce point de vue, en ce sens que nous avons mis en évidence ce qu'il faut faire pour

réaliser ces oscillations et cela demande effectivement qu'on enclenche ou qu'on arrête le mécanisme de régulation d'une manière délibérée. Il est donc raisonnable d'admettre qu'il s'agit le plus souvent d'offrir un spectacle à des spectateurs, *pour que l'humanité commence à se poser des questions.*

Références

[1] R.H. Hall (ed) : *The UFO Evidence*, NICAP, Washington D.C. 1964, p. 153.
[2] J.P. Schirch : *Belfort, Mont-Jean*, LDLN 144, avril 1975, 11-13.
[3] M. Minnaert : *De natuurkunde van't vrije veld 1*, Thieme 1974, p. 183-185.
[4] A. Michel : *À propos des soucoupes volantes*, Arthaud, 1958, p. *Mystérieux Objets Célestes*, Séghers, 1977, p. 231-232, M. Figuet et J.L. Ruchon : *Le premier dossier complet des rencontres rapprochées en France*, A. Lefeuvre, 1979, p.161.
[5] Référence 1, p . 154.
[6] O. Binder : *What we really know about flying saucers*, Fawcett, 1967, p. 42.
[7] C. Lorenzen : *The great flying saucer hoax. The UFO facts and their interpretation*, APRO, 1962, p. 143; J. Vallée : *Passport to Magonia*, Regnery, 1969, *Chronique des apparitions extra-terrestres*, Denoël, 1972, cas 460.
[8] A. Michel : *Mystérieux Objets Célestes*, 1977, p. 124, 226 et 84.
[9] D. Guégain et J.P. Vercaigne : *Atterrissage à Haignes-les-la Bassée*, LDLN, 140, 1974, 9.
[10] Référence 1, p. 55 et 154.
[11] M.J. Maurin : Vaucluse, LDLN, 128, 1973, p. 15-16.
[12] J.M.Bigorne et al. : *Ovni près du sol à Maubeuge ?* LDLN, juillet 1972, p. 2-4.
[13] J.M.Bigorne et al. : *Ovni à Feignies (nord) en fin novembre 1971*, LDLN, nov. 1972, p. 6
[14] T. Good : *Alien Base. The evidence for extraterrestrial colonization of Earth*, Arrow, 1998, p. 213-217; D. Leslie: *Mexican taxi driver meets saucer crew*, FSR, 2, n°2, 1956, 8-11.
[15] A. Meessen: *Où en sommes-nous en ufologie ?* Inforespace, 101, 4-56, 2000 et site Internet : html://www.meessen.net
[16] T. Good : *Alien Base.* 1998, p. 53-57.
[17] M. Baragiola (lettres), Dr. E.W. Griel (rapport) et J.S. Marzal (dessins) : *Un rapport d'observation exceptionnel à Medoza (Argentine)*, LDLN, 115, déc. 1971, 11-15.
[18] E.J. Ruppelt : *The Report on Unidentified Flying Objects*, Ace Books, 1956, p. 31, 34, 36.
[19] Référence 1, p. 152 et 5.
[20] F. Edwards : *Stranger than Science*, Ace Books, 1959, p. 216; *Flying Saucers, Serious Business*, Stuart, 1966, p. 102. B. Maccabee : McMinville (Oregon) photos, The Encyclopedia of UFOs, R.D. Storey, ed. Dolphin Books, 1980, p.223-226. Voir aussi Inforespace n°9, 1973.
[21] T.M. Olsen : *The reference for outstanding UFO sighting reports*, UFO Inform. Retrieval Center, Riderwood, Maryland, 1966, p. 16-18 (USAF Files).
[22] O. Binder: *What we really know...*, 1967, p. 44.
[23] O. Binder : *What we really know...* Facett, 1967, p. 42-44; Réf. 1, p. 153, 89 et 153
[24] Référence 1, p. 153-154; Référence 23, p. 42-44.
[25] C. Lorenzen : *Flying saucers, the startling evidence of the invasion from outer space*, New Am. Library, 1966, p. 244. Reference 20, p. 69-70.
[26] E.U. Condon: *Scientific Study of Unidentified Flying Objects*, Bantam Books, 1969, p. 1.
[27] M. Treutenaère : *Hauts-de-Seine, Bois-Combes*, LDLN, nov. 1970, p. 12.
[28] Référence 23, p. 44.
[29] Référence 1, p. 154, 55-57 et 2.
[30] Référence 1, p. 162 et 153.
[31] P. Flamonde : *UFOs exist !* Ballentine, 1976, p. 372, 378.
[32] C.A. Manney et R. Hall : *The Challenge of Unidentified Flying Objects*, NICAP, 1961, p. 156; T.M. Olsen: *The Reference for outstanding UFO sighting reports*, 1966, p. 6.
[33] R. Story : *The UFO Encyclopedia*, 1980, p. 27.
[34] D.E. Keyhoe : *Strange effects from UFOs*, NICAP, 1969, p. 45.
[35] A. Meessen: *Réflexions sur la propulsion des ovnis*, Inforespace 8, 31-34 ; 9, 10-18 ; 10, 30-40, 1973.
[36] A. Meessen: *Des signes de civilisations extraterrestres ?* Revue des Questions Scientifiques, 156, 443-481, 1985 ; 157, 149-178, 1986. *Analysis of Physical Aspects of the UFO Problem*, First European Congress on Anomalous Aerial Phenomenan, Bruxelles, SOBEPS, Nov. 1988, 128-150.
[37] G. Joos : *Lehrbuch der theoretischen Physik, Leipzig*, 1954, p. 72.
[38] C. Kittel et al. : *Mécanique, Cours de Physique de Berkeley*, A. Colin, Paris, 1972, p. 197-199.
[39] J. McCampbell : *Ufology. New Insights from Science and Common Sense*, Hollmann, San Francisco, 1973, p. 83-84.
[40] P. Hill : *Unconventional Flying Objects, a scientific analysis*, Hampton Roads, 1995, p 164.
[41] Référence 40, p. 285-288, 298, 330 et 406.
[42] A. Meessen : *Le problème des voyages interstellaires relativistes*, in Vague d'Ovni sur la Belgique Vol. 2, , SOBEPS, 1994, p.414-425.
[43] D. Bohm : *The Special Theory of Relativity*, Benjamin, chap. 30.



Vient de paraître (éditions Odile Jacob, Paris, mai 2000)

"A.V.N.I. : les Armes Volantes Non Identifiées"

par Jean-Pierre PHARABOD

Lors de la plupart des vagues d'observations d'OVNI, la première explication réductionniste avancée est -une fois la réalité des phénomènes attestée- que les témoins ont été abusés par des appareils relevant d'une technologie de pointe, des avions encore au stade expérimental testés dans des conditions telles qu'on les a pris pour des objets totalement inconnus.

La "vague belge" des années 1989-91 n'avait pas échappé à cette explication. Après avoir invoqué les fameux chasseurs F-117, vite écartés car manifestement trop éloignés des objets décrits, certains s'étaient rabattus sur d'encore plus problématiques TR-3a (Aurora et autres Black Manta). Outre que l'existence de ces prototypes n'a jamais pu être confirmée, on peut légitimement s'inquiéter d'expérimentations qui, dix années plus tard, n'auraient toujours pas abouti.

L'ouvrage de Jean-Pierre Pharabod (qui a été ingénieur de recherche dans un laboratoire de physique de l'Ecole polytechnique) s'intéresse précisément à ces divers projets d'aéronefs d'origine terrestre inconnus du grand public que l'on a, depuis plus de cinquante ans, proposés pour expliquer les phénomènes OVNI.

Dans les premiers chapitres, l'auteur se livre à un examen détaillé (et bienvenu) des premières commissions officielles américaines, relevant leurs diverses incohérences et l'évolution vers le "debunking", notamment les manigances ayant entouré la création du fameux comité dirigé par le physicien Edward U. Condon. Ensuite, J.-P. Pharabod évoque le *Freedom of Information Act* (FOIA) renforcé en 1974 à la suite du scandale du Watergate. L'accès des citoyens américains aux documents des agences gouvernementales a ainsi révélé plusieurs éléments intéressants signalés par l'auteur.

Ce dernier continue l'ouvrage en passant en revue les prétendus projets de disques volants qui auraient été mis au point par diverses grandes puissances, puis il examine les prototypes (souvent hypothétiques) de "triangles volants" plus contemporains : les avions furtifs, les ailes volantes, le A-12, quelques drones, etc. Quand il présente les fameux "black programs" qui financeraient depuis une décennie les mythiques prototypes Aurora ou Black Manta, Pharabod conclut que le temps du doute est aujourd'hui là.

Le dernier chapitre de l'ouvrage (Histoires belges et d'ailleurs) traite des événements ufologiques de l'automne '89 au printemps '91 en Belgique, ces faits étant associés à des événements antérieurs aux États-Unis (Hudson Valley, de 1983 à 1986) et postérieurs en Grande-Bretagne (à partir de 1993). Pharabod écarte ici aussi l'explication par des prototypes militaires secrets. Il retient néanmoins l'explication par des dirigeables très sophistiqués mis au point par un groupe de techniciens privés, doués pour le canular aéronautique, tout en insistant sur les moyens considérables que cela aurait nécessité.

Dans ses conclusions, J.-P. Pharabod cite les plus récentes tentatives d'examen scientifique du phénomène OVNI (comme COMETA en France); les dernières lignes de l'auteur expriment bien le doute qui est le sien à propos des explications par prototypes aériens (op. cit., p. 199) : *"Mais tous ces OVNI à comportement visiblement intelligent sont-ils des AVNI, c'est-à-dire des Armes volantes non identifiées ? On peut se poser la question vis-à-vis de certains engins qui, au lieu de survoler les étendues semi-désertiques du sud-ouest des U.S.A. ou les régions analogues de l'ex-URSS, s'exhibent sans vergogne au-dessus de l'Europe ou du nord-est des États-Unis, présentant parfois au dire des témoins des caractéristiques étonnantes. Le mystère demeure à leur sujet."*

M. Bougard

SERVICE LIBRAIRIE DE LA SOBEPS

Nous vous rappelons que les ouvrages suivants sont en vente à la SOBEPS où vous pouvez les obtenir en versant le montant de la commande au C.C.P. n°000-0316209-86 de la SOBEPS, avenue Paul Janson, 74 - 1070 Bruxelles, ou au compte bancaire n°210-0222255-80 de la Fortis Banque. Pour la France et le Canada, uniquement par mandat postal international ou par transfert bancaire (ne pas envoyer de chèque).

— **DES SOUCOUPES VOLANTES AUX OVNI,** de Michel Bougard (éd. SOBEPS); une œuvre collective écrite sous la direction de notre président et qui tente de faire le point de la recherche ufologique — **12,5 € (500 FB).**

— **MYSTERIEUSES SOUCOUPES VOLANTES,** de Fernand Lagarde et le groupement « Lumières dans la Nuit » (éd. Albatros); œuvre collective nous présentant les réflexions sur le sujet de chercheurs comme Aimé Michel et Jacques Vallée et décrivant des voies de recherches possibles pour une étude approfondie du phénomène — **12,5 € (500 FB).**

— **BLACK-OUT SUR LES SOUCOUPES VOLANTES,** de Jimmy Guieu (éd. Ommiun Littéraire); un « classique » de l'ufologie française, récemment réédité — **10 € (400 FB).**

— **ET SI LES OVNI N'EXISTAIENT PAS ?** de Michel Monnerie (éd. Les Humanoïdes Associés); un livre intelligent et courageux qui prend le parti de dire que les méprises sont plus courantes qu'on ne le croit, ce qui permet à l'auteur de proposer son hypothèse socio-psychologique pour expliquer les OVNI — **10 € (400 FB).**

LA SOBEPS EST SUR INTERNET

Voilà longtemps que nous y pensions, mais aujourd'hui nous y sommes !
Pour tous les « internautes », venez visiter notre tout nouveau site à l'adresse :

www.sobeps.org

Il s'agit bien sûr d'un site qui est encore en pleine construction et dont l'évolution, nous l'espérons, se fera le plus rapidement possible. N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques et de vos suggestions.

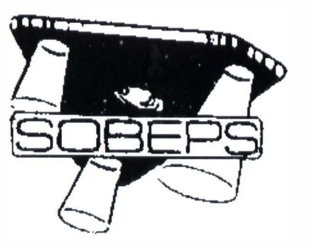
LE PIN'S DE LA SOBEPS

Une superbe épinglette en cinq couleurs (grand feu, c'est-à-dire la plus haute qualité), grand format (35 mm de large), que vous ne pouvez manquer d'acquérir.

Si vous voulez aider la SOBEPS en vous faisant plaisir, voilà le moyen tout trouvé. Complétez votre propre collection (ou celles de vos enfants et petits-enfants) en réservant dès à présent votre/vos exemplaires.

Son prix : **5 € (200 FB - 40 FF).**
12,5 € (500 FB - 90 FF). pour 3 exemplaires

Ci-contre : le pin's SOBEPS en taille réelle.



Pour recevoir votre commande (livrée sous enveloppe spéciale), veuillez effectuer votre virement/versement à son compte bancaire n° 210-0222255-80 de la SOBEPS, avenue Paul Janson, 74, B-1070 Bruxelles, ou encore au CCP n° 000-0316209-86. Pour la France et le Canada, uniquement par mandat postal international, ou par transfert bancaire mais avec les frais à votre charge.

La **SOBEPS** est une association sans but lucratif qui dégagée de toute option confessionnelle, philosophique, ou politique, a pour dessein l'observation ainsi que l'étude rationnelle des phénomènes aériens non identifiés et des problèmes connexes. Basées sur le bénévolat le plus complet, nos activités couvrent les enquêtes sur les témoignages et la diffusion sans préjugé des informations recueillies. Cette diffusion s'effectue par le truchement d'une revue semestrielle de même que par des conférences, débats, etc. La rédaction de notre revue Inforespace étant essentiellement liée à la bonne volonté de nos collaborateurs bénévoles et de leur temps libre, cette édition ne revêt donc aucun caractère commercial et nous ne pouvons garantir sa parution à dates fixes, d'éventuels retards étant susceptibles d'intervenir.

C'est pourquoi nous sollicitons vivement la collaboration de nos membres que nous invitons à nous communiquer toute information relative aux sujets traités dans la revue. Nous leur demandons aussi de participer à la promotion de notre Société et, dans le mesure de leurs moyens, de devenir un membre actif en collaborant directement à l'un ou l'autre de nos travaux : traduction, réduction, enquêtes, secrétariat, codage, etc...

D'autre part, si d'aventure vous êtes amenés à observer un phénomène aérien insolite, ou si vous avez connaissance d'une telle observation par autrui, nous vous serions reconnaissants de nous prévenir très rapidement.

SECRETARIAT - BIBLIOTHEQUE

Les locaux de la SOBEPS peuvent être accessibles à nos membres, mais uniquement sur rendez-vous le samedi, entre 14 h. et 18 h. Il vous sera alors loisible de consulter sur place l'ensemble de notre documentation (livres et revues).

Pour mieux vous accueillir, nous vous demandons de bien vouloir prendre rendez-vous auprès de notre secrétariat. Pour tout renseignement à caractère administratif, veuillez former le **02/521.74.04** (mais uniquement le samedi entre 14 h. et 18 h.). Vous pouvez également nous contacter par fax au 02/520.73.93.

Nous vous rappelons que le 02/524.28.48 est réservé aux témoignages et que la ligne est sur répondeur automatique 24 h. sur 24 h.

LES DIAPOSITIVES DE LA SOBEPS

Notre collection de diapositives est aujourd'hui épuisée. Nous pouvons néanmoins encore vous proposer quelques séries exceptionnelles qui sont chaque fois accompagnées de commentaires quant à l'origine des documents :

- **trois** séries de 12 diapositives en couleurs : 15 € la pochette de 12 photographies (600 FB - 100 FF), ou 42 € les trois séries (1700 FB - 280 FF)
- **deux** séries de 12 diapositives sur la vague belge de 1989-91 : 18,5 € pour les deux pochettes de 24 documents indissociables (750 FB - 120 FF)